

**PAGES  
MANQUANTES**

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XXI

MONTRÉAL, VENDREDI, 4 FÉVRIER 1898

No 23

2258

Moyenne de notre Tirage

2258

Pour 1897

## NOS LECTEURS PARLENT

MM. Provost frères dont nous avons publié une lettre dans un de nos derniers numéros, nous écrivent comme suit :

Ottawa, 27 janvier 1898.

Messieurs,

Merci d'avoir bien voulu reproduire dans les colonnes de votre journal les quelques mots que nous vous avons envoyés et soyez persuadés que ce n'était que l'expression sincère de ce que nous pensons de ce journal qui, à notre avis, rend de grands services aux commerçants.

Vos etc.,

PROVOST FRÈRES.

M. F. Xavier Larivière, de St. Jude, en nous envoyant le montant de son abonnement, est assez aimable pour nous dire :

" Mille fois merci de votre journal qui est intéressant pour tout le monde."

## AU KLONDIQUE

Sans attendre la réunion des chambres, le gouvernement fédéral a passé, avec un syndicat McKenzie-Mann, un contrat pour la construction d'un chemin de fer au Klondyke.

Pour le moment, la question n'est pas de savoir si le contrat aurait pu être passé à des conditions plus avantageuses pour le pays. On peut ergoter à perte de vue sur ce point et les journaux de parti ne manqueront pas d'exploiter ce thème. L'important est que le gouvernement, par une action prompte, nous mette, cette année même, en possession d'une route absolument canadienne et nous sorte des griffes de nos voisins qui, maîtres jusqu'à présent des routes qui conduisent aux champs d'or, accumulaient les

## LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.  
Chambre 401, Bâtisse "New York Life."  
Téléphone No 2547. Boîte de Poste No 917  
Montréal, Canada.

### ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an	\$2 00
Canada et États Unis, un an	1 50
France et Union Postale, un an (15 francs)	3 00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.

Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal.

entraves contre nous et nous fermaient littéralement le marché du Yukon.

Le gouvernement a réagi promptement et efficacement, c'est tout ce que nous savons pour le moment et nous l'en félicitons.

## ESCOMPTE SUR ACHATS

Le *Topeka Merchants' Journal* demande à ses lecteurs, marchands, d'afficher dans leurs magasins respectifs la pancarte suivante :

1o Les clients payant comptant ont droit à un escompte de 5 pour cent sur tous les achats de \$1 et au dessus.

2o Les clients réglant leurs comptes chaque semaine ont droit à un escompte de 4 pour cent.

3o Les clients payant leurs comptes tous les quinze jours ont droit à un escompte de 3 pour cent.

4o Les clients dont les relevés de comptes se font le premier de chaque mois, ont droit à un escompte de 2½ pour cent, si ces comptes sont payés le ou avant le 5 du mois.

L'idée est bonne, mais il faudrait à ce compte augmenter le prix des marchandises pour la clientèle qui ne paie que tous les six mois ou tous les ans.

D'où la nécessité, comme nous le disons d'autre part, d'avoir des prix différents pour ceux qui achètent au comptant et ceux qui achètent à crédit.

Le *Topeka Merchants' Journal* est dans le vrai.

## A PROPOS DE FROMAGE

Un projet de loi sera présenté, paraît-il, à la session actuelle du Parlement Fédérale, dans le but d'interdire la vente à découvert du fromage.

Nous nous demandons pourquoi du fromage en particulier. Nous ne voyons pas quel argument ils peuvent employer pour répondre à ceux qui ne manqueront pas de leur demander, comme nous, pour quelles raisons ils ne comprennent pas, dans leur projet, les autres articles qui prêtent également à la spéculation.

Sans vouloir traiter aujourd'hui des bons et des mauvais effets des ventes ou des achats à découvert au point de vue de leur influence sur les cours des marchés, nous dirons cependant que, justement dans le cas particulier du fromage, la mesure proposée n'est guère justifiable parce qu'elle tendrait à restreindre la production. Un vendeur peut avoir placé une marchandise qu'il ne tient pas encore, mais qu'il aura plus tard par suite de contrats passés avec les fabricants.

Or, le fabricant a intérêt à passer des contrats qui lui assurent l'écoulement de sa production ; en obtiendraient-ils dans les mêmes conditions, si le projet de loi en question devenait loi ?

Nous ne le pensons pas.

Dans tous les cas, la loi, si jamais elle existe, ne pourra empêcher les ventes à découvert entre commerçants canadiens, d'une part, et commerçants anglais, d'autre part ; on

aura simplement gêné les transactions entre commerçants purement canadiens et mis les gens de l'autre côté de l'Atlantique en meilleure position de nous imposer leurs prix et conditions.

Beau résultat !

## LA VENTE AU COMPTANT

Nous ne conseillerons pas aux marchands qui ont toujours vendu à crédit de changer brusquement leur manière de faire ; la transition serait à leur détriment, du moins pour un moment et ne serait pas sans péril pour la plupart.

Cependant, maintenant que l'argent circule plus librement, chacun peut se demander s'il ne lui serait pas plus profitable de s'acheminer insensiblement vers la vente au comptant.

Le meilleur moyen, selon nous, d'y parvenir et d'en montrer l'avantage à la clientèle est d'avoir deux prix, l'un pour la vente à crédit et l'autre pour la vente au comptant.

Celui qui vend au comptant n'a plus à compter sur les pertes de mauvais clients, ni à calculer l'intérêt de l'argent représenté par les marchandises avancées ; il peut donc vendre à meilleur marché à celui qui paie au moment de l'achat.

C'est le contraire qui a lieu dans la vente à crédit ; le marchand est dans l'obligation d'ajouter un tant pour cent pour les pertes probables et de majorer la marchandise pour récupérer l'intérêt de son argent.

On voit donc qu'il y a tout intérêt pour le marchand à vendre au comptant ; non-seulement il n'est plus sujet à donner sa marchandise sans quelquefois rien recevoir en échange mais encore il peut vendre meilleur marché et attirer à lui la clientèle la meilleure, c'est-à-dire celle qui paie et qui a par conséquent la dépense plus facile.

Il ne faut pas manquer d'expliquer au client pourquoi la différence de prix entre la vente à crédit et celle au comptant ; quand il aura bien compris il ne manquera pas de reconnaître la justesse du procédé.

## LES SOURCES DE REVENUS

Les gouvernements ne manquent pas de sources de revenus comme le fait remarquer le *Philadelphia Recorder* :

" Si nous avons besoin de revenus," dit-il " et que nous ne puissions pas les obtenir par les moyens

actuels, il nous restera la ressource de recourir à de nouvelles taxes, et il y en a un grand nombre." Nous pourrions, dit le Sénateur Allison des Etats-Unis, mettre une taxe sur le thé, ou un timbre de revenu sur les chèques et les hypothèques, ou augmenter la taxe sur la bière, ou établir une taxe sur les héritages, ou toute autre taxe sur le revenu."

" Il n'est pas probable que le Congrès refuse d'accepter telle législation, si l'expérience démontre que ces mesures sont nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de l'administration gouvernementale. Le Sénateur Allison estime, comme tout le monde devrait le faire, que les dépenses du gouvernement devraient être maintenues dans des limites raisonnables ; mais, comme il le dit, le pays se développe dans toutes les directions, et il faut que notre budget annuel réponde aux besoins de notre développement matériel. C'est là un point de vue sensé qui, dit notre confrère, devrait rallier le sentiment public."

Tout ce qui précède aurait pu être également écrit au point de vue Canadien. Mais la difficulté est de faire accepter les taxes par le public qui paie. Certes, l'intérêt du pays, son développement sont des choses que tous réclament, mais qu'on parle des moyens propres à y arriver tout le monde crie. La raison en est bien simple, c'est que le public n'en a jamais pour son argent. Les municipalités, comme les gouvernements, empruntent sans cesse pour des travaux qui ne se font qu'à demi ou qui, achevés, ont coûté le double ou le triple des prévisions.

C'est contre le gaspillage que s'insurgent les payeurs. Qu'on supprime les fuites par lesquelles s'échappe l'argent des contribuables et les contribuables paieront volontiers pour des dépenses qui devront leur profiter à eux et à leurs enfants. Ce qu'ils ne veulent pas, c'est de payer pour enrichir quelques favoris qui partagent avec les échevins ou les députés l'argent des emprunts et des taxes.

## LES GRANDS MAGASINS

Nous lisons dans le *New England Grocer* :

" La semaine dernière, nous avons fait allusion à la tentative des grands magasins de Denver d'imposer leurs tarifs aux journaux. Ces maisons s'étaient mis sur les bras une entreprise par trop difficile : elles ont renoncé à leur coalition et ont renouvelé leurs contrats d'an-

nonces. Toutefois cette tentative les a placées dans leur pleine lumière devant le public ; elle a montré ce que ces grands magasins seraient disposés à faire, ce qu'ils feraient s'ils avaient les pouvoirs nécessaires.

Comme conséquence de cette tentative de *boycott* par les grands magasins, des régléments ont été soumis au conseil de ville prohibant absolument l'emploi d'enfants au-dessous de 12 ans dans aucun magasin, obligeant les marchands à fournir des sièges à leurs employées, et pourvoyant à ce que ces grands magasins, à l'avenir, payent une licence proportionnelle à l'importance du stock en magasin et à la variété des articles mis en vente. La licence est fixée à un minimum de \$1,000 par année. Le conseil de ville a reçu ces projets de règlement avec empressement, et il y a peu de doute qu'ils seront adoptés et auront force de loi. Presque toutes les unions ouvrières ont adopté des résolutions demandant à leurs membres de s'abstenir d'acheter des marchands coalisés contre les journaux. Tous les pharmaciens, tous les épiciers et tous les marchands de provisions ont adopté des résolutions condamnant les grands magasins. L'opinion publique s'en mêle également. Aussitôt que les annonces cessèrent de paraître dans les journaux, le commerce des grands magasins baissa à un point tel que leurs propriétaires se virent obligés de congédier une grande partie de leurs employés.

Dans l'intervalle, les petits magasins profitèrent du *boycott* et commencèrent à annoncer. Ils obtinrent des résultats immédiats, l'une de ces maisons dut réclamer l'assistance de la police pour maintenir la foule, tandis que les grands magasins étaient presque déserts.

Une maison de nouveautés dont on n'avait jamais entendu parler auparavant a dû renvoyer un millier de personnes, faute de place pour les recevoir dans ses salles. La morale de cette histoire, c'est que—ça paie d'annoncer !

## EN GARDE !

Nous mettons nos lecteurs en garde contre les agissements d'une certaine maison de Montréal que nous avons le regret de ne pouvoir nommer. Cependant, nous en dirons assez pour que ceux qui nous liront ne puissent être les victimes d'une bande d'escrocs, à moins qu'ils ne le veuillent bien.

Ce sont les marchands de la campagne qui sont le point de mire de la bande. On leur demande d'envoyer du beurre, des porcs, etc..... Les produits ou provisions arrivent à l'adresse indiquée, de là sont répartis dans des coins divers de la ville et, quand le marchand trop confiant—qui a envoyé ses porcs et son beurre sans prendre de renseignements sur les prétendus acheteurs commissionnaires—se présente pour se faire payer, il ne peut obtenir ni son argent ni ses marchandises. Il n'y a rien dans le magasin. Rien qui puisse répondre pour la valeur des marchandises expédiées. L'envoyeur s'en retourne l'oreille basse et ne poursuit pas parce qu'il ne veut pas augmenter sa perte des frais de poursuites, ni s'exposer à des voyages continuels à Montréal. C'est là-dessus que comptent nos escrocs pour pratiquer leur petite industrie sans trop de dérangements.

Par le nombre de demandes de renseignements qui sont venues aux mains des fournisseurs des marchands de la campagne, nous pouvons dire qu'à défaut d'autres qualités, ces escrocs sont actifs et qu'ils cherchent à faire des victimes à droite et à gauche.

Il est un moyen bien simple pour les marchands de la campagne de ne pas être dupes, c'est, quand ils ne connaissent pas ceux à qui ils ont affaire, de prendre des références sérieuses avant de rien envoyer. Nous avons de vieilles maisons d'une réputation parfaitement établie au point de vue de la solvabilité et de la moralité, on ne perd jamais rien à s'adresser à elles. Non pas que nous recommandions de ne jamais traiter avec des maisons plus jeunes ou même nouvelles; non, certes; mais, au moins, faut-il toujours être prudent et se bien renseigner avant de conclure avec une maison qui débute.

Nos colonnes d'annonces sont un guide sûr pour nos lecteurs, car nous apportons tout le soin voulu pour ne pas mettre sous leurs yeux le nom de maisons sur lesquelles pèserait quelque doute. Ils peuvent donc se reporter en toute confiance sur les noms qu'ils trouveront d'autre part et qui méritent toute confiance.

### DÉPÊCHEZ-VOUS

Si vous souffrez du mal de gorge  
hâtez-vous de prendre du BAUME  
RHUMAL, spécifique certain.

### CREONS DES DEBOUCHES

Les manufacturiers et les corporations commerciales du Royaume-Uni sont activement occupés à chercher les moyens d'étendre le commerce de l'Angleterre avec l'Amérique du Sud où l'Allemagne lui fait une redoutable concurrence.

“ Mais sur ce champ,” dit le *San Francisco Call*, “ l'Angleterre aura, avant longtemps à soutenir la concurrence américaine. Dans les Etats de l'Est, il s'est produit un mouvement d'ensemble ayant pour but d'augmenter le volume des affaires avec nos voisins dans le sud; et inévitablement, dans un temps relativement très-court, les traités de réciprocité que le gouvernement américain a le pouvoir de conclure sous l'empire du nouveau tarif nous offriront sur le marché sud-américain des avantages tels qu'il ne faudra qu'un peu d'efforts et d'activité pour gagner la faveur de ces marchés pour nos produits. L'Angleterre devra se contenter d'un rôle plus modeste à l'avenir. L'ère de sa suprématie commerciale est à peu près passée.”

Pas trop modestes, nos voisins!

Toutes les nations se remuent pour étendre leurs débouchés, la France pour silencieuse qu'elle soit, ne reste pas en arrière et paraît, au contraire, progresser sérieusement si on en juge par l'augmentation du chiffre de ses exportations, l'an dernier.

Le Canada, tout jeune qu'il est, présente déjà un chiffre respectable à la statistique du commerce extérieur. Il pourrait encore augmenter sa production et ses exportations s'il tournait ses regards vers d'autres contrées; il possède déjà le marché anglais pour plusieurs de ses produits, mais le marché anglais n'est pas le seul au monde et n'est pas toujours le plus profitable.

On a répété sur tous les tons que le marché anglais était un marché illimité capable d'absorber toute notre production. Rien n'est moins vrai et rien n'est plus propre à enrayer notre initiative qu'une telle affirmation.

Mais, en supposant même un instant que le marché anglais puisse recevoir et distribuer tous nos produits il n'en est pas moins réel que nous perdons les plus clairs de nos bénéfices en ne portant pas nous-mêmes, sur les marchés de consommation, nos produits que nous chargeons l'Angleterre de distribuer aux quatre coins du monde. L'Angleterre se fait payer son rôle d'intermédiaire et sa marine marchande profite de ce que nous pourrions

nous-mêmes transporter en faisant connaître notre pavillon et nos ressources mieux que ne le peuvent faire les anglais.

Le gouvernement a envoyé un agent commercial, qui est maintenant de retour, dans l'Amérique du Sud. Il a étudié sur place les ressources et les besoins des pays qu'il a été chargé de visiter. Nous espérons que le ministre du commerce ne tardera pas à porter à la connaissance des négociants les renseignements recueillis par son agent et à en faire profiter notre commerce d'exportation.

### LA LOI SUR LES FAILLITES

La loi projetée sur les faillites est à l'ordre du jour dans notre monde commercial.

Tout le monde est d'accord sur la nécessité de créer une législation en cette matière, et on attend avec une légitime impatience le projet de loi que ne manquera pas de présenter le gouvernement à la session qui va s'ouvrir.

Pour apporter nos matériaux à l'œuvre commune et contribuer à son édification, nous avons jugé utile de nous documenter sur la question. C'est ainsi que nous avons été amenés à connaître les dispositions et le fonctionnement de la loi française à ce sujet et que nous commençons aujourd'hui la publication d'une étude spéciale traitant de ses points les plus saillants, de ses dispositions les plus essentielles et les plus importantes.

Il est bien évident que nous ne pouvons passer, sans transition, du régime actuel à une législation quelque peu draconienne, comme la loi française semblera l'être pour beaucoup.

Notre but est, en mettant sous les yeux de nos lecteurs, directement intéressés à la solution de la question qui nous occupe, des extraits et des fragments de la loi française, de leur permettre d'établir une comparaison, de leur faciliter le choix des dispositions qui leur paraîtront assimilables à nos usages commerciaux, enfin de provoquer et de suggérer des idées susceptibles de prendre place dans la confection de la loi projetée.

La législation française en matière de faillite, est régie :

1o Par la loi du 28 mars 1838.

2o Par celle du 4 mars 1859, qui a institué la liquidation judiciaire, créant ainsi, à côté de l'état de faillite, une situation spéciale et de

faveur qu'elle réserve au commerçant malheureux et de bonne foi.

La première de ces lois avait pour base ce principe immuable et rigoureux : " Tout commerçant qui cesse ses paiements est en état de faillite. " Elle n'établissait aucune distinction entre les diverses catégories de faillis et les astreignait tous aux mêmes pénalités.

Depuis 1889, la cessation des paiements n'entraîne plus nécessairement la faillite. La faillite a cessé d'être la règle invariable et fatale pour devenir la peine de la négligence, de l'imprudence ou de la faute ; elle n'intervient plus que dans trois cas :

1o Lorsque le bénéfice de la liquidation judiciaire n'a pas été sollicité par le débiteur.

2o Lorsque ce bénéfice lui aura été refusé par le tribunal de commerce qui, à première vue, ne l'en aura pas jugé digne.

3o Lorsque ce bénéfice lui aura été retiré.

Cette déchéance peut être prononcée par le tribunal, au cours des opérations, lorsque l'examen de la situation des affaires du débiteur nécessite l'application de cette mesure de rigueur.

Un individu ne peut être failli que s'il est commerçant et s'il a cessé ses paiements : Le concours de ces deux conditions est indispensable. La faillite est possible même après cessation du commerce ou décès du commerçant, mais il faut pour cela que la cessation des paiements remonte à une époque antérieure à la cessation du commerce ou au décès ; de plus, en cas de décès, la faillite ne peut être déclarée que pendant l'année qui suit ce décès.

#### Formes de la déclaration de faillite

La déclaration officielle de la faillite résulte d'un jugement dit déclaratif de faillite. Ce jugement est rendu par le tribunal de commerce dans le ressort duquel se trouve le domicile du failli.

Il intervient :

1o Soit sur la déclaration spontanée du failli, qui vient déclarer au greffe de ce tribunal qu'il se trouve en état de cessation de paiements. Cette déclaration doit être faite dans les quinze jours qui suivent cette cessation ; elle est accompagnée du dépôt du bilan, ou indique les raisons par lesquelles le déclarant est empêché d'effectuer ce dépôt.

Le bilan est un résumé de l'inventaire donnant, sous forme de tableau

et en quelques lignes, la situation active et passive du négociant. A l'actif, doivent figurer : l'argent en caisse ou en banque, les marchandises en magasin, les effets de commerce en portefeuille, les créances liquides ou facilement réalisables, les valeurs mobilières, les immeubles, les droits indivis dans des successions non liquidées, etc. Au passif : toutes les sommes dues par le commerçant à quelque titre que ce soit, créanciers simples ou hypothécaires, salaires et gages des ouvriers et employés, loyers, impôts et taxes de toutes sortes, etc.

Le bilan doit être daté, signé et affirmé sincère et véritable par celui qui le dépose.

Tout commerçant se trouvant en état de cessation de paiements qui ne déposerait pas son bilan dans la quinzaine, serait considéré comme banqueroutier et puni comme tel.

C'est avec raison que la loi punit avec cette rigueur le négociant qui, voyant qu'il ne peut plus faire face à ses affaires, continuerait cependant le commerce sans se préoccuper des pertes nouvelles qu'il causera ainsi à ses fournisseurs.

2o Soit à la requête d'un ou plusieurs créanciers, par voie d'assignation devant le tribunal de commerce compétent ou au moyen d'une simple requête présentée à ce tribunal. Dans la pratique, c'est toujours par voie d'assignation que l'on procède, car ce système produit de bien meilleurs effets pour le créancier. En effet, l'assignation est donnée à deux fins : condamnation au paiement de la somme due et déclaration de faillite ; lorsque le débiteur n'est pas encore tout à fait réduit aux abois, il fait des efforts désespérés pour éviter la faillite et parvient quelquefois à se libérer ; d'où avantage pour le créancier.

Dans tous les cas les créanciers qui demandent la faillite ne peuvent le faire que lorsque la légitimité de leur créance ne peut donner lieu à aucune contestation ; elle doit être, naturellement, liquide et exigible.

Le commerçant qui se trouve encore dans la quinzaine qui suit la date de la cessation de ses paiements lorsqu'il est assigné en déclaration de faillite a le droit de demander au tribunal le bénéfice de la liquidation judiciaire.

3o Enfin la faillite peut être prononcée d'office par le tribunal.

Ce cas se produit très rarement. Il faudrait pour cela, que le commerçant ait pris la fuite, abandonnant ses affaires et qu'il fut assigné en paiement par un créancier ayant

connaissance de cette situation. Le tribunal pour sauvegarder les intérêts des créanciers éloignés et éviter de favoriser le plus diligent, prononcerait alors la faillite d'office.

Le jugement déclaratif de faillite doit, comme tous autres, à peine de nullité, être prononcé en audience publique. Il nomme un juge commissaire et, sous le nom de syndics provisoires, un ou plusieurs administrateurs des biens du failli. (Généralement un seul, quelques fois trois, lorsque la faillite est importante et la situation très embrouillée, mais jamais plus de trois) D'autre part, il ordonne l'apposition des scellés au domicile du failli. (Nous trouverons plus loin à ce sujet, des détails plus précis). Enfin il fixe, au moins à titre provisoire, l'époque à laquelle a commencé la cessation des paiements. La détermination de cette époque est très importante et produit des effets fort graves, car par suite d'une fiction de la loi, l'ouverture de la faillite se trouve virtuellement reportée à cette date. Nous étudierons, au surplus, dans un chapitre spécial, les conséquences principales et essentielles de ce report en arrière de l'ouverture de la faillite.

On conçoit facilement qu'au moment où il prononce la faillite, sur l'assignation d'un créancier, le tribunal n'a entre les mains aucun élément lui permettant de connaître la date exacte à laquelle le commerçant a cessé ses paiements, aussi se borne-t-il, généralement, à fixer provisoirement cette date au jour de son jugement déclaratif de faillite, puis, dès que ses investigations—ou plutôt celles du syndic provisoire—l'ont renseigné sur ce point, il rend un second jugement fixant définitivement la date de la cessation des paiements du failli.

Habituellement, les livres du commerçant contiennent des indications suffisantes à ce sujet, mais il est également facile de retrouver au bureau d'enregistrement la trace du premier protêt faute de paiement qui a été dressé contre le failli, et c'est la date de ce protêt qui sert de base à la décision du tribunal.

Un extrait du jugement déclaratif de la faillite—et du jugement postérieur, s'il y a lieu—est affiché pendant trois mois dans la salle des audiences du tribunal de commerce et inséré dans les journaux d'annonces judiciaires et cela, non-seulement dans le lieu où la faillite a été déclarée, mais encore dans tous les lieux où le failli peut avoir des établissements commerciaux.

Le jugement déclaratif est exécuté.

toire par provision, mais il est susceptible d'opposition et d'appel de la part du failli et de toutes autres personnes intéressées.

#### Effets de la déclaration de faillite.

Par le fait même du jugement déclaratif de faillite, certains effets importants sont produits de plein droit et sans qu'il en soit fait mention dans le jugement :

1o Le failli est absolument dessaisi de l'administration de tous ses biens personnels, meubles et immeubles. La gestion de ses affaires passe d'une façon complète entre les mains du ou des syndics. Cette mesure énergique est destinée à protéger les créanciers contre tous les actes du débiteur de nature à diminuer son patrimoine. C'est là le principal effet du jugement déclaratif de faillite.

2o Le droit, de la part des créanciers, d'exercer des poursuites individuelles contre le failli est suspendu ; les créanciers ne peuvent plus procéder individuellement à des voies d'exécution sur les biens du failli ; toutes les actions sont concentrées dans les mains du syndic.

3o Toutes les dettes passives non échues du failli deviennent exigibles, c'est-à-dire que le failli est déchu du bénéfice du terme et que ces créanciers là prendront part aux opérations de la faillite et aux répartitions de dividendes comme si leurs créances étaient échues.

4o Le cours des intérêts des créances non garanties par un privilège, un nantissement ou une hypothèque est arrêté à l'égard de la masse.

5o La masse des créanciers chirographaires a une hypothèque sur les biens du failli, qui est inscrite pour un chiffre indéterminé, sur les diligences du syndic.

6o Les créanciers ne peuvent plus prendre en leur nom personnel sur les biens du failli aucune inscription hypothécaire au préjudice de la masse.

7o Il n'y a plus de compensation possible. Ainsi, si le failli doit \$1000 à une personne qui, elle-même lui doit \$800 il faudra que cette personne paie intégralement les \$800 qu'elle doit, sans pouvoir les retenir pour compenser. Ensuite elle produira à la faillite pour ses \$1000 et sera payé au marc le franc comme les autres créanciers.

8o Le failli subit des incapacités ou déchéances diverses qui affectent surtout ses droits politiques et de citoyen, ou des droits se rattachant à la qualité de commerçant, savoir :

(a) Il n'est plus électeur, de quel que élection qu'il s'agisse ; son nom

est rayé de toutes les listes électorales.

(b) Il ne peut être nommé à une fonction élective, quelle qu'elle soit.

(c) Il ne peut être juré ni en matière criminelle, ni en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique.

(d) Il ne peut être témoin instrumentaire dans un acte notarié, sauf pour les testaments.

(e) Il ne peut être ni agent de change, ni courtier, ni notaire.

(f) Sa signature n'est plus escomptée par la Banque de France.

(g) Il n'a plus le droit de faire le commerce.

(h) Il ne peut plus porter aucune décoration (légion d'honneur, médaille militaire, ordre étranger).

S'il obtient le concordat, le failli pourra recommencer son commerce, mais il ne se relèvera des autres déchéances qui viennent d'être énumérées qu'au moyen de la réhabilitation.

Les effets jusqu'ici indiqués se réfèrent à l'avenir, c'est-à-dire à l'époque qui suit le jugement déclaratif, mais ce jugement produit également des effets dans le passé.

Le jugement déclaratif et la cessation des paiements sont deux faits bien distincts qu'il ne faut pas confondre ; le deuxième peut être de beaucoup antérieur au premier.

Il y a donc un temps plus ou moins long pendant lequel le commerçant, sous le coup d'une déclaration de faillite, reste à la tête de ses affaires.

La loi devait, évidemment, déterminer le sort des actes qu'il a faits dans cette situation car dans beaucoup de cas, presque toujours même, une déclaration de faillite ne produisant son effet que dans l'avenir laisserait les créanciers sans protection contre les fraudes du débiteur qui aurait eu le soin de prendre les dispositions nécessaires pour augmenter son passif, dissimuler son actif ou le céder à un tiers complaisant.

Dès lors, le jugement déclaratif est considéré comme étant le terme d'une certaine période dite *période suspecte*, qui commence à la cessation des paiements et comprend même, suivant les cas, les dix jours qui ont précédé cette cessation. Les actes intervenus pendant cette période, présumés faits en fraude des droits des créanciers, sont soumis à un régime spécial de nullité ou d'annulation.

La loi établit trois catégories de nullités :

1ère catégorie. — Sont nuls de plein droit, certains actes accomplis

pendant cette période ou dans les dix jours qui l'ont précédée, ce sont : tous les actes translatifs de propriété mobilière ou immobilière, à titre gratuit ; les paiements de toutes dettes non échues, ainsi que les paiements des dettes même échues, si ces paiements ont été faits autrement qu'en argent ou effets de commerce ; (par exemple en marchandises) toutes hypothèques conventionnelles ou judiciaires et tous droits d'antichrèse ou de gage constitués sur les biens du débiteur, postérieurement à la naissance de la créance ainsi garantie.

On voit fréquemment des créanciers obligés de restituer à la faillite des marchandises qu'ils ont reçues en paiement de cette manière.

2e catégorie. — D'autres actes peuvent être annulés s'ils sont postérieurs à la cessation des paiements mais seulement dans le cas où il serait démontré que le tiers qui a traité avec le failli avait connaissance de la cessation des paiements. Il en est ainsi de tous actes et engagements civils ou commerciaux à titre onéreux autres que ceux frappés des nullités de droit, et des paiements en espèces ou effets de commerce pour dettes échues.

C'est avec raison que cette disposition a été insérée dans la loi. Il serait injuste qu'un créancier plus exigeant et plus opiniâtre que les autres conservât l'argent qu'il a reçu du failli lorsque celui-ci était prêt à sombrer. C'est pourquoi il arrive souvent que, sur les instances du syndic, les tribunaux prononcent l'annulation des paiements ainsi effectués et ordonnent le rapport à la masse active de la faillite des sommes versées dans ces conditions.

3e catégorie. — Les inscriptions d'hypothèque ou de privilège prises depuis la cessation des paiements ou dans les dix jours précédents peuvent être annulées s'ils est écoulé plus de quinze jours entre la date de l'acte constitutif de l'hypothèque ou du privilège et la date de l'inscription.

Cette précaution paraît inexplicable et ses motifs passablement obscurs. Voici l'intention du législateur. Un commerçant de mauvaise foi, prenant de longues dates ses précautions pour donner un aspect naturel à la fraude qu'il prémédite, pourrait se reconnaître débiteur d'un tiers complice de sa fraude et lui conférer une hypothèque sur ses propriétés. Mais, pour ne pas nuire à son crédit, pour qu'il puisse, au contraire, donner une haute idée de sa solvabilité, l'hypothèque ne serait inscrite qu'au dernier moment,

lorsque le commerçant se disposerait à faillir. L'obligation ayant été consentie bien longtemps avant la cessation des paiements ne serait ni nulle, ni annulable, et le tour serait joué, mais il ne peut en être ainsi, grâce à cette sage précaution de la loi. — (A suivre.)

### CONSERVATION DU LAIT PAR LA CONGELATION

M. L. Grandean s'occupe de cette question dans le *Journal d'agriculture pratique*.

La conservation parfaite du lait pendant un temps suffisamment long pour en permettre le transport à de grandes distances et le séjour dans des dépôts qui le livrent progressivement à la consommation, vient de faire, dit-il, un pas décisif. C'est en Danemark, où sont nées les applications les plus importantes de la science au traitement du lait, que ce progrès considérable pour l'industrie laitière a été réalisé.

Un ingénieur danois, M. F. Casse, a imaginé un système de conservation du lait par le froid, qui est appliqué, depuis le printemps de 1896, dans les grandes laiteries de la *Société laitière danoise* dont les installations se trouvent à 160 et 170 kilomètres de Copenhague. Dans cette ville même, a été organisé, par la même Société, un troisième établissement où le lait arrive congelé par les procédés que je vais décrire sommairement, pour être conservé jusqu'au moment de sa livraison aux détaillants. Les installations de la Société danoise permettent de traiter 30,000 litres (300 hectolitres) de lait par jour. Elles livrent aujourd'hui 20 à 25,000 litres de lait et ne suffisent pas à la consommation locale.

On pourrait être tenté d'émettre quelques doutes sur la conservation absolue et prolongée des caractères physiques, chimiques et organoleptiques d'un liquide aussi altérable que le lait, sous la seule influence d'une congélation partielle effectuée au moment de la traite et suffisant à préserver le lait de toute altération pendant des semaines.

Ainsi, après avoir reçu de M. F. Casse les communications que je viens de résumer, me suis-je empressé de me rendre à l'invitation qu'il m'avait adressée, ainsi qu'à un certain nombre de personnes, d'assister à Paris, à l'ouverture d'un bidon de lait expédié de Danemark. Le vendredi 25 juin dernier, je me suis rendu à la Station d'essai des machines, où notre collaborateur et ami M. Ringelmann avait bien voulu

autoriser M. F. Casse à faire la démonstration des résultats de son procédé. Dans le terrain attenant au laboratoire, à deux heures de l'après-midi, par une chaleur de 29 degrés, en compagnie de MM. Aimé Girard, Lindet, professeur à l'Institut agronomique; Kaiser, directeur du laboratoire de chimie de l'Institut agronomique; L. Mangin, et d'un certain nombre d'autres personnes, j'ai assisté à l'ouverture d'un bidon de lait de 300 litres de contenance, arrivé à Copenhague le 22 au soir. Le lait qui remplissait le bidon provenait de la traite faite le mercredi, 16 juin; les blocs congelés y avaient été placés le même jour et l'on avait achevé le remplissage avec une autre partie du même lait non gelé, trait le jeudi 17. Envoyé le soir même à l'usine de congélation à Copenhague, le récipient en tôle, plombé, entouré d'une enveloppe de feutre de six centimètres environ d'épaisseur, avait été expédié le 18 à Lubeck; de ce port, il était venu *via* Cologne à Paris, où il est arrivé le mardi 22 juin. Dédouané, le lendemain 23, il avait été conduit le 24 à la station d'essais des machines et déposé à l'air dans le voisinage du laboratoire.

À l'ouverture du bidon, le 25 juin, à deux heures, c'est-à-dire neuf jours après le moment où avait eu lieu la traite des vaches, le lait avait l'aspect feuilleté que j'ai décrit plus haut: je ne puis mieux comparer son aspect qu'à celui d'un sorbet: des glaçons plus ou moins volumineux étaient mélangés à cette neige lactée. Progressivement dégelé par le contact avec de l'eau, à la température ordinaire, des vases qu'on remplissait du mélange glacé, ce lait se présentait avec tous ses caractères extérieurs et la saveur du lait le plus pur et le plus fraîchement extrait du pis de la vache. Le liquide était parfaitement homogène, n'offrant aucune séparation de matière grasse, il n'y avait pas trace de barattage.

Tous les assistants ont été unanimes à constater l'identité absolue à l'aspect et à la dégustation avec du lait frais, de ce lait âgé de près de dix jours et qui avait supporté, par les températures élevées que nous venions de traverser, un long voyage par chemin de fer d'abord, par mer ensuite, puis de nouveau par chemin de fer. Nous avons tous été convaincus que, pendant un temps assez long encore, à coup sûr durant plusieurs jours, le lait venu de Copenhague serait demeuré à zéro et aurait conservé toute sa qualité. Le séjour dans les ports et dans les gares, pas plus que le transport, n'avait altéré en rien ses propriétés et sa saveur.

L'industrie créée par M. F. Casse nous a paru des plus intéressantes; reste à voir le parti que les éleveurs français pourraient tirer de son application au lait de leurs étables. Il faudrait disposer par jour du lait de mille vaches, selon M. Casse, pour installer une laiterie à congélation.

(La Laiterie.)

### LA FABRICATION DES MONTRES EN SUISSE

Au moment où de toutes parts on semble être sous la crainte de l'envahissement des produits américains, il nous a semblé utile de faire connaître l'état actuel de la production de l'horlogerie en Suisse en la comparant à celle des autres pays.

La Suisse produit à elle seule presque autant de montres que les autres pays du monde réunis, et la valeur de cette production peut être estimée à 100 millions par an. En 1896, l'exportation a été de 93 millions, en progrès de plus de 9 millions sur 1893.

Le nombre de montres en or, en argent, en nickel, et des mouvements sans boîtes fabriqués l'année dernière, a été de 5,695,579, chiffre auquel il faut ajouter 5,315 pièces compliquées, telles que chronographes, répétitions, etc. Cette production est supérieure de près de 700,000 pièces à celle de l'exercice précédent.

Parmi les pièces exportées, les montres en or entrent pour 30 0/0, les montres en argent pour 48 0/0, et les montres en autre métal pour 22 0/0.

En répartissant par jour le mouvement d'exportation de ces pièces, on trouve que la Suisse envoie chaque jour: en Allemagne, 3,671 montres; aux Etats-Unis, 1,345; en Autriche, 1,243; en Russie, 1,217; en Asie orientale, 1,060; en Italie, 915 et en France, 319 montres.

Tandis que l'Allemagne prend surtout des montres en or et en argent (39 et 25 0/0 de l'exportation totale), la Grande-Bretagne demande surtout des montres en métal (39 0/0). Quant aux Etats-Unis, ils ne demandent guère à la Suisse que des mouvements finis, sans boîtes (78 0/0).

Restant les pièces compliquées, dont la Grande-Bretagne prend 46 0/0, la France 24 0/0 et l'Allemagne 11 0/0.

Ajoutons à ces objets les pièces à musique toujours très en honneur en Allemagne, qui en absorbe pour plus de 3 millions de francs (25 0/0 de la production).

Les Etats-Unis ne sont d'ailleurs pas non plus insensibles aux charmes de ses objets, et en demandent presque autant que l'Allemagne (22.50/0.)

La montre d'or tend décidément à se démocratiser ; son prix baisse, en raison de l'amincissement des boîtiers qui va augmentant. D'une valeur moyenne de 66 francs en 1885, elle ne coûte plus, en 1895, que le prix moyen de 54 francs. Dans le même temps, le prix de la montre en argent est tombé de 20 francs à 13 francs, et celui de la montre en métal de 12 fr. à 9 fr. 50.

En France, l'industrie horlogère du Jura, répandue dans la région montagneuse du Doubs, avec son centre à Besançon, lutte courageusement contre sa voisine.

D'après une étude de M. Reverchon, la production bisontine a été, en 1896, de 480,000 pièces en or et en argent et de 120,000 pièces en métal. Le dernier recensement (1896) accusait 342 patrons et 7,905 ouvriers.

La région de Morteau a produit 20,000 montres en or, 400,000 montres en argent et 800,000 montres en métal.

Le rayon de Montbéliard donne une production annuelle d'environ 1,200,000 montres en métal préparées en vue de l'exportation et dont la valeur moyenne peut être évaluée à 7 francs.

Enfin le rayon de Cluses, où sont fabriquées surtout des fournitures et des outils d'horlogerie et des mouvements sans boîtes, produit annuellement près de 73,000 pièces. La valeur moyenne de chaque mouvement est de 5 francs.

Au total la fabrication française, de la montre sur le versant occidental du Jura occupe, selon les évaluations de M. Reverchon, environ 20,000 ouvriers et la valeur totale de sa production est de 40 à 45 millions : presque la moitié de la valeur de la production suisse.

Il est à présumer que les mouvements que nous venons d'indiquer ne feront que s'accroître dans l'avenir, les causes en sont trop profondes pour qu'en effet elles puissent changer aisément le cours de leur évolution. — *Industrie Progressive.*

## LE PEGAMOID

L'attention du monde industriel est vivement éveillée depuis quelque temps par un nouveau produit ayant nom le pégamoïd.

Le pégamoïd est une sorte d'émail souple que l'on peut appliquer aux

tissus de toute espèce, aux papiers, aux cartons, etc., et qui a la qualité de les rendre imperméables, isolateurs, lavables, réfractaires aux acides comme aux corps gras et insensibles aux changements de température.

Par suite de ces qualités multiples, le pégamoïd est utilisé dans toutes les industries qui ont un emploi quelconque de l'une ou l'autre des matières que nous venons de citer, ainsi notamment dans l'industrie du cuir—maroquinerie, sellerie, reliure—dans l'ameublement la tapisserie, l'imprimerie, etc.

La multiplicité des conditions d'application du produit en cause amène naturellement la question de savoir s'il peut être utilisé sans produire des altérations aux qualités de la matière pégamoïdée.

La réponse est tout à l'avantage du pégamoïd. Elastique et souple par lui-même, il ne durcit pas et n'enlève rien à la souplesse de la matière soumise à son action. Incolore de lui-même—pouvant toute fois aisément être coloré—il n'altère pas les couleurs primitives des objets, il leur donne au contraire un brillant agréable ; enfin, sa composition exempte de tout élément pouvant corroder, attaquer ou rompre d'une façon quelconque, lui donne une innocuité absolue à tous égards.

Aux vêtements, le pégamoïd procure l'imperméabilité sans leur communiquer l'odeur désagréable du caoutchouc ; quels qu'ils soient, il permet de les laver au moyen d'une simple éponge imbibée d'eau claire.

Les chaussures en toile pégamoïdée sont plus légères et, à prix égal, plus solides que les chaussures en cuir.

Les tissus pégamoïdes sont plus aptes au gaufrage que le cuir et permettent d'obtenir les plus belles imitations de cuir de Cordoue, de cuir de Venise, etc., d'une solidité au moins égale à celle des produits véritables et d'un prix de 40 à 50 p. c. inférieur. Ces tissus, soit qu'ils imitent le cuir, soit qu'ils conservent leur aspect réel, sont déjà devenus d'un grand emploi dans l'ameublement en général : fauteuils, chaises, tentures, tapisseries, etc. ; les meubles recouverts de pégamoïd sont, du reste, d'un nettoyage simple, les tentures n'absorbent aucun miasme, ne logent aucun microbe.

Pour la literie, les toiles à matelas, les taies d'oreillers recouvertes de pégamoïd empêchent toute contamination du tissu, du duvet ou de

la laine, avantage inappréciable qui indique l'emploi du nouveau produit pour les chambres d'hôtel, les hôpitaux, les voitures en général—omnibus, tramways, chemins de fer, etc.

Dans la reliure, les produits pégamoïdés réalisent l'idéal du bibliophile ; papier et reliure non salissables, inattaquables aux insectes, exempts de durcissement et de fendillement.

Nous pourrions encore prolonger notre énumération, mais nous estimons qu'elle suffit pour qu'on ne s'étonne pas qu'en peu de temps le pégamoïd ait supplanté, dans une foule d'applications, des produits similaires tels que les vernis, les cirages, le caoutchouc, etc.

En Amérique, en Angleterre, en France, en Belgique, partout en un mot, il se rencontre et se propage chaque jour davantage.

Parmi quelques applications très récentes, nous citerons au hasard celles faites par la Compagnie des Omnibus à Paris, par l'Etat belge pour ses voitures à voyageurs de première et deuxième classes, par la Compagnie des Chemins de fer de la Flandre occidentale à Bruges.

Aux dernières grandes manœuvres faites par l'armée belge, les officiers supérieurs et les attachés militaires étaient munis de cartes tirées sur tissus pégamoïd par l'institut cartographique militaire.

## REGLES A OBSERVER DANS LES ETABLES

Un exemple à imiter :

L'Union des Syndicats agricoles du Hanovre a fait imprimer sur carton pour être affichée dans les étables, la notice suivante dont voici la traduction :

*1. Etable.* — 1. Veiller à ce que l'air soit toujours pur et la température uniforme, 15 à 18 degrés. Ces deux conditions sont indispensables à la santé des animaux. Le froid, dans les étables, diminue l'efficacité de la nourriture dont une partie est utilisée exclusivement à la production de chaleur ; d'autre part, une température trop élevée diminue l'appétit et affaiblit les animaux. Les courants d'air provoquent des refroidissements et des inflammations du pis.

2. Tenir toujours l'étable propre et débarrassée de toute vermine ; veiller à ce que le purin s'en écoule facilement ; que le pavé et les mangeoires soient propres et ne pas oublier que, pour se coucher, l'animal doit disposer d'un emplacement suffisant et commode.



3. L'étable doit être bien éclairée, toutefois il faut noter qu'une lumière vive ou les rayons du soleil tombant directement dans les yeux des animaux inquiètent ceux-ci.

*B. Soins à donner aux animaux.*—

1. Veiller à ce que les animaux soient toujours propres en leur donnant une litière suffisante et en les nettoyant régulièrement avec l'étrille ; ce n'est qu'à ce prix qu'ils peuvent rester en bonne santé. Les traiter toujours avec douceur et les ménager pendant le travail ; c'est le moyen d'obtenir le maximum d'efforts ou de production. Dès qu'il y a possibilité, leur faire prendre régulièrement de l'exercice en plein air ; c'est excellent pour leur santé et indispensable au jeune bétail.

2. Tous les travaux à exécuter à l'étable : enlèvement du fumier, fourrage, traite, doivent se faire tranquillement et régulièrement aux mêmes heures, car tout bruit insolite, tout retard dans la distribution des aliments agitent les animaux se nuisent à la parfaite utilisation de la nourriture. Pour assurer cet effet, il est indispensable qu'entre les repas, les animaux jouissent du plus grand calme.

3. Ne pas user des moyens violents envers les animaux malades et, autant que faire se peut, les isoler.

4. Inscrire la date de la saillie des femelles.

5. Les personnes atteintes de maladies contagieuses ne doivent jamais être employées dans les étables ni s'occuper des vaches.

6. Autant que possible, écarter des étables les bouchers, les marchands de bétail, par crainte des maladies contagieuses qu'ils peuvent y apporter, surtout lorsqu'il en règne dans la contrée.

*O. Alimentation.*— 1. Préparer la nourriture en un endroit bien propre et en écarter les fourrages avariés.

2. Observer un ordre déterminé dans la distribution des divers fourrages et donner ceux-ci non en une seule masse, mais par portions ; de la sorte, les animaux mangeront avec plus d'appétit et n'en laisseront rien perdre.

3. Choisir les matières alimentaires de telles sortes que l'ensemble de la ration contienne les divers principes nutritifs dans les proportions relatives voulues, ce qui en assure la meilleure utilisation possible. Si ces propos ne sont pas observés, l'effet produit est inférieur à la dépense, il y a gaspillage.

4. Nourrir les animaux selon leurs besoins ; ne pas donner à tous la même ration, mais proportionner celle-ci à la production, notamment

pour les vaches laitières. Nourrir modérément les vaches qui s'approchent du moment du vêlage.

5. Ne changer de régime alimentaire que peu à peu ; tout changement brusque est nuisible aux animaux et se traduit par une mauvaise utilisation de la nourriture.

6. Ne jamais se servir d'ingrédients propres à augmenter la production du lait, qui forcent les animaux à absorber un excès d'eau. Il en résulte un affaiblissement de la santé, surtout chez les vaches qu'on emploie au trait, et une diminution de la durée de leurs services.

7. Donner régulièrement du sel aux animaux.

8. Comme boisson, leur donner toujours de bonne eau, bien pure, mais, en hiver, pas trop froide.

*D. Traite et traitement du lait.*—

1. La plus extrême propreté est la condition la plus essentielle pour la traite et le traitement ultérieur du lait. Par conséquent, tous les vases, tous les appareils destinés à être en contact avec ce produit doivent être tenus on ne peut plus propres. On les exposera au grand air et jamais dans l'étable. On lavera le pis avant de commencer à traire et on ne se mettra à ce travail qu'avec les mains très bien lavées.

2. Traire sans rudesse et régulièrement pour que la traite ne cause aucun malaise à la vache ; traire toujours à fond, parce que le dernier lait est le plus gras et que l'on gâte les vaches en traçant autrement.

3. Passer le lait sur un bon tamis aussitôt après la traite et l'emporter de l'étable sans tarder.

4. Refroidir le lait de suite après la traite, non dans l'étable, mais dans une atmosphère bien pure, et le conserver dans un endroit bien aéré. Ne fermer les vases à lait qu'après que le lait refroidi en a été enlevé, mais aussi longtemps qu'il s'y trouve, les recouvrir de linges bien propres.

5. Ne jamais mélanger avec le lait normal celui provenant des vaches malades ou non normal, de même que celui des vaches fraîchement vélées, aussi longtemps qu'on ne peut le cuire, ainsi que celui des vaches en état de gestation avancée, dès qu'il ne peut plus subir la cuisson.

## LE PROBLEME DE LA RECLAME

Sous ce titre, un publiciste viennois, M. Kuchenmeister, a publié sur la réclame moderne une petite brochure résumant sous forme d'aphorismes les conseils relatifs à la publicité. Voici quelques-unes de ces maximes :

Une bonne réclame est de l'or en barres. L'homme habile en réclames réussit infailliblement.

Tout concurrent, pour si connue que soit sa maison, qui ne fait pas d'annonces, abandonne le marché à ceux de ses concurrents qui en font.

L'annonce n'opère que sous la pression suggestive de la durée.

La réclame raisonnée est l'instrument qui sert à peser la valeur commerciale d'une maison.

On ne saurait dire combien de fortunes colossales ont été conquises par l'emploi intelligent et large de l'annonce.

Une ancienne maison, qui a fait beaucoup de publicité, peut se restreindre et espacer savamment ses annonces : mais elle ne doit jamais se laisser oublier.

Plus un journal provoque la publicité, plus il rend de services à qui sait le lire. Sa vie, sa puissance, attirent l'annonce, et, par un juste retour, la publicité accroît sous mille formes son action utile.

## Les Débuts d'un Millionnaire

Le nom de Fleischmann est familier à tous les épiciers du continent. L'inventeur du levain qui porte son nom est arrivé à édifier une grande fortune.

Au moment où il vient de disparaître de la scène du monde, il nous a paru intéressant de noter quelques épisodes de cette vie entièrement consacrée à l'industrie et à... la charité !

M. Fleischmann était un industriel, un capitaliste doublé d'un philanthrope. Sa mort a été une calamité publique pour la ville de Cincinnati, où il avait fixé sa résidence, et pour le pays tout entier.

Quelques mois sur ses débuts. M. Fleischmann quitte ses parents à 13 ans et entre au service d'un noble Hongrois, qui lui fit enseigner la distillerie : c'est également là qu'il fut initié à la préparation de la levure qui a fait sa réputation et sa fortune en Amérique où il arriva en 1866. Il passa deux ans à New-York et de là, partit pour Cincinnati où il fit la rencontre de M. James W. Goff qui, au cours d'un voyage en Hongrie où il visita plusieurs distilleries, s'intéressa à la fabrication de la levure.

A son retour en Amérique, M. Goff, qui était un enthousiaste, parla à M. Fleischmann de cette levure fameuse.

— Mais j'en ai fabriqué, dit M. Fleischmann, et je puis en fabriquer encore.

Une société fut formée entre l'inventeur et le capitaliste, on loua une grande distillerie à New-York ; l'exposition de Philadelphie en 1876 où la Compagnie dépensa des milliers de dollars en une publicité intelligente, fit connaître aux quatre coins des Etats-Unis et sur tout le continent américain cette préparation renommée.

C'est de cette époque que date le succès de la maison qui possède aujourd'hui des succursales dans toutes les villes importantes du Canada et des Etats-Unis, succursales desservies par un service de plus de mille voitures de distribution.

La Compagnie possède d'immenses propriétés dans dix-huit Etats de l'Amérique.

# Notre Inventaire

Etant pris, nous avons décidé de réduire notre stock dans quelques lignes telles que :

RAISINS VALENCE " FINE OF STALK "

" " " SELECTED " en boîtes et ½ boîtes

" " " 4 CROWNS LAYERS "

Les meilleures marques connues.

Nous venons de recevoir un char de

## Fruits évaporés de Californie

En boîtes de 25 lbs et paquets de 1 lb.

Tous les fruits ci-dessus sont offerts au commerce à des prix excessivement bas.

## MELASSE

Comment est votre stock ?

Nous offrons les Mélasses :

Des " Barbades," Extra choix en tonnes

" Porto-Rico," Fancy " Pons " en tonnes et tierces

" Porto-Rico," Choix " Pons " en tonnes

" Nouvelle-Orléans," en barils et ½ barils

à des prix déflant toute concurrence

N'oubliez pas que notre assortiment de poisson pour le Carême est très complet.

Écrivez pour nos cotations et-échantillons, cela vous paiera.



# Laporte, Martin & Cie

## MONTREAL.

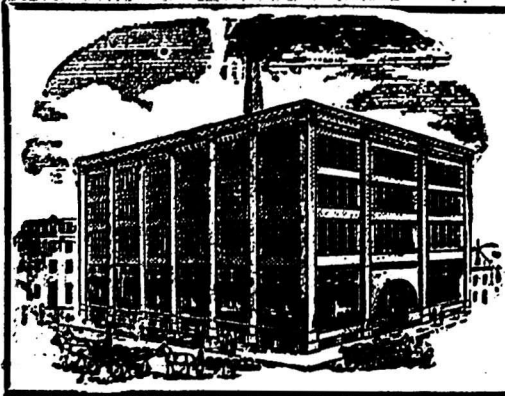
# COURROIES EN CUIR

Tanné au Chêne

MANUFACTURÉES PAR **SADLER & HAWORTH**

(Ci-devant ROBIN, SADLER & HAWORTH.)

BUREAU ET MANUFACTURE Coin William et Seigneurs, Montreal.



## REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal, 3 février 1898.

### FINANCES

A Londres, on coteait hier les capitaux disponibles sur le marché libre à vue et à terme de 2½ à 2¾ p. c.

Les consolidés se négociaient hier à Londres à 112 9/16 au comptant et 112½ à terme.

Le taux d'escompte de la banque d'Angleterre est à 3 p. c.

A Montréal, les prêts à demande se font de 3½ à 4 p. c. Les billets de clients s'escomptent aux taux de 6 et 7 p. c.

Les banques vendent leurs traites entre elles : à 60 jours à une prime de 8½ à 8¾ ; à demande, de 9 1/16 à 9 3/16. Sur le comptoir la prime est : à 60-jours de 8½ à 9 ; à vue de 9½ à 9¾. Le papier de commerce se négocie à 60 jours à une prime de 8½ à 8¾ sur le comptoir et les traites documentaires à 8¾.

Le papier court sur Paris vaut 5.19½ et le papier long 5.20½ entre banques.

L'argent en barre vaut à New-York 56½c et à Londres 26¼.

La Bourse de Montréal a encore bien profité de l'abondance de l'argent et des taux faciles. L'activité constatée depuis plusieurs semaines ne se dément pas.

Les actions des banques ont donné lieu à quelques ventes de placements, par tous petits lots généralement; quand on n'a pas procédé par unité.

Les honneurs de la semaine appartiennent à la Cie du Gaz qui ferme à 197½ après 194 la semaine dernière; et surtout à la Royal Electric qui finit à 154½ gagnant 8½ points depuis notre dernière revue.

Les opérateurs ont changé leurs fusils d'épaule, les autres valeurs ne leur laissant plus guère de marge pour le moment.

Les actions des chars urbains de Montréal ont encore gagné : les anciennes 2½ et les nouvelles 2¾.

Les Richelieu & Ontario font 113½ au lieu de 111½ la semaine dernière.

Le câble commercial est bien tenu à 186½ après 183½, soit un gain de 2¾.

Les autres valeurs offrent peu de variation à l'exception du C. P. R.

Les actions du C. P. R. qui se négociaient hier à 89½ ont fermé aujourd'hui à 87½ en sympathie avec la baisse qui s'est produite sur le marché de Londres, à la suite de bruits de guerre entre nos deux grandes compagnies de chemins de fer et dont nos lecteurs trouveront ailleurs l'écho.

Rien ne fera davantage, croyons-nous, pour faire rentrer dans l'ordre ces deux puissantes rivales, le G. T. R. et le C. P. R. Voici les prix auxquels ont été opérées les dernières ventes dans le courant de la semaine finissant mercredi soir :

#### Valeurs de banques :

Banque de Montréal	238
" Toronto	227
" Commerce	135
" des Marchands	179
" Molsons	...
" British	...
" d'Halifax	...
" Union	...
" Ontario	...
" Hochelaga	147½
" Québec	123
" Nationale	...
" Jacques-Cartier	98½
" East-Townsh.	...
" Ville-Marie	...
" Nova Scotia	...

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

Vendeurs		Acheteurs	
Banque du Peuple	.....	.....	.....
" Jacques-Cartier	.....	98½	.....
" Hochelaga	.....	150	146
" Nationale	.....	95	87
" Ville Marie	.....	100	92

#### Valeurs industrielles :

Gaz de Montréal	.....	197½
Colored Cotton (bons)	.....	.....
" " (actions)	.....	.....

Montreal	.....	145
Dominion	.....	96½
Dominion Cotton (pref.)	.....	...
Merchants	.....	.....
Royal Electric	.....	154½
Auer Light Co.	.....	.....
Dominion Coal (pref.)	.....	107½
" " (ord.)	.....	22
" " (bons)	.....	106½
Intercolonial Coal	.....	82

#### Compagnies de transport :

Can. Pac. Ry.	.....	87½
Toronto St. Ry.	.....	96½
Ottawa Electric	.....	.....
Montreal St. Ry. [ancien] (ex-div.)	.....	248½
" " [nouveau]	.....	246
Halifax St. Ry (actions)	.....	123
" " (bons)	.....	106½
St. John St Ry	.....	.....
Cornwall St Ry	.....	.....
Duluth S. S. & Atlantic (ord.)	.....	3½
Duluth S. S. & Atl. (pref.)	.....	.....
Rich. & Ont (actions)	.....	113½
" " (bons)	.....	.....

#### Valeurs diverses :

Montreal Telegraph	.....	180
Câble Commere'l (actions)	.....	186½
" " (enreg.)	.....	.....
Postal Telegraph	.....	.....
Bell Teleph (actions)	.....	174½
" " (bons)	.....	.....
West. Loan & Trust	.....	.....
Loan & Mortgage	.....	.....
Northwest Land [pref.]	.....	.....
" " [comm]	.....	13
Windsor Hotel	.....	.....
Heat & Light Co (actions)	.....	39
" " (bons)	.....	85
Canada Paper (bons)	.....	97

### COMMERCE

Les transactions avec le dehors sont rendues difficiles par la température : on reçoit des ordres à livrer plus tard. Néanmoins le commerce ne se plaint pas trop de l'état actuel des affaires sachant que le temps d'arrêt est dû à des causes purement climatiques tandis qu'il constate que la confiance ne se dément pas.

La neige abondante qui couvre la ville et les chemins de la campagne est

## LE GIRAGE UNIVERSEL DE CAMERON

Pour Chaussures en Cuir Jaune, Brun et Tan, Sells, Rânes, Sacs de Voyages et toutes sortes d'Articles de ce genre.

### VERNIS A CHAUSSURES CAMERON...

Ce vernis est universel, il a obtenu les médailles d'or aux différentes expositions universelles il donne à la chaussure, ou autres articles en cuir, un brillant riche, et conserve parfaitement le cuir. .... Demandez des échantillons.

The D. CAMERON UNIVERSAL SHOE DRESSING Co.



L. A. DASTOUS, Representant, No 18 rue St-Alexis, Montreal.



# .....La CANADA LIQUOR CO., Limitee

Successors de AND. BRISSET & FILS.

.....21, 23, 25, rue Gosford, Montréal

ONT TOUJOURS EN STOCK UN ASSORTIMENT COMPLET DE

**CLARET, PORT, SHERRY, MALAGA, MADERE, COGNAC, RHUM, CONSERVES ALIMENTAIRES, ETC.**

SEULS AGENTS AU CANADA  
POUR LES MARQUES :

**RHUM ST. JAMES, AMER PICON, CLARET MONTFERRAND de Marceau, de Bordeaux**

ECHANTILLONS ET PRIX ENVOYES SUR DEMANDE.

**GIN WILKIN.** (Ce gin, de qualité supérieure et d'un goût agréable, a obtenu les plus hautes récompenses aux expositions internationales)

une bonne aubaine. A la ville pour le travail qu'elle procure à nos ouvriers et à la campagne qui aura pour longtemps de bons chemins quand les routes seront frayées.

En attendant, nous devons constater la fermeté des prix dans toutes les lignes. Bon nombre d'articles devront subir une avance dès que la demande se fera sentir.

**Cuir et Peaux**—Nous cotons les peaux payées aux bouchers par les acheteurs non syndiqués: Peaux de bœuf No 1, 9½c; No 1, 8½c et No 3, 7½c. Peaux de veaux No 1 9c et No 2 7c. Peaux de moutons, de 90c à \$1.00. Peaux de chevaux No 1, \$3.00 et No 2, de \$2.25 à \$2.50. Les prix payés par les tanneurs doivent être augmentés de ½c pour les peaux de bœuf et de 1c pour les peaux de veaux; de 5c pour celles de moutons. Les tanneurs paient \$3.40 pour les peaux de chevaux No 1 et de \$2.50 à \$3.00 pour celles du No 2.

Les cuirs sont sans changement; les affaires sont tranquilles, retardées à la campagne par l'appréhension d'un hiver long et rigoureux.

**Draps et nouveautés**.—Les manufactures travaillent toujours à force. Les maisons de gros sont satisfaites des ordres qu'elles reçoivent et le détail n'a pas trop à se plaindre des rigueurs de l'hiver. En somme, la situation a bien changé si on la compare à celle des années précédentes à pareille époque.

**Epiceries, Vins et Liqueurs**—Les affaires sont relativement bonnes; les prix sont fermes sur toute la ligne et pour peu que la demande se fasse sentir sur certains articles, on peut s'attendre à une hausse.

Les sucres sans changement; rien encore n'a été décidé quant à l'union des épiciers de gros pour la vente de cet article, une solution dans un sens ou dans l'autre est cependant imminente. Nous croyons que l'entente sera difficile et que les maisons de gros auront la liberté de vendre chacune à son prix.

Les raffineurs n'offrent rien à moins de 2½ pour les sirops raffinés de nouvelles fabrication; une fois les stocks anciens épuisés il faudra passer par leurs exigences, mais comme cet article

est depuis longtemps négligé, on en a peut être encore pour quelque temps avant que les prix actuels avancent.

On s'est porté vers la mélasse qui est d'un prix abordable, mais comme cette dernière se fait rare, on peut s'attendre à la payer plus cher dès que la demande, qui est assez bonne déjà, s'accroîtra davantage.

On offre des mélasses nouvelles de Barbades, il est vrai; mais elles sont loin encore de notre portée, puisque les premiers arrivages ne se feront qu'en mai. C'est un article à ne pas perdre de vue pour ceux qui n'ont pas un approvisionnement suffisant.

Les raisins, principalement ceux de Corinthe demandent également à être suivis de près, sans négliger les conserves de légumes dont nous avons plusieurs fois parlé.

Les cafés sont faibles; c'est le seul article qui se tient mal.

Les thés restent stationnaires.

Le tabac canadien en feuilles se vend maintenant, à prix de début, 14c dans le gros, c'est le d'augmentation.

**Fers, ferronneries et métaux**.—Affaires calmes; pas de changements de prix.

**Poissons**—La demande est bonne principalement pour les harengs de toute provenance et la truite des lacs.

Nous n'avons pas de changement de prix à signaler; mais si la demande se maintient telle qu'elle a été depuis quelque temps, les approvisionnements seront assez vite enlevés.

**Salaisons, saindoux, etc**—Les prix restent les mêmes, la demande est satisfaisante.

On annonce de St Pétersbourg que le Czar de Russie a sanctionné la nomination du professeur Martens comme président du tribunal d'arbitrage chargé de se prononcer sur la contestation de territoire entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis du Venezuela. Il est probable que le tribunal siégera à Paris.

## Revue des Marchés

Montréal, 3 février 1898.

### GRAINS ET FARINES

#### MARCHÉS ÉTRANGERS

Les derniers avis reçus par le câble au Board of Trade cotent, comme suit, les marchés du Royaume-Uni à la date d'hier:

“Londres. Chargements à la côte: blé, inactif; mais, sans affaires. Chargements en route: blé, plus recherché; mais, tranquille pour celui d'Amérique et facile pour celui du Danube.—Marché, anglais de la campagne, tranquilles.—Liverpool. Blé, ferme; mais, tranquille; mais américain vieux mélangé disponible 3s 4½. Farine première à boulanger de Minneapolis 25s 3½. Sur options: blé: 7s 9½ mars; 7s 4½ mai; 7s 1½ juillet; 6s 6½ septembre; mais: 3s 2½ février; 3s 2½ mars; 3s 1½ mai; 3s 1½ juillet.”

A Paris, on cotait hier le blé de février fr 28 65 et d'avril fr. 27 70; la farine de février fr 61 40 et de mai fr. 59 00. Les marchés français de l'intérieur sont soutenus.

Nous lisons dans le *Marché Français* du 15 janvier:

“Les premiers jours de cette semaine ont encore présenté la même température douce et humide que précédemment; depuis jeudi, par contre, le temps s'est sensiblement refroidi, il gèle pendant la nuit et le thermomètre reste suffisamment bas pendant le jour. La culture se montre satisfaite de ce changement qui, survenant à une époque où tous les blés, même les derniers semés, ont pu acquérir une vigueur suffisante pour n'avoir rien à craindre de gelées un peu vives, sera pour bon effet de nettoyer les terres des mauvaises herbes et des insectes.”

Le gouvernement des Etats-Unis, dans son rapport au 31 janvier, maintient le chiffre de 537,000,000 minots comme ayant été la production en blé de nos voisins en 1897.

On estimait jusqu'à ces derniers temps qu'au 1er juillet dernier, il restait 30,000,000 minots de blé; le *Chicago Bulletin*

## LEDUC & DAOUST MARCHANDS DE GRAINS et de PRODUITS

EN GROS ET A COMMISSION

Spécialité: **Beurre, Fromage, Œufs et Patates.**

AVANCES LIBÉRALES FAITES SUR CONSIGNATIONS.  
CORRESPONDANCE SOLLICITEE.....

1217 ET 1219, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

C. H. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr.

## LETOURNEUX, FILS & GIE, Lim., MARCHANDS FERRONNIERS

Nos. 259, 261, 263 ET 265 RUE SAINT-PAUL MONTREAL

## EMILE JOSEPH, LL. B.

AVOCAT

Chambre 701

MONTREAL

New York Life Bldg.

### UNE MEDECINE IDEALE

Pour la famille. Contre l'indigestion, l'état bilieux, le mal de tête, la constipation, les maux de ventre, les maux de haleine, et tous les dérangements de l'estomac, du foie et des intestins.

### LES "RIPANS TABULES"

Agissent doucement et promptement. Une digestion parfaite résulte de leur emploi. Une seule soulagée. En vente par tous les pharmaciens, ou envoyées par maille.

RIPANS CHEMICAL CO., 10 BRANCO ST. N.

**VIGNOLE CONCORDIA, SANDWICH, CO. ESSEX, Ont.**

Nos célèbres Clarets et Sauternes sont en usage dans tout le Dominion, et donnent la plus grande satisfaction. Vin de messe une spécialité. Pour prix et renseignements, s'adresser à

**E. GIRARDOT & Co., SANDWICH, Ont.**

**E. GIRARDOT & Co.**  
VITICULTEURS ET MANUFACTURIERS DE VINS CANADIENS

**EDMOND BOUCHER, Marchand-Tailleur**

**No 42, rue St-Jean, Montréal**

tin prétend maintenant que le chiffre, y compris les existants au Nord-Ouest, devraient être porté à 80,000,000 minots. Cette rectification, si elle est reconnue réelle, aura pour effet de calmer les appréhensions de ceux qui comptaient qu'il n'y avait plus guère en fait de blé disponible que les 15,000,000 minots entre les mains du syndicat Leiter.

Voici, en effet, comment on donnait la situation du blé aux Etats-Unis, d'après la *Chicago Tribune*, samedi dernier: Récolte du blé en 1897, 530,000,000; entre les mains des fermiers au 1er juillet, 30,000,000; approvisionnement total, 560,000,000. Exportations à ce jour, 145,000,000; besoins de la consommation, 340,000,000; grains de semences, 80,000,000; entre les mains de Leiter, 15,000,000; total, 560,000,000.

D'après cette situation, il ne serait resté que 15,000,000 de minots pour l'exportation ce qui aurait mis l'Europe à la merci de Leiter.

Pendant la semaine, les principaux marchés à blé ont eu des alternatives de hausse et de baisse; si le blé de juillet est resté en fin de compte à peu près au même point qu'il l'était mercredi de la semaine précédente, le blé de mai qui est maintenant l'option rapprochée a fait une avance assez sensible.

Quant au comptant il a fait deux points en réaction sur les marchés de Chicago et de New-York.

On cotait hier, le blé disponible sur les différents marchés des Etats-Unis: Chicago, No 2, rouge..... 98  
New-York, No 2, rouge..... 1 03½  
Detroit, No 1 blanc.....  
Duluth, No 1, du nord..... 93½

Les principaux marchés de spéculation ont fermé comme suit, à la date d'hier:

	Mai	Juillet
Chicago.....	95½	85½

New-York.....	96½	89½
Detroit.....	94½	.....
Duluth.....	93½	92½

Voici les prix en clôture sur le marché de Chicago pour chaque jour de la semaine écoulée pour les livraisons futures:

	Mai	Juillet
Jeu. di.....	97½	87½
Vend. redi.....	97½	86½
Samedi.....	96½	86½
Lundi.....	94½	85½
Mardi.....	96	85½
Mercredi.....	95½	85½

On cotait hier, à Chicago, le blé d'inde: 26½c janvier; 28½c mai; et 29½c juillet. L'avoine fermait à 23c janvier; 23½c mai et 22½c juillet.

**MARCHÉS CANADIENS**

Nous lisons dans le *Commercial de Winnipeg* en date du 29 janvier:

"Le marché local a avancé en sympathie avec ceux du dehors. Lundi, on offrait sur la base de 90½ le blé dur No 1, à flot à Fort William et mardi on cotait de 90½ à 91c. Mercredi, on opérait à 91c et jeudi sur le marché de Winnipeg on avançait de 1c avec ventes à 92c à flot à Fort William, comme base. Hier, nouvelle avance de 1c à 93c pour blé dur No 1, expédition en février. La quantité de blé offerte était limitée et presque tout le grain se trouve en quelques mains. Hier, quelques détenteurs demandaient 93½c. Il y a eu, hier, une vente de No 1 dur à \$1.05, North Bay. Il n'est guère question du No 2 dur et on lui donne une cote nominale de 2 à 3c au-dessous du No 1. Sur les marchés de la campagne du Manitoba, on a payé hier aux fermiers de 75 à 79c; ces prix couvrant la moyenne à la plupart des points quant aux frets, etc.....

La dépêche de Toronto, cote comme

suit, les marchés d'Ontario, à la date d'hier:

"Marché tranquille. Farine tranquille et sans apparence; Straight rollers vendus de \$3 95 à \$4 00, en barils, fret moyen. Blé, ferme; rouge d'hiver vendu à 86c, fret maximum, pour 20 chars et blé de printemps coté de 85 à 86c, Midland; No 1 dur du Manitoba, soutenu à \$1.06, North Bay, et à \$1.03, Midland. Orge, tranquille; No 2 cotée de 33c à 34c, ouest; No 3 extra de 30 à 31c, et pour mouleée de 27 à 28c, ouest. Avoine ferme avec ventes à l'ouest à 27c pour blanche et Midland, de 27½ à 28c; mélange, 26c, ouest. Pois, tranquille, ventes à 53c, nord et ouest. Sarrasin, soutenu, coté, en lots de chars, à 32c, ouest; et à 33c, Midland. Seigle, plus abondant, ventes à 46c, ouest, et à 47c, est. Blé d'inde, tranquille; prix sans changement; lots de chars cotés de 28½ à 29c, ouest, pour jaune, nouveau. Son, bien tenu, mais offres limitées; coté de \$10.50 à \$11 00, fret moyen et gru de \$12.00 à \$13 00, fret moyen. Farine d'avoine, ferme, cotée à \$3.30 en sacs, et à \$3.40 en barils sur rail."

A Montréal, l'attention se porte principalement, en fait de grains, sur l'avoine et les pois. On cote l'avoine blanche No 2 en magasin de 30 à 31½ et on a traité pour l'exportation, livraison à flot en mai à 33½ et 34c. Il existe une excitation d'autant plus grande à la campagne sur cet article que les transports sont rendus très difficiles à cause de l'abondance de neige; les cultivateurs ne montrent pas d'empressement à offrir le grain.

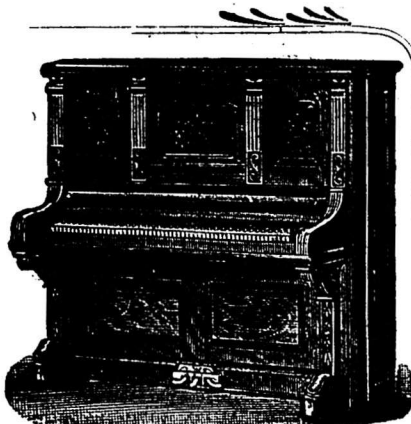
Les pois ont également avancé, nous cotons 63c en magasin et de 65 à 66c pour livraison à flot en mai.

La demande des exportateurs est d'un bon augure pour l'ouverture de la saison de navigation qui promet de

**HUDON, PARADIS & CIE**

SEULS AGENTS A QUEBEC, DE LA CELEBRE MAISON

**R. S. WILLIAMS & SONS,**  
DE TORONTO  
du **PIANO BELL**



Le plus ancien et le mieux connu au Canada.

Machines à Coudre "New Williams"

GARANTIE POUR DIX ANS.....

Ecrivez pour liste de prix et catalogue.

**HUDON, PARADIS & CIE**

93 et 95, rue St-Jean, Québec.



**Leon Archambault**

Commerçant d'huitres et importateur de Homards vivants et bouillis

Huitres au gallon reçues tous les jours  
Livraison faite avec promptitude.

Une attention spéciale aux commandes de campagne.

Le plus Pur et  
le Meilleur....

# SEL WINDSOR

N'est surpassé par aucun  
sel manufacturé. : : :  
Essayez-le et vous n'en  
emploierez pas d'autre...

LA MEILLEURE QUALITE EN PAQUETS.

PRIX ET ECHANTILLONS DE VOTRE EPICIER DE GROS.

The Windsor Salt Co., Windsor, Ont.

SANS AUCUN ACIDE.

## VINAIGRES

DE TOUTES SORTES  
ET QUALITES.

Manufactures et mis en entrepot sous la surveillance de l'Inspecteur du Revenu de l'Interieur. ...Garanti pour sa force et son gout!

### MANUFACTURE DE VINAIGRE DE ST-HYACINTHE

bonnes recettes pour nos compagnies  
de transport.

Le marché est très actif pour les farines de blé. La meunerie a reçu plus d'ordres, dans ces derniers jours, qu'elle n'en avait eu à remplir pendant les mois de décembre et de janvier. La hausse du blé qui a dépassé, un moment, le dollar à Chicago a raffermi nos marchés et chacun s'est empressé, dans la crainte d'une avance dans les farines, de combler les vides des magasins. Une réaction s'étant produite quelques-uns ont pu regretter de s'être un peu hâtés, cependant s'il faut en croire la statistique ci-dessus ils achèteront difficilement à meilleur marché qu'ils ne l'ont fait.

Les farines fortes du Manitoba de première qualité ne se vendent plus à moins de \$4.90, et il est difficile de trouver des straight rollers à moins de \$4.40.

Les farines d'avoines ont un courant d'affaires assez calme en lot de détail et à prix fermes en raison de l'avance et de la fermeté du grain. Nous changeons nos cotes en conséquence.

Les issues de blé sont en bonne demande avec prix en hausse; les grus se font rares et l'approvisionnement en son n'est pas en excès de besoins. Nous cotons, sacs compris: son d'Ontario, \$13.50 et du Manitoba \$14.00; gru d'Ontario, \$14.50 et du Manitoba, de \$15.00 à \$16.00.

#### MARCHÉS CANADIENS

##### GRAINS

Blé roux d'hiver, Can. No 2. \$0.00 à 0.00  
Blé blanc d'hiver " No 2. 0.00 à 0.00  
Blé du Manitoba No 1 dur... 1.00 à 1.10  
" No 2 dur... 0.00 à 0.00  
Blé du Nord No 1..... 0.00 à 0.00

Avoine blanche No 2..... 0.30 à 0.30½  
Blé d'Inde, Américain..... 0.37 à 0.37½  
Pois, No 2 par 60 lbs..... 0.00 à 0.63  
Sarrasin, par 48 lbs..... 0.36½ à 0.37  
Seigle, par 56 lbs..... 0.51½ à 0.52

#### FARINES

Patente d'hiver..... \$4.65 à 4.85  
Patente du printemps..... 5.30 à 5.40  
Straight rollers..... 4.40 à 4.45  
Forte de boulanger (cité)..... 4.90 à 5.00  
Forte du Manitoba..... 0.00 à 4.90.

#### FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard,  
en barils..... \$0.00 à 3.60  
Farine d'avoine granulée,  
en barils..... 3.75 à 4.00  
Avoine roulée, en barils..... 0.00 à 3.60

#### FROMAGE

#### MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Cie, nous écrivent de Liverpool en date du 21 janvier:

"La demande est encore lente et d'une façon qui nous désappointe; bien que les prix soient sans changement nominal, les détenteurs inclinent à rencontrer les acheteurs. Les fromages de septembre absolument choisis sont les seuls qui ont une vente pressée.

"Nous cotons:  
Canadien blanc et coloré, très fin, d'août..... 39 à 41s.  
Canadien blanc et coloré, très fin, octobre..... 40 à 41s.  
Canadien, blanc et coloré, très fin de juin..... 36 à 38s.  
Canadien, blanc et coloré, choix, frais de septembre... 41 à 43s.  
E. U., blanc et coloré, choix août et septembre..... 41 à 43s.  
Importations du Canada et des Etats-Unis: 17,119 boîtes.

#### MARCHÉ DE MONTRÉAL

Il ne se traite toujours pas d'affaires sur place. Les acheteurs ne se montrent pas et les détenteurs ne sont pas pressés de vendre, car ils n'obtiendraient certainement pas pour le moment le prix qu'ils demanderaient.

Et l'absence de transactions, nous ne cotons pas de prix, bien qu'un de nos confrères anglais pense que le prix de 8 à 8½ se rencontrerait à peu près les vues à tous.

#### BEURRE

##### MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Co., nous écrivent de Liverpool, le 21 janvier:

"Le beurre est dans un état absolument instable. Les vendeurs de beurre danois ayant réduit leur prix de 10s par quintal; l'article canadien a dû être vendu à un prix proportionnellement moindre. Les qualités inférieures sont également de vente lente.

"Nous cotons:  
Ladles des Etats-Unis, fins..... 50 à 56s  
Imitation, crémeries, tin, frais 60 à 63s  
Irlande, fabriques..... 80 à 9½s  
" crémeries, boîtes..... 96 à 100s  
Canada, crémeries, choix, en boîtes..... 90 à 94s  
Australie, choix, en boîtes..... 96 à 100s  
Danemark, crémeries, barils choix..... 98 à 102s  
Importations du Canada et des Etats-Unis 1,816 paquets.

#### MARCHÉ DE MONTRÉAL

Le beurre fait l'objet d'un commerce purement local. Les prix sont sensiblement les mêmes que la semaine dernière, savoir: beurre de crèmerie, choix de 18

ETABLI EN 1885

## Montres, Horloges, Bijoux

AGENT POUR LES CELEBRES MONTRES "WALTHAM"

### EDMUND EAVES

185, rue St-Jacques, Montreal.

Justement arrivé, un lot splendide d'horloges en chêne et en noyer, 8 jours, six patrons différents par caisse, sonnent les ½ et les heures.—\$13.50 la caisse.

S. PICHE. F. X. O. TRUDEL.

## LA BOITE A BEURRE PICHE



La seule boîte à beurre pouvant avantageusement remplacer la tinette et lui étant supérieure à plus d'un point de vue. Elle est facile à ouvrir et à fermer.


26 Etant plus grande de l'embouchure que du fond, le beurre peut en être extrait facilement.

30 Sans content-n peut être divisé en parties d'une ou plusieurs livres. 50 Elle coûte moins cher que la tinette.

Manufacturée par S. PICHE & CIE,  
Ste-Anne de la Pérade, P. Q.  
Agent général pour la vente  
F. X. O. TRUDEL, St-Prosper, Co. Champlain.

## "Un Marchand de Thé Marquant"

De Londres, Angleterre, disait dernièrement que, durant toute son expérience de 35 ans dans le commerce de Thé, il n'avait jamais vu un Thé égal au The de l'eylan



ne pas rapporter de 20 à 30 p.c. de plus que lui, et, de plus, qu'il n'avait rien vu de bien surprenant à l'énorme vente du "Salada". Pourquoi ne se vendrait-il pas? Le public serait insensé, en vérité, de ne pas l'acheter vu sa valeur et sa qualité.

Par modestie nous ajouterons simplement: c'est absolument vrai.

"SALADA" TEA Co, 318, rue St-Paul, Montréal

à 18½c; beurre de ferme en tinettes. choix de 16 à 17c. et qualité moyenne. de 13 à 15c. Les beurres en rouleaux font de 14 à 15c.

### ŒUFS.

On nous écrit de Liverpool le 21 janvier: les œufs d'Irlande étant abondants et à des prix réduits, la demande pour les œufs de l'étranger a absolument cessé et les prix sont purement nominaux. On cote: œufs frais d'Irlande, de 8 à 10d à 9s 4d; frais du Continent, de 6 à 8 à 8s 4d; œufs chaulés du Canada de 6s 6d à 7s.

Les œufs strictement de choix se paient à Montréal de 22 à 23s; les œufs frais mirés valent de 18 à 20c selon choix et les œufs non classés, de 10 à 11c.

Les œufs chaulés de Montréal valent 14c en gros et 15c à la caisse; ceux d'Ontario varient de 13 à 14c.

### LÉGUMES

Nous cotons: pommes de terre, de 55 à 58c le sac en lots de char et de 65 à 70c par 90 lbs au détail; céleri 25c à 75c la doz salades de 40 à 50c la doz pour celles de Waterloo et \$1.50 pour les salades de Boston; choux, 50c à 60c le quart; patates sucrées, \$5 le quart; navets, 50c le sac; betteraves de 20 à 25c le panier; carottes de 15 à 20c le panier; oignons du pays, de 30 à 35c le panier de trois pecks et de \$1 75 à \$2.00 le quart; choux 50c le quart.

Les haricots triés à la main valent suivant choix, de 80 à 90c par lots de char et de 2 à 10c en plus par minot suivant quantités pour lots de moindre importance.

Les haricots non triés font par lots de char 80c et en lot de détail de 85 à 90c.

Les oignons d'Espagne valent \$2 50 la caisse d'environ 150 lbs et de 90c à \$1.00 la boîte ordinaire.

En légumes nouveaux de provenance des Etats Unis, nous cotons; carottes radis et cresson. 75c la doz de bottes; persil, 40c la doz de bottes et concombres \$3 00 la doz.

### FRUITS VERTS

Il ne se fait qu'un commerce très restreint de fruits en ce moment. Les pommes fameuses ont terminé leur saison, à vrai dire; s'ile s'en trouve encore quelque part, il faudra payer \$6 00 pour fruits de choix.

Les autres pommes valent selon qualité, choix et espèces de \$2 50 à \$5.00.

Les oranges de Valence, boîtes de 420 perdent 50c, ainsi que celles du Mexique. On cote les premières de 5.00. à \$5.50 et les dernières \$3.00 la boîte.

### VOLAILLES ET GIBIER

Nous cotons à la livre: poulets, de 5 à 3½c; canards, de 8 à 8½c; oies, de 5 à 7c et dindes de 9 à 10c.

Les perdrix n'arrivent plus sur le marché sinon peut-être chez quelques détailliers qui ont pris des arrangements avec des chasseurs; les lièvres sont sans changement, à 25c la paire.

### PORCS ABATTUS

On reçoit peu de porcs en ce moment on vit sur les stocks anciens qui sont bien fournis. Les prix sont fermement tenus de \$8 25 à \$8 50 pour les gros porcs et à \$7 66 pour les petits.

### FOIN PRESSÉ ET FOURRAGES

MM. Hosmer Robinson & Co, nous écrivent de Boston le 27 janvier:

"Les arrivages de la semaine dernière ont été de 314 char de foin et 31 de paille pour le marché local et 3 pour l'exportation. L'an dernier, pendant la semaine correspondante, ils avaient été de 321 char de foin, 36 de paille et 102 pour l'exportation.

Le stock de foin n'a pas été réduit la semaine dernière, par suite de forts arrivages et d'un commerce calme. Les foin de choix et de No 1 strict sont en très bonne demande, mais il est impossible de vendre un foin No 1 convenable, le foin No 2 ou celui mélangé de trèfle à des prix satisfaisants. Il y a ici un fort stock de foin pauvre qu'il est presque impossible de vendre à aucun prix.

La paille de seigle est très terne. Le marché est surapprovisionné.

"Nous cotons:

	Grosses balles.	Petites balles.
Foin, choix	\$15 00 à \$.....	\$14 00 à \$.....
— No 1	13.50 à 14.00	13 00 à 13 50
— 2	11.00 à .....	10 00 à .....
— 3	9.00 à 9.50	9.00 à 9.50
— mélangé de trèfle	8.50 à 9.00	8.50 à 9.00
Paille de seigle, long.	9.00 à 9.50	
— de seigle mêlée	8.00 à 8.50	8.00 à 8.50
— d'avoine	6.50 à 7.00	6.50 à 7.00

La situation du marché de Montréal n'est modifiée que pour les foin de choix qui sont plus fermes dans les limites des anciens prix.

Les foin de qualité secondaire en approvisionnement plus que suffisant pour longtemps encore n'ont pas la fermeté des premiers qui céderont probable-

"Une simple fissure peut faire perir un gros navire"—votre clientèle est-elle satisfaite du Bi-Carb. de Soda que vous lui vendez? Peut-être ne dit-elle rien mais n'en pense pas moins. Perdez-vous des clients?

La marque "la main dans la main" de Bi-Carb. de Soda contient 98,50% de pureté. Bi-Carbonate de Soda—le plus pur. Vous ne pouvez perdre de clients si vous achetez ce qu'il y a de mieux.

A. P. Tippet & Co., Agents Généraux, Montréal.

# MARINADES HEINZ

Venez voir comme tout est propre dans la manufacture de l'INDIA RELISH DE HEINZ.

Les visiteurs sont toujours les bienvenus.

QUELQUES-UNES DE NOS SPÉCIALITÉS:

Marinades Sucrées.	Baked Beans,
India Relish.	sauce aux Tomates.
Chutney aux Tomates.	Ketchup aux Tomates.

EN VENTE PAR

HUDON, HEBERT & CIE, MONTREAL  
H. P. ECKARDT & CO., TORONTO.

MEDAILLES--

PARIS  
CHICAGO  
ANVERS  
ATLANTA ETC

The GENUINE  
always bear this  
Keystone trade-mark.



ment, dès que les transports seront plus faciles.

Foin pressé No 1, la tonne.....	11 50 à 12 00
do do No 2 do .....	8 50 à 9 50
Paille d'avoine do .....	4 50 à 5 00
Moulée, extra la tonne.....	18 00 à 20 00
Gru blanc do .....	00 00 à 17 00
do No 2, do .....	00 00 à 16 00
Son (Manitoba) do .....	13 50 à 14 00
do au char (Ontario).....	00 00 à 13 00
Blé-d'inde jaune moulu.....	00 00 à 18 00
Et au char :	
Foin pressé No 1.....	10 50 à 11 00
do do No 2.....	8 00 à 8 50
Paille d'avoine.....	0 00 à 4 50

Mutual Reserve Fund Life Association,  
No 12 Place d'Armes,  
Montréal, 27 janvier, 1898.

D. Z. BESSETTE, gérant de la Mutual.  
Cher Monsieur. — J'accuse réception d'un chèque de \$20,000 de la Mutual Reserve Fund Life Association, en règlement de la police d'assurance de feu Onésime Marin.

Avec remerciements, votre dévoué,  
VICTOR MORIN, Notaire,  
Procureur de la Succession

P.-S. — Si l'assuré avait payé les mêmes primes pour une police d'assurance, vie ordinaire, dans une Compagnie sur l'ancien système, ses héritiers n'auraient reçu que \$9,875 au lieu de \$20,000. Gain retiré de la Mutual Reserve \$10,125.

**Le C.P.R. et le G.T.R. en lutte**

Le premier résultat apparent des difficultés survenus entre les compagnies du Pacifique et du Grand Tronc relativement au transport des voyageurs

entre Toronto et North Bay, la compagnie du Pacifique va mettre à exécution le projet, qui remonte à plusieurs années, de construire un embranchement de chemin de fer de Sudbury à Toronto. A l'époque, le Grand Tronc avait acquis le Northern Railway avec extension à North Bay et désirait voir le Pacifique se servir de cette ligne au lieu d'en construire une pour son propre compte.

Bien que l'usage de la voie du Grand Tronc constitue pour le O. P. R. une différence de 70 milles au détriment de cette dernière compagnie, comparativement à la longueur de l'embranchement de Sudbury, le C. P. R. finalement accepte l'arrangement proposé par le Grand Tronc ainsi que le tarif fixé à l'amiable, bien qu'il fut relativement élevé.

Dernièrement le Grand Tronc a donné avis au O. P. R. que l'entente prendrait fin le 17 janvier 1899. De commun accord le délai fut accepté au 1er février et expirait dimanche dernier.

Actuellement le trafic du O. P. R. se fait via Smith's Falls.

Le C. P. R. en réponse à l'action du Grand Tronc a commencé par réduire les taux de transport en 1ère classe entre Montréal et Toronto à \$9 00; et pour l'aller et retour à \$15 00.

Ces changements ont eu pour effet de faire baisser les actions des deux compagnies sur le marché de Londres. Cette dépression a également influé sur le marché de Montréal.

On espère, cependant, que les deux compagnies rivales en présence de cette baisse sur leurs titres respectifs, en arriveront à un règlement satisfaisant des difficultés pendantes. En effet, à la dernière heure, on nous assure que les autorités du Grand-Tronc, représenté

par M. O. M. Hays, gérant général, et celles du Pacifique, représenté par M. Shaughnessy, vice-président de la Cie. et M. McNicoll, du département des passagers, sont entrés en conférence pour en arriver à une entente.

**RAPPORT DE PATENTES**

Nos lecteurs trouveront ci-après le seul rapport complet de brevets d'invention, accordés cette semaine, à des inventeurs Canadiens, par les gouvernements Américain et Canadien. Ce rapport est préparé spécialement pour ce journal par M. M. Marion & Marion, sollicitateurs de brevets, 185, St Jacques, Montréal.

**BREVETS AMÉRICAINS**

- 597,703—George S. Bingham, Hamilton : Machine pour mettre le grain en gerbe.
- 598,048—Richard F. Carter, Niagara : Appareil pour la production du gaz acétylène.
- 597,840—Hugh Dixon et al, Montreal : Lampe de mineur.
- 597,882—Peter Kelly et al, Montreal : Améliorations aux formes de chaussures.
- 597,803—Joseph B. de Léry, New-York : Bec de gaz.
- 597,890—Frederick W. Shipman, Toronto : Théâtre portatif.

**BREVETS CANADIENS**

- 58,721—O. I. Bergeron, St Grégoire, P. Q. : Sleigh.
- 58,740—Napoléon Duhamel, Verchères, P. Q. : Bicycle.

**Reglisse..**



La Réglisse Y & S, 4, 6, 8, 12 ou 16 batons à la livre, emballée dans des feuilles de laurier, 25, 50 et 125 lbs net à la caisse. Il n'y a rien qui fasse un étalage plus attrayant chez les pharmaciens qu'une caisse de cette marchandise. Ventes promptes et profits très rémunérateurs. Les préparations à la réglisse de YOUNG & SMYLLIE sont très efficaces pour les maladies de la gorge et sont délicieuses comme bonbons. En vente chez tous les pharmaciens de gros. Catalogues illustrés sur demande.

**Young & Smyllie,  
...Brooklyn, N.Y.**

Etablis en 1845

**MRS JONES...  
BAKED BEANS**

(HOME MADE)



La qualité de ces fèves n'es pas surpassée par aucune autre marque.

**AVEC OU SANS SAUCE AUX TOMATES.**

Tins de 3 lbs,	2 doz.	à la caisse.
" 2 "	" 2 "	" "
" 1 "	" 4 "	" "
" 1 "	" 2 "	" "

**Williams Bros. & Charbonneau,  
Detroit, Mich.**

L. CHAPUT, FILS & CIE, AGENTS, MONTREAL



## NOTES SPECIALES

La maison Laporte, Martin & Cie, offre des bargains dans les raisins Valences, dans le but de réduire son stock. Nous conseillons d'en prendre bonne note.

N. Quintal & Fils, épiciers en gros, Montréal, offrent dans ce moment de la mélasse Barbades marques Leacock et Mussen qui est de qualité très supérieure.

M. Geo Tanguay, négociant en farines, grains et provisions, tient ses échantillons de grains et graines de semence à la disposition des clients. On n'a qu'à s'adresser à son bureau, rue St Paul, Québec, pour s'en procurer.

Les dettes actives de la succession Ohs. Bertrand & Cie et al, de l'Île Verte, faillis, et se montant à \$83,390.63, seront vendus à l'enchère publique au bureau des curateurs, 48 rue St Pierre, Québec, mardi, le 15 février prochain, à 11 hrs du matin. Avis aux intéressés.

M. N F. Bédard, 32 et 34 rue des Enfants Trouvés reçoit, comme toujours, le beurre, les œufs et la volaille en consignation. Il prie les marchands de la campagne qui désirent une vente rapide et aux meilleurs prix du marché de leurs produits, de s'adresser à lui.  
Prompts retours.

La maison Laporte Martin & Cie offre en ce moment des mélasses Barbades, Porto-Rico et Nouvelle-Orléans, à des prix excessivement bas. Avis aux intéressés.

MM. Le Tourneau, Fils & Cie, viennent d'opérer dans leurs magasins de la rue St-Paul, Montréal, d'importantes modifications qui lui permettront d'être en mesure de mieux satisfaire encore que par le passé leur clientèle. Les échantillons ont été complètement revus et une simple visite permet à l'acheteur de voir incontinent les articles au milieu desquels il peut faire son choix. Le voyageur de la maison se mettra en route la semaine prochaine et MM. Le Tourneau, Fils & Cie, prient leurs clients d'attendre son passage.

Nous recevons un char de fruits évaporés de Californie, nous disent MM. Laporte, Martin & Cie, ces fruits sont expédiés en paquets de 1 lb et en boîtes de 25 lbs, et sont en grande demande

## JETÉE PUBLIQUE

La H. J. Heinz Co. va en établir une à Atlantic City.

Une des distractions les plus agréables pendant la saison, à Atlantic City, pour les touristes de Pittsburg, consiste à aller visiter les différentes jetées, le soir, et à entendre la musique accompagnée du mugissement des vagues. Il y a un certain nombre de ces jetées à Atlantic City; mais le seul inconvénient est qu'il faut payer un certain montant pour le privilège d'y avoir accès. Toutefois, l'été prochain, grâce à l'esprit de progrès d'une importante corporation commerciale de Pittsburg, les visiteurs d'Atlantic City auront l'avantage de profiter gratuitement d'une vaste jetée. La H.J. Heinz Co. de cette ville vient de

conclure un arrangement par lequel elle entre en possession d'une jetée qui s'avance sur une étendue de mille pds dans l'océan. Sur cette jetée, un orchestre puissant fera de la musique dans la journée et pendant la soirée, et les visiteurs seront admis à visiter l'exposition Colombienne de la H. J. Heinz Co. L'accès de la jetée sera gratuit pour le public et constituera une attraction de plus pour Atlantic City.

Une montre ordinaire bat 70,160 fois dans une heure, ce qui fait 111,840 fois par jour, 140,424,560 fois par an, l'année étant comptée à 365 jours et 6 heures.

Or, il arrive qu'une bonne montre, bien soignée, peut durer cent ans. Dans ce cas, elle frappe en tout 15,042,459,000 coups!

La montre est faite d'un métal fort dur, mais je puis vous parler d'une machine plus curieuse encore, faite d'une substance qui n'est pas aussi dure que l'airain et l'acier (elle n'est pas beaucoup plus dure que la chair de votre bras).

Cependant cette machine frappe plus de 5,000 fois par heure, 120,000 fois par jour, et 43,830,000 fois par an. Il lui arrive rarement, il est vrai, de durer 100 ans; et alors elle a eu 4,380,000,000 battements.

On pourrait croire que cette machine, tendre comme elle est, pourrait se déranger plus souvent que l'autre, mais il n'en est rien. Je dirai plus, vous avez cette machine avec vous. Pas nécessaire de fouiller dans votre poche, elle n'est pas là; elle est en vous-même et vous en sentez les pulsations: c'est votre ..... cœur!

Et

## Le Tabac "HUDSON"

... DU ...

En  
Torquettes  
de  
7ms.



KENTUCKY

En  
Paquets de  
14ms, 7ms,  
1/2 lb et 1 lb.

L'offrez-vous à vos clients?

Si vous ne l'avez pas en stock, demandez-nous des échantillons et les prix, en mentionnant LE PRIX COURANT.

B. HOUDE & Cie, - QUEBEC

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

ACTIONS.

DÉFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS Absents

Lalime Hilaire	A. Benoit	350
Stacey A. & al	Mde F. S. Darche	1061
Coté A.	J. S. Langevin	141
<b>Montréal</b>		
Anclair P.	Dame A. Imbeau dit Mantha	2e cl. 912
Allan Line Steamship Co.	G. Rochette & al	912
Bastien Dame M. L. & vir.		
	Delle W. M. Eglough & al	120
Brunet A.		1019
Bachman M.	Dame L. Y. Perreault	123
Baden Insurance Co.		
	Atlantic & Lake Superior Ry Co	187
Beaudry F. H.	L. N. Demers & al	120
Barlow J. J.	M. L. Dohan	5000
Blumenthal J. & al.	W. P. Scott	285
Bourrasa A.	Dame A. Sheddler & vir	200
Calt Dame F. H.	R. A. Hall	304
Charrou J. B.	Banque d'Hochelega	2e cl
Calhoun J.	J. Cohen & al	375
Cousineau L. & al.	Crédit Foncier F.-C.	11972
Consumers Cordage Co.	T. Baumerman & al	1875
Carslake G.	Dame E. Legault dit Deslauriers	285
Clément Pierre.	A. Fraser	156
Croissetière B. & al.	C. Lafrenière	100
Day W. & al.	F. Nash	102
Didier Perre & al.	Dame A. Ménard & vir	116
Dufresne A.	D. Reinhardt & al	1000
Désy S.	P. Vanier	112
Dohan M. L.	J. J. Barlow	313
Drouin Dame C. & al.	F. Delorme	196
Dionne C.	L. H. Hébert & al	128
Dohan M. L.	J. J. Barlow	313
Dufresne R.	G. Gagnon & al	5e cl.
Empress Ass Co.		
	Atlantic & Lake Superior Ry Co	560

Forman J.	D. H. Burrell (contestée)	15000
Fromont J.	C. Kinsley	120
Giroux P. O.	A. Dumont	250
General Marine Ins Co.		
	Atlantic & Lake Superior Ry Co	562
Gironx H.	Dame A. Provost	2e cl.
Graham H.	Dame R. Ethier & vir	500
Hooper E. R.	G. H. Bishop	20000
Hus Dame M. P.	L. C. Pelletier & al	182
In Temity Mutual Marine Ass Co.		
	Atlantic & Lake Superior Ry Co	531
Kelly A. W. M.	J. Mayer	116
Kell R. J.	People's Mutual Bldg Sy	1e cl.
Labelle P.	Dame H. Longpé	327
Lefebvre E. & al.	Dame L. Kyde	200
Lefebvre E. & al.	E. Dohan	191
Lorigan J.	P. E. Bourrasa	2040
Lamontagne O.	Dame C. E. G. Matheson & vir	165
Lafleche O. R.	G. Deserres	197
Lancashire Insurance Co.	W. S. Brown	2366
Lanthier J. A.	M. Leroux	1e cl.
Larivière J. P.	F. Grummond	214
Legault J. & al.	P. R. Martineau	712
Leonard J. A. R.	Credit Foncier F.-C.	169
Ling E.	Crédit Foncier F.-F.	2e cl.
Lagarde A.	Dame E. V. zina	2e cl.
Marsh T. M.	Banque Nationale	156
Monette P.	A. Ménard	4000
McNally J. & al.	H. Landsberg	672
Mannheim Ins Co.		
	Atlantic & Lake Superior Ry Co	937
Montreal Park & Island Ry Co.		
	Robb Engineering Co	483
Montreal Park & Island Ry Co.	L. Pilon	125
Mousseau H.	A. Beau	549
Maze C. D.	J. Baxter	2280
O'Connor J. H.	W. H. Walsh	150
Paquin J. R.	P. P. Martin	188
Prevost A. & al.	N. Quintal & Fils	3e cl.
Picotte R. & al.	Montreal Roofing Co	137
Pierce J. M.	A. Eaves	364
Paquette L.	G. Sheppard	574
Picotte P. & al.	J. Mayer	116
Paucé U. & al.	L. E. Bernard	103
Ranger J. A. & al.		
	Medical and Surgical School de Montreal	149

Rochon F.	W. W. Ogilvie	124
Rouillard Dame D.	L. Labelle	2e cl.
South Shore Ry Co & al.	C. Dion	5000
Sigou n A.	Dame C. Mitcheson	360
Simard E. G.	La Banque du Peuple	1449
Swim W.	F. C. Wilson & al	250
Trudeau J. N.	A. de Montigny esqual	582
Thomas S. J.	W. Honeyman	2e cl.
Vanasse T. C.	P. Grave & al	130
Verville G.	F. Gravel & al	194
Welsh A. A.	Dame C. Leduc & vir	1800
Zappa J. B.	L. Jubinville	1012
<b>Québec</b>		
Bolduc Nap.	L. Lagneux	110
Darvau G. esqual.	Goodyear Co	366
Denny John	P. Landry	550
Langlois Marie A.	C. A. Langlois & al	200
Lemoine Gaspard.	J. C. C. Valin	180
<b>Rimouski</b>		
Ga'on A.	N. Rioux & al	110
<b>Richmond</b>		
Corp. de Richmond.	S. Taylor	180
<b>Stanstead</b>		
Salls J. B.	G. Hall	1250
<b>Ste-Anne de la Pêrade</b>		
Vallée Victor.	L. Brunelle	492
<b>St Hyacinthe</b>		
Tarte Antoine.	L. Lussier & al	125
<b>St-Raphael</b>		
Richard Ovide.	M. L. Richard	100
<b>Watton</b>		
O'Bready Dame M. esqual.		
	Mde F. X. Darche	1744
<b>Cour Supérieure.</b>		
<b>JUGEMENTS RENDUS</b>		
DÉFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
<b>Bury</b>		
Morrow W. J.	Dame J. Henry & al	550
<b>Cookshire</b>		
Sawyer Chs.	Cookshire Mills Co	118

# Confederation Life

W. C. MACDONALD,  
Actuaire

## Association

J. K. MACDONALD,  
Directeur-Gérant

BUREAU PRINCIPAL: TORONTO.

### LA POLICE D'ACCUMULATION SANS CONDITIONS

Est absolument franche de toutes restrictions quant à la résidence, aux voyages et à la profession. **SI L'ASSURÉ PAIE LA PRIME, L'ASSOCIATION PAIERA LA POLICE.**

Après le versement de deux primes annuelles complètes, l'assuré a droit à une ASSURANCE CONTINUÉE pour LE PLEIN MONTANT DE LA POLICE, et pour une période bien définie; à une police acquittée, ou, après cinq ans, à la valeur en espèces, comme la garantit la police.

TAUX et toutes informations envoyés sur demande au Bureau Principal à Toronto, ou à tout Agent de l'Association.

H. J. JOHNSON, Gérant Provincial, 207 Rue St-Jacques, MONTREAL.

J. G. BRUNEAU, Agent, 65 Rue St-Pierre, Québec  
G. H. HENSHAW, Agent, St-Hyacinthe.  
G. J. WALKER, Agent, Lachute.

A. PHILPS, Agent, Huntingdon.  
EUGENE QUESNEL, Agent, Sherbrooke.  
W. T. SNYDER, Agent, Stanstead.

On demande quelques Agents expérimentés dans les districts sans représentants.

Pour renseignements s'adresser à J. TOWER BOYD, Surintendant des Agences, Toronto.

<b>Compton</b>		
Paige W. W. & al.....	H. W. Doak	191
<b>Emberton</b>		
Wood Simoneau.....	F. Dudeley	133
<b>Magog</b>		
Cutts Mde E. E.....	A. Taylor	412
<b>Montréal</b>		
Allaire Norbert.....	C. Mc Arthur	300
Allen D. W.....	R. S. Williams & al	295
Cadorette R.....	J. B. Leroux	280
Crystal Jacob.....	M. Vineberg	166
Douahue E.....	J. Brown	215
Dausseau M. Edm.....	Montreal Quarry Co	150
Douglas John S.....	Dame E. A. Asher & vir	485
Electric Service Co of Canada.....	R. E. Tait	270
Gross Solomon & al.....	N. Jacobs	250
Grindly R. R.....	S. S. Colt	183
Kirkhouse B. W. & al.....	Dominion Line Co	181
Legg Robert.....	F. Buller	124
Mullarky M. C.....	Credit Fancier F.-C.	446
Pool Alexander.....	G. A. Mann	139
Smith John H.....	W. Farrell	180
Tourangeau Nap.....	E. Julien	145
<b>St Camille</b>		
Boutin Louis.....	Coé atlas J. H. Crépeau	194

**Cour de Circuit**

**JUGEMENTS RENDUS**

DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANT
<b>Chambly Canton</b>		
Napierre Jos.....	P. S. Hardy	62
<b>De Lorimier</b>		
Gaudreau Mathilda & vir.....	M. Roy & al	50
<b>Granby</b>		
Duval Fortunat.....	M. C. David & al	5
<b>Huntingdon</b>		
Henry James.....	J. Leggatt	37
<b>Longueuil</b>		
Millette Alex.....	J. P. Bamford & al	32
<b>Montréal</b>		
Audet Ant esqual.....	J. A. Chopin	45
Barise Jos.....	Williams Mfg Co	50
Bernier Oc.....	J. Q. A. Whittemore & al	34
Bisau F. H.....	Dame G. R. y & vir	42
Bannon Pat.....	M. Hughes	50
Brunelle Jos.....	G. Chapleau	69
Brunet Albert.....	J. B. Leroux	26
Cartier Ths.....	W. S. Evans	50
Chartrand Hildre.....	G. W. Foisy	35
Cordonner H.....	M. J. A. Decelles	26
Croteau L. A.....	G. Jovvert	48
Corbiel Arthur.....	F. Lapointe	49
Duckett R. J. & al.....	E. Lafontaine	74
Enright Dame Mary.....	J. Cross	42
Ellard Jno.....	E. Gallager	56
Favreau E. M.....	E. Chequerre & al	77
Fréchet David.....	B. Fignon	28
Goyette L. W. & al.....	F. B. Mahys	38
Guérin Edmoud esqual.....	E. Gold on	43
Gilbert Jos.....	F. Lapointe	49
Godin F. H.....	E. Gréthe	25
Goldberg J.....	Montreal Optical Co	27
Goyette L. N.....	O. A. Goyette	39
Harteau Jos A.....	A. Chretien Zaugg	42
Julien Ths H.....	C. L. Letang & al	30
Jones Wm H.....	H. Perrier	25
Lussier Benoit.....	G. W. Fiery & al	30
Larin J. B.....	J. Filion	25
Lefebvre Alex.....	A. Brunet & al esqual	42
Lefebvre Dame Julie.....	R. O. Gaham	35
Levesque Chs.....	O. Gaudet	43
Marquis S. D. C.....	N. B. Desmarteau	42
Meunier J. B.....	J. C. La coste	27
Mugire Dame Cath.....	R. Bourbonnière & al	74
Martin A.....	F. A. Frime & al	45
Munier Ambroise.....	G. Foisy & al	25
Mirault Pns.....	C. Favier	34
Pelletier Georgina & al.....	A. L. Tessier	50
Payette L. A.....	J. A. L. Barbeau	25
Pratt W.....	G. Vanier	35
Rheanne Horui das.....	L. P. Barrette	25
Ry y Damee.....	J. Z. Desorm au	76
Walworth Edw.....	W. M. Knowles	31
Willock David.....	H. Beaumont	40
<b>Paris</b>		
Duchesnay Philip J.....	T. H. Turton	32
<b>Petite Cote</b>		
McLuchlan Duncan.....	T. Starr	25

**Perchoirs Brevetés**

Le Perchoir Sanitaire et ajustable de Cottam réunit en lui-même ne plus d'avantages utiles que n'importe quelle autre invention pour cage. Ces perchoirs peuvent être faits avec le **Bread Holder** qui se trouve dans le Cottam Seed. Ecrivez-nous pour un échantillon avec le désinfectant et voyez comment ils sont faits. Voici un des faits qui rendent le Cottams Seed si populaire — un Perche Holder gratis avec chaque paquet. En vente chez tous les fournisseurs ou directement chez **BART, COTTAM & CO., London, Ont.**



**Pas notre Prix**

mais celui de Mrs Rice, qui a obtenu le premier prix à l'Exposition de 1897, de Montréal, pour les gâteaux hom-made, fait en partie et couvert entièrement avec.....

**DU COCO WHITE MOSS**

Comme il lui a fait avoir le premier prix, il vous fera avoir et conserver la meilleure clientèle.

Ecrivez pour des échantillons.

**CANADIAN COCOANUT CO., Montréal.**

**CHS. LACAILLE & CIE**

**Epiciers en Gros**

IMPORTATEURS DE

Mélasses, Sirops, Fruits Sees.

Thés, Vins, Liqueurs, Sucres,

Etc., Etc.

Spécialité de Vins de Masse de Stille et Tarragone.

**329 rue St-Paul et 14 rue St-Dizier MONTREAL**

**Le Poli "Royal Black Lead"**



Ne tache pas les mains ni rougit au feu en exhalant des odeurs empoisonnées comme la plupart des pols en pâte ou liquide.

Il conserve son lustre même sur un poêle, hauffé blanc. C'est le poli le plus économique en usage. Il a subi une épreuve de plus de 30 ans.

**BLACKLEAD TELLIER, ROTHWELL & CIE, Seuls fabricants, MONTREAL**

**Sorel**

Chevalier Maurice, L. J. O. Beauchemin & al	78	
<b>St-Celestin</b>		
Houde Jos A., Dame M. E. Huguéin & vir	29	
<b>St-Germala de Grantham</b>		
Greenspoon H.....	C. Rosenberg	95
<b>Ste-Jeanne Isle Perrot</b>		
Legault Ulric & al.....	A. P. Mc Laurin & al	90
<b>St-Louis</b>		
Bazinet Oct.....	P. H. Villeneuve	25
<b>Ste Rose</b>		
Charbonneau Jos.....	T. Charbonneau	32
<b>Ste-Scholastique</b>		
Poirier J. B. & al.....	C. L. Letang & al	74
<b>Upton</b>		
Joyal Jos.....	Blanchet & Co	34
<b>Westmount</b>		
Eadie John F.....	J. Rosenthal	26

**UN PEU DE TOUT**

Le major Thys, qui fait en ce moment au Congo un voyage d'inspection, télégraphie de Libreville qu'il a fait avec M. de Lamothe, gouverneur général du Congo français, le voyage de Matadi au Stanley-Pool en quatre jour seulement. Sur 388 kilomètres de chemins de fer à construire, 348 sont accessible à la locomotive, 358 sont entièrement terrassés et les travaux commencent jusqu'à 368. Le pont en fer sur l'Inkissi sera lancé en janvier. L'ouverture provisoire de la ligne aura lieu le 1er mai.

A cette occasion, un comité s'est formé à Bruxelles pour organiser un voyage d'agrément d'une durée de deux mois environ; ce "train de plaisir" sera sous la direction d'un ancien fonctionnaire de l'Etat indépendant.

A l'intention des timides, des rétrogrades, des envieux, et des imprévoyants qui s'opposent encore au creusement du St-Laurent jusqu'à Montréal, nous reproduisons les lignes suivantes du *Moniteur Industriel*:

"Engineering donne les renseignements suivants sur le grand canal qui doit relier la Baltique à la mer Noire et dont les travaux seront, parait-il, entamés au printemps prochain

"Le canal aura 215 pieds de largeur au plan d'eau ordinaire et 120 pieds au fond; sa profondeur sera de 30 pieds. Partant de Riga, il suivra le cours de la Duna jusqu'à Dunabourg, d'où une grande tranchée le reliera à Lepe sur la Bérésina. Ce cours d'eau sera utilisé à son tour jusqu'au Dnieper pour venir déboucher dans la mer Noire à Kerson. Sur un parcours de 1000 milles il n'y aurait de la sorte que 125 milles de canal artificiel; pour le surplus, on utilisera le lit des cours d'eau canalisés au besoin.

"17 ports seraient répartis le long du canal depuis Riga jusqu'à Kerson et deviendraient de véritables ports de mer pouvant recevoir de grands navires le long de leurs quais, car le canal aura partout sa profondeur de 30 pieds qui permet la circulation des grands paquebots et des cuirassés. Ces grands navires pourraient traverser le canal à la vitesse de 6 nœuds ce qui porterait à 144 heures seulement la durée du voyage d'une mer à l'autre.

"La dépense est évaluée à \$100,000,000 et l'on estime que les travaux dureront cinq ans; le canal pourrait être ouvert vers la fin de l'année 1902, c'est à dire à l'époque de l'achèvement du Transsibérien."

Extraits Culinaires  
Catsup aux Tomates  
Epices

# PURE GOLD

Sont les Meilleurs. Essayez-les.

TELEPHONE 685 ●●●●

FRED. D. HUGHES, Agent, 394 rue St-Paul, Montréal

**PURE GOLD M'FG. CO.** 31 & 33 FRONT ST. EAST.  
TORONTO.

## Renseignements Commerciaux

### PROVINCE DE QUEBEC

#### CESSATIONS DE COMMERCE

*Aylmer*—Dupui Edward, hôtel.  
*Québec*—Simons & Foulds, nouv.; Archibald Foulds se retire.

#### CESSIONS

*Bic*—Levasseur Jos, mag. gén.  
*Montréal*—Kellie Antoine W. M., contracteur.  
Marsan Pierre, chaussures.  
*Rivière Blanche*—Roy E., mag. gén.  
*St Henri de Montréal*—Aubé Joseph, nouv.

*St Laurent*—Berthelette Alex, charron

#### CONCORDATS

*St Henri de Montréal*—Richer J. H., beurre et œufs à 40c dans la piastre.

#### CURATEURS

*Montréal*—J. McD. Hains, liquidateur à The Robert Miller Co [Ltd], papeterie en gros.

*Gagnon & Caron* à J. E. Parent, merceries.

*Québec*—George Darveau à Adams Shoe Co mfr de chaussures

*G. H. Burroughs* à C. E. Holliwel, papeterie, etc.

#### DÉCÈS

*Chicoutimi*—Monger N. J., tanneur.

*Montréal*—Poupart Alphonse, bois et charbon.

*Québec*—Routhier Charles, boulanger

#### DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

*Montréal*—Globe (The) Hat Works Co. Kingman Brown & Co, agents pour charbon et steamer.

*Poirier & Arcand* peintres; J. N. Arcand & Co continuent

*Cutter & Sandhal* sollicitateurs de brevets.

*Jaslow & Weber* boulangers; J. L. Weber continue sous la même raison sociale.

*Imperial Provision Store.*

*Pothier & Charpentier*, contracteurs.

*Brown & Nicholson*, boulangers en gros.

#### EN DIFFICULTÉS

*Berthier*—Giroux Mde L. Modes, offre 25c dans la piastre.

*Bic*—Levasseur Jos, mag. gén.

*Montréal*—Normandin Hector, épïc., offre 25c dans la piastre.

*Leblanc J. E.*, noiv, ass 4 fév.

*Turner Bros*, meubles, ass 3 fév.

*Lorigan John*, meubles et manteau de cheminée, ass 8 fév.

*Bode H. W.*, restaurant, requête en annulation de demande de cessation.

*Notre Dame du Lac*—Morin Guillaume, mag. gén.

*Québec*—Peters W. J., contracteurs.

*Rivière Blanche*—Roy J. E., mag. gén.

*St Hyacinthe*—Syndicat St Hyacinthe, nouv, ass 3 fév.

#### FONDS A VENDRE

*Montréal*—Norman W. C, mfr. de resorts de matelas.

*Blumenthal J. H. & Sons*, hardes par lots.

*Desautels Joseph*, épïc, 8 février.

*Dion L. E. & Cie*, nouv, 4 fév.

*Dugas O.*, noiv, 7 fév.

*Martineau E. A.*, papeterie, etc., 10 fév.

*St-Louis C.*, nouv.

*Québec*—Gauvin M., épïc.

*Adams Shoe Co.*, mfr. de chaussures, 12 fév.

*Gagnon G & Frère*, tabac, 8 fév.

*St-Hyacinthe*—Echemberg M., nouv., 8 fév.

#### FONDS VENDUS

*Aylmer*—Ritchie Mde, hôtel.

*Cedar Hill*—Brassard J. W., mag. gén., à 65½c dans la piastre.

*Drummondville*—Girouard & Hébert fonderie, une partie.

*Granby*—Hébert F. J. tailleur, les dettes de livres à 31c dans la piastre.

*Hull*—Charron P. H. épïc.

*Montréal*—Lapointe D. poterie.

*Bernier O.* chaussures, à 35c dans la piastre

*Franklin Adolphe* chaussures, à 60c dans la piastre.

*Hart D* chapeaux et fourrures (le magasin de la rue St Laurent), à 50c dans la piastre.

*Martel G* épïc.

*Landry M. L. & Co* épïc., à 40c dans la piastre.

*Valade Nép.* tabac et barbier.

*Québec*—Pepin & Cie chaussures, à 61c dans la piastre.

*Bélanger E & Co* nouv., la succursale de la rue St Vazier à J. A. Fortin.

*Richmond*—Evans D. J. épïc.

#### INCENDIES

*St Henri de Montréal*—Boileau Victor, épïc ass.

#### NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

*Acton*—La Cie des Pouvoirs Electriques d'Acton.

*Aylmer*—Satchell Frank H., hôtel.

*Coaticook*—Paradis V. & Co, embouteilleurs; Elizabeth Villéa.

*Hull*—Carrière & Deschamps, mag gé.

*Montréal*—Kingman & Co, agents de charbon de steamers; Albert Kingman.

*Slater Shoe (The) Co*; George A. Slater et Charles E Slater.

*Anti-Freeze Asbestos Weather Strip Co*; Michael L Doban

*Cooksou Louson & Co*, merceries en gros; A Cookson, Wm. S. Louson et Wesley Lebrocq au lieu de F. A. Cookson & Co

*Globe (The) Hat Works Co*, mfrs de fourrures; Edward P. Gordon.

*Green & Price*, expéiteurs de bétail

Nous recevons un bon thé Japon et vert. que nous vendons à bon marché.

N'oubliez pas que nous avons Morue et Harengs, à très bon marché, ainsi que Mélasse Barbades et Porto-Rico de très belle qualité, que nous offrons à des prix exceptionnellement bas à l'occasion du Carême.

Ecrivez pour cotations. Demandez échantillons de Thé et Mélasse.

Nous serons toujours heureux de répondre à vos demandes.

**A. ROBITAILLE & CIE**

**DUCKETT, HODGE & CIE**

Exportateurs de

**BEURRE ET FROMAGE**

55 RUE WILLIAM, MONTREAL

**BRODIE & HARVIE**

**Marchands de Farine**

MANUFACTURIERS DE LA

**Farine Préparée de Brodie & Harvie**

Nos 10 et 12 rue BLEUR, Montréal

Farine d'Avoine, Farine Graham, Farine de Seigle, Mais Pilé, Farine de Blé d'Inde, Son Grains d'Alimentation.

**BALANCES "STANDARD" "FAIRBANKS"**

(STANDARD SCALES)

Telephone 2107

Petits Camions (Trucks), Presses à Lettres, Tiroirs d'alarme pour l'argent, Machine à calligraphier Vitrites d'aluge, Régis-res de caisse, Trucs, Ecuelles, Mesures, Fournitures pour entrepreneurs, Réparations exécutées promptement par des ouvriers habiles.

**F. M. SULLIVAN**

No 308 rue St-Jacques, MONTREAL.

**FAUCHER & Fils**

Importateurs et Marchands-Ferronniers

**Bois et Garnitures de Voitures**

Fournit...es pour Carrossiers et Forgerons, telles que Fer en barres, Acier, Charbon de forge, Peintures, Vernis, etc.

Nos. 796 à 802, Rue Craig,

**MONTREAL.**

Téléphone 576

**Patente à vendre**

**FUMIVORE JUBILE**

Le seul appareil parfait consommant entièrement toute fumée quelconque.

Le "JUBILE" seul peut être très-facilement adapté à toutes chaudières, y comprises celles des locomotives, bateaux à vapeur, etc.

Les brevets canadien, américain et et anglais seraient vendus si une offre raisonnable était faite immédiatement.

S'adresser à

**A. W. PAGNUELO,**

AGENT,

58, rue St-Jacques, Montréal.

TELEPHONES: Bureau 2021  
Résidence 6858.

à commission; Michael Green et Wm H Price.

Meredith R., courtier de mine; Annie E Spence, épouse de Robert Meredith. Morin C. D., pharmacien; Arthur G. Morin, et Jérémie Dumont. Webber [The] Tea Co; George H. Webber.

Beau Paul & Co, horlogers, etc; Paul Beau et Blanche Beau.

Fit Reform Clothing Co; Ewd. A. Small et Chs H. Dobbin.

Jaeslow Morris, foin, grain etc.

Marcotte Joseph épïc.

Mason J. & Co, négociants; Mary A. Mason.

Robertson & Son cadres et moulures; George Robertson.

Syndicat Canadien nouv.

Gallagher J. F. & Co, boulangers; James Donovan.

Geoffrion T. & Cie, mfr de chaussures; Georgina Geoffrion.

Herd et Co grain; George Herdt.

Lafond Mde A & Co, hôtel de tempérance; Marc. L. A. Lafond.

Latimer R. J. & Co, voitures etc; Ethel Latimer.

Montreal [The] Hardware Co Ltd.

Normandin A. & Co, tabac et cigares; Georgiana Mathieu épouse de Alfred Normand.

Strachan Wm (The) Co. Ltd, demande incorporation.

Le Jardin Littéraire Illustré; Louis C. Goyette et Anthime Dubreuil.

Québec—Quebec St Leon Spring Co, eau minérale; Charles E. A. Langlois et A. W. Blais.

Parent Langevin & Robin, nouv.

Lacroix Pichette & Cie, nouv.; Siméon C. Lacroix, Adolphe C. Pichette et Chs. Lavoie.

Turbid Julien, mag. gén.

Marcotte J. & Co, marchands; Virginie L. Marcotte et Irénée Marcotte.

Rock Island—New-York Selden Whip Co; Silas R. Selden.

Stanstead—Clough Bros, mag. gén.; Aaron G. Clough et Léon L. Clough.

Wilson's Mills—Bryant Wm., sellier.

Westmount.—Matthews G. H., confiseur.

**PROVINCE D'ONTARIO**

CESSATIONS DE COMMERCE

Allenford—Higgings Mme A. C., mag. gén.; Stewart & Burr succèdent.

Chesley—Schroeder Wm., mag. gén; Martin Schroeder succède.

Bloomfield—Burr Wilfrid, mag. gén.

Conner—Lee Robert, mag. gén.; T. O. Lyons succède.

Coldwater—Hamilton & Morrison, écurie de louage; W. J. Morrison succède.

Desboro—Pike E. W., mag. gén; O. A. Orecine succède.

Hakesville—Weber L., mag. gén.; George Wettlanfer succède.

Inglewood—McConnell Bros, bouchers; W. J. Jameson succède.

Lucknow—Lucknow (The) Central Furniture Co (Ltd).

Murray—Scott J. C., hôtel; Wm. Reddeck succède.

Queensville—Nelles J. hôtel; O. E. Emberg succède.

Thomasburg—Elliott E., mag. gén.; Chs. S. Fernell succède.

Wellesley—Berdux F., hôtel; P. Hasenpflug succède.

Wettlanfer George, meunier, parti pour Hawkesville.

CESSIONS

Belleville—Brignall Alfred, modes.

Berlin—Hallman Bros, fleuristes.

**Sirope d'Anis Gauvin**

Le meilleur spécifique pour le soulagement des enfants, pendant leur dentition et contre l'insomnie

DEPOT GENERAL:

**J. A. E. GAUVIN**

\* PHARMACIEN \*

1286, rue Ste-Catherine, Montreal



Place d'Armes, Montréal.

Cette institution est une des mieux organisées du pays. Le programme comprend: la tenue des livres, l'arithmétique, la calligraphie, la correspondance, le droit commercial, la sténographie (dans les deux langues), la claviographie, l'anglais, le français, la préparation aux examens du service civil, etc. Les cours du jour recommenceront LUNDI, le 23 AOÛT. L'enseignement se fait en anglais par des professeurs d'expérience. Un cours préparatoire est annexé au Collège. Salles spéciales pour dan.es. Demandez le prospectus. (Téléphone 309).

GAZA & LORD, DIRECTEURS

**HIRAM JOINSON**

IMPORTATEUR & EXPORTATEUR

FABRICANT EN GROS DE TOUTES SORTES DE



**FOURRURES**

pour Hommes, Dames et Enfants. Capots, Colletteres, Manteaux, Robes... Et fait aussi une spécialité de l'exportation des Peaux. Le plus haut prix du marché vous sera payé pour toutes sortes de Pelleteries crues. N. B. — Le plus haut prix payé pour cire en pain et racine de Ginseng.

494 Rue St-Paul, Montréal.

Cela vous paiera d'acheter les imperméables de la

**Beaver Rubber Clothing Co.**

Ils coûtent moins et sont meilleurs que les autres marques, et sont garantis ne pas durcir.....

1490, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

**J. G. Hemond & Cie**

FABRICANTS DE

**CHAUSSURES**

Ont l'honneur d'informer leurs pratiques et les marchands en général que leurs échantillons sont maintenant au complet et tout ce qu'il y a de plus nouveau. Nous avons aussi un stock de \$8000.00 à \$10000.00 de Job que nous vendrons à des prix défiant toute compétition.

Toujours en mains des formes et moulins de toutes sortes ainsi que papier pour boucher à grand marché. Une visite est respectueusement sollicitée.

1483 rue NOTRE-DAME  
MONTREAL.

# Au Commerce

Nous avons reçu notre stock de

## POISSONS

et nous offrons au commerce, de bonnes qualités de Morues et harengs à des prix sans précédent.

ÉCRIVEZ POUR NOS PRIX

## G. G. GAUCHER

MARCHAND DE PROVISIONS EN GROS

91 et 93, rue des Commissaires,  
et 23, Place Jacques-Cartier, Montréal

Carleton Place—Eby J. A., papeterie.  
Drayton—Proctor Ovila H., (Drayton pharmacie), ass. 4 fév.  
Frankford—Ostrom B. B., pharmacien et bijoutier  
Galt—McKinnon John, tailleur et merceries, ass. 2 fév.  
Maude Wm. provisions  
Hamilton—Simpson G. T., appareils électriques, ass. 4 fév.  
Massey Station—Sadowski Alex, boucher, ass. 3 fév  
Ottawa—Rochon P. & Co, mag. à départements.  
Taylor John, agent à commission etc.  
Owen Sound—Howitt Minnie, modes.  
Peterboro—McComb James, merceries ass. 7 fév.  
Port Stanley—May W. H., épici.  
Paris—Conway & Co, nouv. ass 4 fév.  
Simcoe—Hendry Oscar, nouv., ass. 28 janv.  
Sault Ste Marie—McKinnon A. & Co., hôtel, ass 7 fév.  
Trenton—McComb W. J., tailleur, ass 7 fév.  
Uxbridge—Janson Wm, hôtel.  
Warton—McGee Edward, forgeron, ass 10 fév.

### CONCORDATS.

Ottawa—Lang & Kemp, nouv.

### DÉCÈS

Aultsville—Geriken Frederick, Jr, hôtel.  
Bradford—Hulse Bart, hôtel.  
Peterboro—Hamilton Peter Manuf. c turing Co; instruments agricoles; R. D. Hamilton.  
Woodstock—Gurnett & Co, liqueurs; Lemuel Gurnett.

### EN DIFFICULTÉS

Fort William—Morton & Co., mag. gén.; ass 31 janv.  
Hamilton—Newberry F. R., merceries, offrent 50c dans la piastre.  
Ottawa—Doherty J. H. & Co, hardes; ass. 1er fév.  
Paris—Conway & Co, nouv.; offrent 60c dans la piastre.  
Peterboro—Katzbach C. F., articles de fantaisie.  
Toronto—Cooper (The) Machine Co of Toronto (Ltd); ass. 28 janv.  
Powell & Co, tailleurs.

### FONDS A VENDRE

Ayr—Timmins J. S., mag gén., 2 fév.  
Burford—Burford [The] Canning Co Ltd.  
Beansville—Tallman W. & Son, mtrs de brique et de tuiles, 15 fév.  
Hamilton—Ross A. H., pharmacien 2 fév.  
Stewart A. D., hôtel.  
Lakelet et Gorrie—Dul nage A, mag gén; le magasin de Gorrie.  
London—Kirkpatrick R. chaussures et immeubles.  
Ottawa—Lapierre Chrls bijoutier 1er fév.  
Nolin L. H. & Co, nouv.  
Orillia—O'Hara John, tailleur,  
Orangeville—Crozier H., hôtel.  
Owen Sound—Eberle Georg: & Co, march inds tailleurs, 2 fév.  
Paris—Conway & Co, nouv, 9 fév  
Simcoe—Hundry Oscar, nouv, 9 fév.  
Toronto—Farmer's (The) Loan and Savings Co.  
Weaver F. S., confiseur, par huissier 31 janv.  
Army & Navy (The) Clothing Co. of Toronto Ltd, 9 février.  
Whitechur. h—Found & Co, moulin.

### FONDS VENDUS

Dawn Mills—Pengelly Frank, forgeron à W. Oliver.

## ALEX. DESMARTEAU

Successor de feu  
CHS. DESMARTEAU

### Liquidateur de Faillites

Nos 1598 & 1608 rue Notre-Dame, Montréal.  
Représentant Successions: Chs. Desmarteau, Hon. Jas. Ferrier et M. Adolphe Roy.

ARTHUR GAGNON.

L. A. CARON.

## GAGNON & CARON

EXPERTS-COMPTABLES,  
CURATEURS

Téléphone Bell 815.

Boîte B. P. 911.

BATISSE DES CHARS URBAINS MONTREAL.

## BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES.

No. 15 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité:

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003

## GEO. GONTHIER,

EXPERT, COMPTABLE, AUDITEUR, ETC.

Chambre II, Batisse Succession Wilson, Nos II et 17 Cote de la Place d'Armes.

Ouvertures, vérifications, balances et contrôle des livres, et situation mensuelle d'après méthodes nouvelles. Réglements et Redditions de Comptes de Successions, etc.

## JOS. GONTANT Pharmacien et Chimiste

GROS ET DETAIL  
No 1475 rue Notre-Dame, MONTREAL  
COIN DE LA RUE BONSEIGOURS  
Tel. Bell 100

## Bureaux à Louer

25 RUE ST-GABRIEL, Trois chambres 1er étage.

## Bon Marché

S'adresser A. LIONAIS,

Chambre 401, Bât'sse New York Life

## LS. DESCHENES

### ENCANTEUR DE COMMERCE

—ET—

## Jobber en Chaussures

No 60 RUE ST-JEAN

QUEBEC

N. B.—Messieurs les marchands de la campagne épargneront de l'argent en venant me faire visite avant d'acheter ailleurs. J'ai constamment en mains toutes sortes de jobs pour leur commerce

MAISON FONDÉE EN 1879

## JOSEPH WARD & Co.

321 à 327 rue des Commissaires

MONTREAL

Entrepôts en gros de graines de semence de toutes sortes

Echantillons et prix envoyés sur demande.  
Spécialité—Chars assortis. Livraison à toutes stations.

Venez nous voir ou écrivez-nous, conditions de prix faciles.



**Glen Robertson**—Cinqmars A. & Co., mag gén.  
**London**—Phillips A. E. (feu) farine et grains.  
**Midland**—Grise D., quincaillerie etc. à F W J. ffrey.  
**Northwood**—McKerracher A. C. mag gén.  
**Ottawa**—Bernstein Bros, nouv. à 30c dans la \$.  
**Finch J. J.**, meubles et poêles.  
**Ottawa (The) Times Printing & Publishing Co.**  
**Port Hope**—Earl T., harnais et chaussures à G Hansman.  
**Toronto**—Carnall Frederick, chapeaux et fourrures à P M. Inglis.  
**INCENDIÉS**  
**Clinton**—Doherty W. & Co, mfrs d'orgues.  
**Cobourg**—Hawley F. M., libraire.  
**Petrola**—Hunt Bros, forgerons.  
**Whitby**—Burns F. N., chausseurs.

**NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.**  
**Attercliffe**—Attercliffe (The) Co-operative Store Co (Ltd).  
**Cardinal**—Cardinal (The) Electric Light Co (Ltd)  
**Gananoque**—St Lawrence (The) Blanket Co of Gananoque (Ltd).  
**Hanover**—Hanover (The) Woolen Mills Co (Ltd).  
**Hamilton**—Burrow, Stewart & Milne (The) Co.  
**Ottawa**—Peerless Vending Co.  
**Leblanc J. O.**, meubles et poêles.  
**Severn Bridge**—Muskoka (The) Gold Mining & Developing Co (Ltd).  
**Sarnia**—Blind River (The) Towing Co.  
**Toronto**—Ontario Lead and Wire Co Ltd, au lieu Ontario Lead and Barb Wire Co Ltd.  
**Yukon Klondike (The) Co-operative Mining Co of Ontario Ltd.**  
**Caulfield H J. & Co**, merceries en gros; Dougalt Henderson et Robert E Burns sont admis; raison sociale Caulfield Henderson & Burns.  
**Canada (The) Marble Co Ltd.**  
**Internation (The) Mining Development Co Ltd.**  
**Walkerton**—American (The) Rattan Co of Walkerton Ltd au lieu de The American Rattan Co of Toronto Ltd.

**NOUVEAU-BRUNSWICK**

**EN DIFFICULTÉS**

**Carquette**—Hubbard Colson, mag gnl; offre 30c dans la piastre.

**NOUVELLE-ECOSSE**

**CESSATIONS DE COMMERCE**

**Amherst**—Moss L. B., photographe parti pour Halifax.  
**Dartmouth**—Marks Parker, tailleur.  
**West Dublin**—Ourrie E. M. & Son, mag gnl; L. B. Ourrie succède.

**DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS**

**Caledonia**—Corner Harlow Bros, mag gnl; B. M Harlow continue en son nom.  
**Weymouth Bridge**—Burri l Charles & Co, épice, provisions etc; Charles Burri l continue.

**DÉCÈS**

**Halifax**—Cody Theresa, liqueurs, etc.

**EN LIQUIDATION**

**Victoria Mines**—Victoria Co, Operating Store Co.

**EN DIFFICULTÉS**

**Halifax**—Wallace John W., nouv., offre 50c dans la piastre.

**Spécialités de W. Clark**

**Saucisson de Bologne**

Tout morceaux portant la marque "CLARK" est le seul saucisson qui porte le nom du fabricant.

Vendez-vous cette Marque ?

**Viandes en Conserves**



Corned Beef Comprimé  
 Via des en Pots  
 Bœuf Fumé Tranché  
 Pâtés  
 Langues de Bœuf  
 Mince Meat  
 Soupes.

Donnez vos Commandes à votre Fournisseur de Gros.

**Gomme du Dr Adam**

POUR LE MAL DE DENTS

Donne un soulagement immédiat, ne coûte que dix centimes, est reconnue comme le meilleur spécifique pour le mal de dents. Vendue par tous les pharmaciens. Prix spéciaux aux marchands de campagne.

DÉPÔT GÉNÉRAL :

**ROD. CARRIERE, Pharmacien**  
 1406, rue Ste-Catherine, Montréal.

**SPENCERIAN PENS**

WRITE WELL WEAR LONG  
 ONCE TRIED ALWAYS USED

Samples sent on receipt of return postage—2 cents.

ESTABLISHED 1860

**A VIS DE FAILLITE**

Dans l'affaire de  
**A. E. MARTINEAU,**  
 No 1899 rue Notre-Dame, Montréal.  
 Les soussignés vendront, à l'encan public, au No 69 rue St-Jacques, Mont éal,  
**Jeu di, le 10 Février 1898, à 11 heures a.m.**  
 L'actif cédé comme suit :

10 Fonds de commerce de tapisseries	\$1,884.12
Marchandises de fantaisie, jouets et papeterie	2,849.06
Mobilier du magasin	155.25
	\$4,888.43
20 Marchandises diverses (3 lots)	478.32
30 Droits du bail de prémisses au ler mai 1898	1,650.00
40 Dettes de livres	221.74
	\$7,238.49

Conditions : Comptant. —  
 Le stock s'ra visible mercredi, le 9 courant.  
 Pour autres autres informations s'adresser à  
**ALEX. DESMARTEAU, Curateur,**  
 No 1598 rue Notre-Dame, Montréal.  
**MARCOTTE FRERES, Encanteurs.**

**FONDS A VENDEE** -  
**Darmouth**—Rolling Mills Co.  
**FONDS VENDUS**  
**Halifax**—Hayden Mary, nouv. à F. A. Crowell.  
**Springhill**—Kilver S., boucher à John McKenzie.

**NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS**  
**Annapolis**—Dell O O. Electric Light Co. demande incorporation.  
**Dartmouth**—McNab J hn, épice; W. G. McNab est admis; raison sociale Colin McNab & Co.  
**Halifax**—Fader & Co., poisson; Arthur Boutillier.  
**Leamington**—Hunter John W., bois de sciage; au nom de son épouse Lillian.  
**New Glasgow**—Brown Robert & Sons, fonterie; David P. et Henry N Brown.  
**Springhill**—Bentcliff Wm., épice.  
**Selma**—Vaugh O. S., mag. gén.  
**Truro**—Crowe H W, libraire.  
**Upper Musquodoboit**—Logan, Cuming & Co, bois de sciage; B. Cuming, F. J. Logan et Spencer Sutherland.

**ILE DU PRINCE EDOUARD**

**NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS**  
**Souris**—McDonald & McEachren, mag. gén.  
**Hunter River**—Waye Frederick épice.

**MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST**

**CESSATIONS DE COMMERCE**  
**Indian Head**—Davidson & Price, bouchers; Smith & Price succèdent.  
**Regina**—Ryan G. B. & Co. nouv.  
**St-Boniface**—Couture V.; W. Kittson succède.  
**Winnipeg**—Ripstein D., liqueurs; David Oleland succède.

**CESSIONS**

**Morden**—Sparling & Messer, épice et confiseur.  
**Winnipeg**—Ashford F., restaurant.

**DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS.**

**Orbow**—Greer & Winteringham, instruments agricoles; Winteringham & Cape continuent.

**FONDS VENDUS**

**Glenboro**—Hart & Hindley, machinistes, Harry Hart sa part à S. Christie, raison sociale Christie & Hindley.  
**Morden**—Blanchard M., épice. à J. Freeborn succède.  
**McKay W. G.**, à John McKay.  
**Rapid City**—Hopper R. J. & Co., mag. gén., à Lepage Bros.  
**St-Boniface**—Guilbault E., quincaillerie, épice, etc, le département de l'épicerie à L. J. Collia.

**INCENDIÉS**

**Winnipeg**—Osenbrugge F., peaux et fourrures, ass.  
**Ostrander James**, fruits et confiserie, ass.

**NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS**

**Boissevain**—Boissevain (The) Bank Co.  
**Carman**—Toombs & Kirkpatrick; Jas M. Toombs et Samuel Kirkpatrick.  
**Edmonton**—Bush O. H., modes et articles de fantaisie à ajouté la farine, les grains et les épiciers.  
**Matz R.**, restaurant.  
**Milne & Turnbull**, mfr de tente.

# PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée? Si oui, demandez notre "Guide des Inventeurs," gratis. Pas de patente, pas de paye. **MARION & MARION, Experts**, No 185, rue St-Jacques, Montréal. Mentionnez ce journal.

## VENTE AU COMMERCE

NOUVEAUTÉS, HARDÉS FAITES,  
FOURRURES, CHAUSSURES, ETC.

A L'ENCAN PAR

### BENNING & BARSALOU, Encanteurs

A leurs Salles de Ventes

Nos. 86 et 88 rue St-Pierre

MERCREDI, le 9 FEVRIER, à 10 Hrs. A. M.  
(Crédit de 3 Mois)

Vente Régulière Hebdomadaire de Nouveautés.  
Etoffes à Robes, Modes, Tubans, etc., etc.  
Aussi 50 Pièces de Lingerie, Etoffes à Pantalon, Serges, Robes à Pardessus, etc., etc.  
Aus i 15.0 Paires de Chaussures assorties.  
Le tout sans aucune réserve

### A VIS DE FAILLITE IN RE

**JOSEPH DESAUTELS, Epicier,**

FAILLI.

Les soussignés vendront à l'encan public, à la place d'affaires du sud-dit failli, No 270 rue Craig, **Mardi, le 8 Février 1898, à 11 heures a. m.** tout l'actif cédé comme suit:

Fonds d'épicerie, vins et liqueurs	.....	\$ 908 77
Roulant et fixtures	.....	686 35
Licence au 1er mai prochain	.....	100 0
Dettes de 1 vres par li-te	.....	559 06
Loyer du magasin et logement au 1er mai prochain	.....	115 00
		<b>\$2,369.18</b>

Le magasin sera ouvert pour l'inspection, lundi, le 7 février proc ain.

La liste des dettes de livres et l'inventaire peuvent être vus tous les jours à nos bureaux.

Pour autres informations, s'adresser à **BILODEAU & HENAUD, Cessionnaires,** 15 rue St-Jacques, Montréal.

**MARCOTTE FRERES,**  
Encanteurs.

## VENTE A L'ENCAN

— PAR —

### G. R. GRENIER & Cie

DANS L'AFFAIRE DE

### Chs Bertrand & Cie et al.

DE L'ILE VERTE.

FAILLIS.

Avis par le présent donné que

**MARDI, 15 FEVRIER 1898, à 11 heures a. m.,**

sera vendu par encan public au bureau de Lefavre & Taschereau, No 48, rue St-Pierre, Québec les dettes actives appartenant à cette succession, et comprenant comptes courants, billets promissaires, jugements et obligations, d'après la liste qui sera fournie et formant une somme de ale de \$83,300.63. La vente se fera pour le tout "en bloc" à tant dans la piastre.

La liste des créances pourra être examinée au bureau de Lefavre & Taschereau jusqu'à la vente, ainsi que les livres et les divers titres.

Conditions de paiement: **COMPTANT.**

### GEO. LEFAIVRE,

Curateur.

**G. R. GRENIER & Cie,**  
Encanteurs.

Merchants Bank of Canada a ouvert une suc ur-ale.

**Fox Warren**—Leckie H., mag. gén.  
**Griswold**—Hill A. E. (The) Co, mag. gén.

**Hartner**—Dickson S. H., meubles.  
**Morden**—Cowie & Barber; Isaac A Cowie et Robert N. Barber.

**Pipestone**—Pipestone (The) Elevator and Milling Co., incorporée.

**Rosenfeld**—Wiebe Peter, bois de sciage.

**Winnipeg**—Berlin [The] Portrait Co; Geo Bentley.

**Carrigan & Lawrence**; Jeremiah Carrigan et Thomas Lawrence.

**Charest & Bertram**; Ohs L. Charest et W. A. Bertram

**Leslie Bros** meubles; John Leslie.

**Manitoba** [The] mfg Co; Fred A. Dixon et Alex McCormick.

**McGlasham & Harrison**; Colin O. McGlasham.

**Vulcan Iron Co**; John McKechnie et Ed G. Barrett.

**Wood W. & Co**; Horace G. Middleton.

### COLOMBIE ANGLAISE

CESSATIONS DE COMMERCE

**Ducks**—McRae J., moulin à scie parti pour Salmon Arm.

**Fartzele**—Toru C., tailleur, parti pour Gold n.

**Grand Forks**—Averill G. W., mag. gén.; W. B. Davy succède.

**Kaslo**—Shaw F. N., hôtel.

**Julien & Gould**, produits.

**Orr W. J.**, chaussures.

**Revelstoke**—Cowan Wm, hôtel, Charles Halten succède.

**Rosland**—Wilson & Wilson, hôtel; W. Hagerman succède.

**McCarthy L.**, foin.

**Slocan City**—Blackwell W. J., embouteilleur, parti pour Seattle.

**Vancouver**—McDonalds Hotel, Beattie & G. boons succèdent.

**Gaydon Daniel**, restaurant.

**Victoria**—Woods Alfred, tabac, Russell Humber succède.

**Davies P. J.**, encanteur.

CESSIONS

**Granite Creek**—Rabbitt Thomas, marchand.

**Kaslo**—McPhail Duncan, tailleur.

**Kamloops**—Gaglietto M., épïc.

**Sandon**—Johnston & Haines, quincaillerie.

DÉCÈS

**Vancouver**—Templeton W., épïc.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

**Rosland**—McKinnon & Hobbs, restaurant; Sidney Hobbs continue.

**Russell & Haley**, bouehers; Haley continue.

**Silverston P. A. & Co**, bijoutiers; David Closky se retire.

**Morrison & Knowles**, hôtel; Larry M. Knowles continue.

**Trail**—Ingram & Whigham, produits; Whigham continue.

**Trail Pumping Co.**

**Victoria**—McKenzie J. L. & Co, appareils électriques; Watson continue.

FONDS A VENDRE

**Illicillewart**—Stewart A. L., chaussures.

**New-Westminster**—Colonial Canning Co

**Va'dez Island**—Hall Bros, mag gén.  
**Vancouver**—Gaydon Jane A., articles de fantaisie.

**Luff Mde**, restaurant.  
**Victoria**—Munro Geo. E., épïc.  
**Chadwich Robert**, restaurant.

FONDS VENDUS.

**Armstrong**—Hardy Thomas, épïc, à Hutchison Bros.

**Kamloops**—White Charles W., tailleur, à D. C. McKenzie.

**New Denver et Slocan City**—Metdrum W. & Co, merceries, le magasin de New Denver.

**New-Westminster**—Orane Bros, charretier.

**Rosland**—Carson T. J., épïc.  
**Sandon**—Black Ira W., hôtel à J. M. Harris.

**Trail**—Klein J., chaussures.  
**Vernon**—Gardner Wall, écurie de lougè. à G. W. Gowdey.

**Victoria**—Pearse J. T., restaurant, à Robert Enrick

NOUVEAUX ETABLISSEMENTS

**Vancouver**—British Columbia Oil Co. Baker Bros & Co, liqueurs; A. J. Hopki s est admis; mèn ue raison sociale

**Victoria**—Davidge F. C. & Co, soies.  
**Vancouver Power Co.**



### GRAINES DE SEMENCE

Notre catalogue illustré de graines de semences est prêt et sera adressé gratis sur demande. Ecrivez pour en avoir un. Stock considérable et complet de semences pour la **Ferme le Jardi** et les **Fl urs**. Prix justes pour **Timothy**. Treffe et toutes autres graines. Ecrivez pour avoir nos prix et nos échantillons avant d'a het r.

**W. EWING & Co, MARCHANDS-GRAINETIERS**  
142, rue McGill, MONTREAL.

## A VENDRE

TERMS  
FACILES

La Batisse faisant le coin des rues  
**St-Gabriel et Ste-Thérèse,**

ET PORTANT LES NUMEROS CIVIQUES:

**25, RUE ST-GABRIEL,  
25, RUE STE-THERESE**

Revenus: \$1000 par année.

S'adresser à **A. LIONAIS.**

Chambre 401 Batisse New York Life.

### A VIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

**JO. EPH BOYER, Epicier,**

No 191 Avenue Duluth, Montréal, Failli.

Les soussignés vendront à l'encan public, en bloc ou en lots convenables aux acheteurs sur les lieux, No 191 Avenue Duluth,

**Mardi, le 8 Février, 1898, à 10 hrs. a. m.**

L'actif mobilier appartenant à la faillite du susdit comme suit, savoir:

Stock	.....	\$173 13
Roulant	.....	150 99
Fixtures	.....	6 00
Licence	.....	100 0
Dettes de livre. suivant liste	.....	600 46

**\$1092 58**

Le magasin sera ouvert le 7 courant pour inspection. Pour plus amples informations s'adresser à **ALEXANDRE DESMAREZ, CAU.**

Cess onnaire.  
Bureau de Charles D. Marteau,  
No 1538 rue Notre-Dame, Montréal.  
**MARCOTTE FRERES, Encanteurs.**



## ELECTIONS MUNICIPALES

Neuf sur quinze des candidats favoris du PRIX COURANT aux élections municipales ont remporté leur élection : ce sont MM. F. X. Prénoveau pour le quartier St-Denis ; Gilbert Marsolais pour le quartier Est No 2 ; Léandre Ouimet pour le quartier St-Jean-Baptiste No 1 ; Edouard Roy pour le quartier St-Jean-Baptiste No 2 ; Pierre Edouard Paquette pour le quartier St-Louis No 1 ; Arthur Gagnon pour le quartier St-Louis No 2 ; James McBride pour le quartier ouest No 2 ; J. B. Clarihue pour le quartier St-Laurent No 1 et A. A. Stevenson pour le quartier ouest No 1.

Ce résultat est satisfaisant ; l'électorat s'est prononcé à l'égard de certains candidats avec une décision caractéristique. Pour d'autres la majorité significativement réduite aux polls sera un enseignement pour leur orientation municipale future.

L'infusion de sang nouveau dans le Conseil va, sans aucun doute, entraîner des réformes sérieuses dans l'administration municipale. Le besoin s'en fait vivement sentir.

Nous allons juger nos échevins à l'œuvre.

## UNE DECOUVERTE IMPORTANTE EN DISTILLERIE

On commence à parler beaucoup d'une découverte qui bouleverserait complètement l'industrie de la distillerie, découverte due à M. Effront, le chimiste bien connu, dont les travaux ont déjà fait faire tant de progrès à la fabrication de l'alcool. On sait que dans un grand nombre de distilleries, on travaille avec des pommes de terre, du seigle ou du maïs, et que pour saccharifier ces matières on est obligé d'employer une quantité assez considérable d'orge maltée.

Or, ce malt coûte beaucoup plus

cher, et s'il contient aussi de la matière amylacée, l'alcool provenant de celle-ci est infiniment plus coûteux que celui retiré des pommes de terre ou du maïs. Si l'on continue néanmoins à utiliser du malt, c'est à cause de quelques grammes d'un ferment spécial, la diastase, qu'il contient, et qui suffit à transformer en sucre tout l'ainidon des pommes de terre et du maïs.

D'après le bruit qui court, M. Effront, a trouvé moyen de préparer d'une façon industrielle une substance dont 10 à 15 grammes ( $\frac{1}{2}$  oz) suffiraient à traiter 100 kilos (220 lbs) de maïs par exemple, et qui permettrait, par suite, de supprimer le malt. Il en résulte que, pour une cuve de contenance donnée, on pourrait traiter une quantité notablement plus forte de grains ou de pommes de terre et plus économiquement.

Cette découverte, sur laquelle on ne connaît pas encore de détails, aurait une importance très considérable pour toutes les distilleries travaillant avec le malt, surtout dans les pays où l'impôt sur l'alcool est perçu d'après la capacité des vaisseaux où l'on traite la matière première.

Un lac extraordinaire se trouve situé dans la région du Yukon et du Klondyke. Ce lac, auquel un missionnaire qui le découvrit, le P. Tossi, donna le nom de Salawik, offre ce phénomène étrange, parmi tous ses semblables de cette région de l'extrême nord, de ne pas geler l'hiver. De plus, et bien qu'on ne lui connaisse pas de communication avec la mer, son niveau monte en même temps que la marée sur les côtes de l'Océan Glacial.

Si le lac Salawik ne gèle pas, ce n'est pas parce que ses eaux sont très salées — elles ne le sont au contraire nullement — c'est bien parce que sa température s'élève en hiver, et elle s'élève au point qu'il deviendrait agréable de s'y baigner.

Aussi les eaux de ce lac — qui mesure 60 milles de large — deviennent-elles alors le refuge de tous les poissons des cours d'eau qui l'alimentent et l'affluence de ces poissons y serait telle

qu'on pourrait en prendre à la main et et en tuer une quantité considérable avec un bâton.

On s'est beaucoup disputé tous ces temps-ci le record de la longévité humaine, dit un de nos confrères parisiens. Après le dernier champion signalé, il n'y a plus qu'à tirer l'échelle et à attendre celui qui un jour ou l'autre va nous tomber avec des ailes américaines dans le dos.

Mais les bêtes ont aussi leurs héros en ce genre, et, en attendant, signalons, d'après un journal de l'Allier, l'existence, dans la commune de Marcillat, d'une oie âgée de trente-cinq ans ce qui est pour une oie d'une caducité extraordinaire.

On ne compte plus, paraît-il, le nombre de couvées que cette honnête volatile a mises au monde. Aussi a-t-on fêté dans le pays, en mangeant quelques-unes de ses congénères plus jeunes — partant plus tendres — cette trentecinquaine inusitée, et c'était justice si on songe au nombre d'excellents rôtis dont on est redevable à cette mère l'Oie.

C'est la reconnaissance de l'estomac, qui est encore un égoïsme ! Mais être mangée, n'est-elle pas la loi de l'oie ?

D'où vient le mot "tsar" ?

Question que se sont posée nombre de savants et qui a été résolue par eux de façons diverses..... comme toujours.

Voltaire, nous dit le *Gaulois*, prétend que le mot "tsar" est d'origine tartare. Il base son opinion sur ce fait — avancé par certains étymologistes — qu'Ivan le Terrible, en s'emparant des royaumes de Kasan, d'Astrakan et de Sibérie, prit ce titre au souverain des royaumes qu'il avait conquis.

D'aucuns ont alors prétendu que "tsar" était une corruption de "césar". Cette opinion, très séduisante en elle-même, a été partagée par nombre d'étymologistes.

Mais il nous semble que l'étymologie définitive est celle indiquée par Karamzine, le célèbre écrivain, qui estime que le mot "tsar" est un mot oriental qui fut connu en Russie par la traduction slavonne de la Bible. Il signifiait en persan : trône, autorité, commandement. Il est à remarquer, en effet, que les noms des rois d'Assyrie et de Babylone se terminent toujours par cette consonnance : Phala-Tsar, Nobana-Tsar, c'est à dire Phala-Roi, Nabona-Roi.

Il ne faut pas oublier que Saül et David sont nommés *tsaro*, que *tsartsvo* veut dire royaume et que *tsarsvovate* est l'infinif de verbe régner.

## GRAINS DE SEMENCE

Blé (rouge et blanc) Manitoba et Ontario ; Avoine, Banner Welcome, Merveilleuse, Canadienne, etc. ; Pois. Orge Sarrasin, etc. Blé d'Inde à silos, Lentilles, Mil canadien et de l'ouest ; Trèfle rouge, blanc, alsike, vermont, mammoth ; Plâtre à terre ; engrais chimiques.

Spécialités de Grains et Graines pour Cercles Agricoles.

J. B. RENAUD & CIE, 126 A 140, RUE ST-PAUL, QUEBEC.

## Sirop Fajardos

Reçu par Btine "Boston Marine" une cargaison de SIROP FAJARDOS de couleur jauné et qualité extra.

NAZAIRE TURCOTTE & Cie, QUEBEC.

## POUR

Grain et Graines de Semences

Demandez Echantillons et Prix à

GEO. TANGUAY,

MARCHAND DE

Farine, Grain, Lard, Etc.

Magasins : 33 et 35, 34 et 36 rue St-André,

Bureau : 48 rue Saint-Paul BASSE-VILLE

Quais : Rues Dalhousie et St-André QUEBEC

# CHOCOLAT-LOUVE

LOUVE

LOUVE

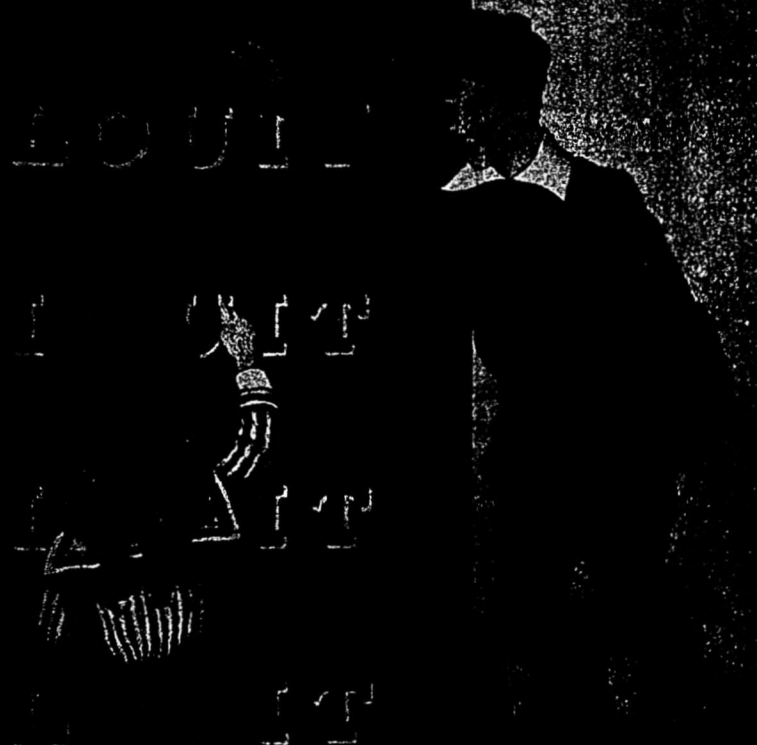
LOUVE

LOUVE

LOUVE

LOUVE

LOUVE



# DE TOUS LES CHOCOLATS

ET

Cafés pour boire à la Tasse

## LE MEILLEUR

est le



# CHOCOLAT-TOUT

SE  
trouve

## PARTOUT

Votre Épicier doit l'avoir.

SEUL REPRÉSENTANT POUR LE CANADA

# HENRI JONAS & C<sup>IE</sup> - MONTRÉAL

de tous les  
CHOCOLATS

LE PLUS PUR

LE PLUS NOURRISSANT

LE MEILLEUR

LE MOINS CHER



**EPICIERS!**— Savez-vous que la vente de l'ENAMELINE en Amérique est plus du double de celle de n'importe quel autre poli à poêle connu ?

Savez-vous que la vente de



# Enameline

## The Modern STOVE POLISH.

en Europe est plus considérable que la fabrication entière de n'importe quelle autre marque de poli à poêle de l'Amérique ? Voici des faits ! Pourquoi ? Parceque les consommateurs et le commerce demandent, l'**ENAMELINE**.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 3 FEVRIER 1898.

Poissons.	Vianades en conserve.	Vernis.	St-Galmier qts. (source Badoit) cas.
Anchois.....dz. 3 25 0 00	Corned Beef, bte 1 lb.....dz. 1 30 1 85	Vernis à harnais.....gal. 0 00 1 30	" pta. " " 7 50
Anchois à l'huile..... 3 25 4 50	" " 2 " " " 2 35 2 75	" " " " " 1 10 1 20	Vichy Célestins, Grande Grille.. " 10 00
Clams 1 lb..... " 1 50 2 00	" " 6 " " " 7 25 9 00	" à tuyaux.....gal. 0 00 0 90	" Hôpital, Hauterive..... " 10 00
Harengs marinés..... " 1 50 1 60	" " 14 " " " 15 00 18 50	" Parisien.....dz. 0 70 0 75	" St-Louis..... " 00
Harengs aux Tomates..... " 1 35 1 50	Lang. de porc..... " 1 " " " 2 65 3 00	" Royal pollah..... " 0 00 1 25	<b>Epices pures.</b>
Homards, boîte haute..... 0 00 2 75	" " 2 " " " 5 25 6 90		Allspice, moulu.....lb. 0 13 0 15
" " plate..... " 0 00 2 90	" boeuf " 1 1/2 lb..... " 0 00 8 25		Cannelle moulu..... " 0 15 0 18
Huitres, 1 lb.....dz. 1 30 1 40	" " 2 " " " 8 75 9 85		" en nattes..... " 0 13 0 14
" 2 " " " " 2 20 2 40	" " 3 " " " 0 00 14 45		Clous de girofle moulu..... " 0 15 0 20
Maquereau..... " 1 30 1 40	English Brawn..... " 0 00 1 40		" ronds..... " 0 09 0 10
Sardines 1/2 françaises,bte. 0 08 0 25	Boeuf (chipped dried)..... " 3 25 3 50		Gingembre moulu..... " 0 20 0 25
" 1/2 " " " " 6 18 0 35	Dinde, bte 1 lb..... " 0 00 2 30		" racines..... " 0 13 0 25
Sardines Royan à la Vatel..... " 0 00 0 15	Patés de fols gras..... " 5 25 8 00		Macis moulu..... " 0 00 0 90
Sardines Royan à la Vatel..... " 0 00 0 15	Pieds de cochon, bte 1 1/2 lb..... " 0 00 2 40		Mixed Spice moulu Tin
Bordelaise.....bte. 0 00 0 15	Poulets, " 1 lb..... " 0 00 2 30		1 oz..... " 0 42 0 45
Saumon boîte haute..... 1 10 1 25	<b>Spécialité des Laxenby.</b>		Muscade blanche..... " 0 40 0 55
" " plate..... " 1 25 1 45	Soupes Real Turtle..... " 0 00 9 00		" non blanche..... " 0 60 0 70
Smeets (Eperians)..... " 0 50 0 00	" assorties..... " 3 00 3 75		Piment (clous ronds)..... " 0 09 0 10
Thon à la Vatel, Jarre. " 0 00. 0 27 1/2	" bts carrées " 0 00 1 85		Poivre blanc, rond..... " 0 15 0 17
<b>Conserves Amicux Frères:</b>	<b>Cirages.</b>		" moulu..... " 0 18 0 20
Sardines des Gastronomes, qualité extra, 1/2 bébé Vendée..... 0 11	Cirages français.....dz. 0 25 0 70		" noir, rond..... " 0 10 0 12
do 1/2 bébé Bretagne..... 0 11	" canadiens..... " 0 20 0 60		" moulu..... " 0 12 0 15
do 1/2 basse double couvert..... 0 15	Russet Combination Dress.....doz. 1 75		Whole Pickle Spice.....lb. 0 15 0 20
do 1/2 do do..... 0 24	Ox Blood..... " 1 75		<b>Fruits secs.</b>
do 1/2 haute do..... 0 30	Brown Chocolate..... " 1 75		Abricots Calif.....lb. 0 10 0 15
do sans arêtes 1/2 b. à bande..... 0 18	Green..... " 1 75		Amandes 1/2 molles..... " 0 09 0 09 1/2
do do 1/2 do..... 0 25	Universal Shoe Dressing..... " 2 00		" Tarragho..... " 0 09 1/2 0 11
do do 1/2 b. do..... 0 19	<b>saïnes.</b>		" échalée..... " 0 23 0 24
do au beurre, qua tité extra 1/2 do..... 0 21	Mine Royal Dome.....gr. 1 70 0 00		Amand. amères échalées..... " 0 35 0 40
do aux truffes 1/2 do..... 0 21	" James..... " 2 40 0 00		" échalées Jordan..... " 0 00 0 35
do St-Pierre à la tomate, 1/2 basse à clef..... 0 11	" Rising Sun large dz. 0 00 0 70		Dattes en boîtes..... " 0 08 0 08 1/2
do do do..... 0 17	" small " 0 00 0 40		Figues séchées en boîtes..... " 0 09 0 10
do do sauce ravigote 1/2 do..... 0 13	" Sunbeam large..... " 0 00 0 70		" en sac..... " 0 00 0 03 1/2
do do do..... 0 19	" small " 0 00 0 35		Nectarines Californie..... " 0 08 0 08
Boyaux à la Brillat-Savarin, aux sachards aromatisés 1/2 ovaie..... 0 13	Silverine, No 8..... " 0 00 0 60		Noisettes (Avelines)..... " 0 07 1/2 0 08 1/2
Sardines A. F. Lagrave & Fils, bonne qua tité, 1/2 basse..... 0 13	" 6..... " 0 00 0 50		Noix Marob..... " 0 09 1/2 0 11
Sardines Carrand-Amicux, qualité choix, 1/4 format Club..... 0 12	" 4..... " 0 00 0 35		" Grenoble..... " 0 10 1/2 0 12
Petits pois fins à l'anglaise, 1/2 bte. do tres fins do..... 0 16			" scalées..... " 0 18 0 20
Champignons de Paris, choix courant, 1/2 boîte..... 0 17			Noix du Brésil..... " 0 12 0 12
Haricots verts moyens, Carrand-Amicux, 1/2 boîte..... 0 11			" Pecan..... " 0 09 0 10
Moutarde, facon forme baril, aux fines herbes à l'estragon..... 0 11			" polles..... " 0 08 1/2 0 10
Moutarde, facon forme baril, à la ravigote, aux anchois, le gros fl..... 0 18			Peanuts rôtis (arach)..... " 0 07 0 07 1/2
Moutarde, facon forme baril, à la ravigote, aux anchois, le petit fl..... 0 11			Pêches Californie..... " 0 10 0 11
Purée de fols Gras Truffée des Gastronomes, 1/4 boîte à clef..... 0 20			Poires..... " 0 09 0 10
			Pommes séchées..... " 0 08 1/2 0 07
			Pommes éparées..... " 0 06 0 10
			Pruniaux Bordeaux..... " 0 04 1/2 0 08
			" Bonnie..... " 0 08 1/2 0 07 1/2
			" Californie..... " 0 09 0 12
			Raisins Calif. 3 cour..... " 0 00 0 07 1/2
			" 4..... " 0 08 0 09
			Corinthe Provinciais..... " 0 05 1/2 0 05 1/2
			" Filatras..... " 0 05 1/2 0 06
			" Patras..... " 0 08 1/2 0 08 1/2
			" Vostissas..... " 0 07 0 08
			Malaga Loose Muscat..... " 0 06 0 07
			" London Layers bte. 1 35 1 50
			" Black Baskets, " 0 60 2 00



No 4, 3 doz. à la caisse ..... 4 50  
No 8, 3 doz. à la caisse ..... 7 50

### DEMANDEZ NOS PRIX POUR LES POISSONS SUIVANTS :

Morue No 1, large. Morue No 1, moyenne. Morue No 1, petite Anguilles. Truite. Sanmon, Colombie Anglaise. Saumon, Labrador. Poisson Blanc. Harengs, Labrador. Harengs, Nouvelle Ecosse.

### N. QUINTAL & FILS, EPICIERS EN GROS, MONTREAL

**NOS CONDITIONS SONT PLUS QUE RAISONNABLES.** **CHAUSSURES D'AUTOMNE** **NOS PRIX DEFIENT LA COMPETITION**

Nos chaussures—produit des meilleures manufactures du pays—faites sur les formes les plus nouvelles et d'après les procédés les plus récents, excellent sous le rapport de l'élegance, de la durabilité et du confort. Aucune chaussure n'est plus conforme au pied. Notre stock considérable et très varié offre un choix sans précédent, soit dans les chaussures fines ou de travail.

**JACQUES - CARTIER** **CLAUQUES** **GOODYEARS PATENT**

Nous faisons de cette marchandise une grande spécialité de notre commerce et nous pouvons remplir n'importe quelle commande sur réception, car nous tenons toujours plein stock ! Si vous ne pouvez venir, donnez votre commande, écrivez-nous et notre voyageur ira vous montrer des échantillons. Les commandes par la malle reçoivent toute notre attention et nous expédions les marchandises promptement.

J. H. BEGIN, 121 Rue St-Joseph, QUEBEC,

# BERNIER & CIE Marchands de Graines

GRAINES DE SEMENCES, GRAINE FOURAGERES, ETC.

CORRESPONDANCE  
SOLICITEE.

Bureau et Entrepot:-

PRES DE LA GARE DU GRAND TRONG, ST-HYACINTHE

## La Compagnie John L. Cassidy Limitée

IMPORTATEURS  
...DE...

PORCELAINES, FAIENCES, CRISTAUX,  
ARGENTERIE, COUTELLERIE, ARTICLES D'ECLAIRAGE, Etc

339 & 341 RUE ST. PAUL - - - MONTREAL.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 3 FEVRIER 1898.

Malaga Connaisseur		
Cluster..... bte.	1 80	2 00
" Buckingham		
Cluster..... "	0 00	3 25
Malaga Russian Clusterbte.	4 00	4 25
Suitana..... lb.	0 00	0 10
Valence off Stalk..... "	0 04 1/2	0 00
" fine off stalk..... "	0 04 3/4	0 05
" Selected..... "	0 05 3/4	0 08
" 4 cour..... "	0 06	0 06 3/4

**Fruits verts.**

Ananas..... pièce.	0 00	0 00
Attocas..... baril.	7 00	8 00
Bananes..... régime	0 00	0 00
Pommes..... baril.	2 50	5 00
Raisins Malaga..... "	5 50	6 00
Oranges Valence (420)..... "	5 00	5 50
" (714)..... "	6 00	6 50
"..... "	0 00	0 00
"..... "	0 00	0 00
"..... "	0 00	0 00
" Mexique (150)..... "	0 00	3 00
" Floride..... "	0 00	0 00
" Jamaïque (baril)..... "	5 50	6 00
" Messine..... "	2 00	3 00
" Naples..... "	0 00	0 00
Oignons rouges..... baril.	1 50	2 00
" d'Egypte, 112 lbs..... "	0 00	0 00
" d'Espagne, boîte..... "	0 90	1 00
Noix de coco, par 100..... "	3 50	0 00

**Grains et Farines.**

**GRAINS.**

Blé roux d'hiver Can. No 2.	0 00	0 00
Blé blanc d'hiver Can. No 2.	0 00	0 00
Blé du Manitoba No 1 dur.	0 00	1 10
" No 2..... "	0 00	0 00
Blé du Nord No 1..... "	0 00	0 00
Avoine blanche No 2..... "	0 30	0 30 1/2
Blé d'Inde Américain..... "	0 37 1/2	0 38
Pois No 2 ordinaire, 80 lbs..... "	0 00	0 63
Sarrasin, 48..... "	0 30 1/2	0 37
Seigle, 58..... "	0 51 1/2	0 52

**FARINES.**

Patente d'hiver.....	4 85	4 85
Patente du printemps.....	5 30	5 40
Straight roller.....	4 40	4 45
Porte de boulanger, cité.....	4 90	5 00
Porte du Manitoba.....	0 00	4 90

**FARINES D'AVOINE.**

Parine d'avoine Standard,		
baril.....	0 00	3 60
" sac.....	0 00	1 75
" granulée baril.....	3 75	4 00
" sac.....	1 75	1 82 1/2
Avoine roulée baril.....	0 00	3 60
" sac.....	0 00	1 75
<b>ISSUES DE BLE</b>		
Son d'Ontario, au char, ton	00 00	13 50
" de Manitoba..... "	00 00	14 00

Gru de Manitoba..... char	15 00	16 00
" d'Ontario..... "	00 00	14 50
Moulée..... "	15 00	16 00

**Farines préparées.**

Farine préparée, Brodie		
XXX, 6 lbs.....	2 80	
" " 3.....	1 45	
" " superb 6.....	2 80	
" " 3.....	1 35	
Orge mondée..... pot	1 80	2 00
"..... sac	0 00	1 55
"..... quart	0 00	3 20
" perlée..... sac	0 00	3 25

**Huiles et graisses.**

**HUILES.**

Huile de morue, T. N., gal.	0 35	a 0 40
" loup-marin raff..... "	0 44	0 46
" paille..... gal.	0 38	0 42
Huile de lard, extra gal.	0 55	0 60
" No 1..... "	0 50	0 55
" d'olive p. mach..... "	0 80	1 00
" à salade..... "	0 65	0 75
" d'olive à lampion..... "	1 20	2 00
" de spermaceti..... "	1 20	1 40
" de marsouin..... "	0 50	0 60
" de pétrole, par char..... "	0 00	0 12
" Américaine, par char..... "	0 14	a 0 17
" par qrt..... "	0 15	0 18
" d'olive Barton et Guestier		
" calsee qts	8 50	
" pts	9 50	
" de fole de m. Nor. gal.	1 20	a 1 50
" T.N..... "	1 00	1 25
" de castor "E. I." lb.	0 10	0 10 1/2
" franç. qrt. lb.	0 9 1/2	0 10
" cse " 0 10 1/2		0 11

**Specialités de Lazenby.**

Huile à salade..... 1/4 pt. dz.	1 40
"..... 1/2 pt.	2 15
"..... pluts	3 75
"..... quarts	6 50
Crème à salade petits.....	2 00
" grands.....	3 75

**Liqueurs et spiritueux.**

<b>Brandies. (Trois payés.)</b>	
à la caisse.	
Hennessy.....	13 25
" (par 10 caisses).....	13 00
".....	14 75
".....	16 25
" V. O.....	17 25
" S. O.....	23 00
" V. S. O.....	25 00

Martel.....	13 00
" (par 10 caisses).....	12 75
" V. O.....	17 00
" V. S. O. P.....	18 50
" V. V. S. O. P.....	36 00
Boutelleau & Co., F. P.....	9 00
".....	10 00
" O. B.....	12 00
" V. O. B.....	14 00
" X. V. O. B.....	16 00
" 1824.....	21 00
P. Richard, carte blanche 12 qrts.	8 50
" 24 pts.....	9 50
" 48 1/2 pts.....	10 50
" carte d'or 12 qrts.	12 00
" 24 pts.....	13 00
" 48 1/2 pts.....	14 00
" 16 imp. flasks.....	10 00
Rivière-Gardrat.....	10 00
Optima.....	17 00
Bisquit Dubouché.....	9 25
Renaud & Cie.....	12 25
E. Puet.....	9 00
".....	10 75
".....	12 50
".....	14 50
" V. O. P.....	15 25
" V. S. O. P.....	16 25
" V. V. S. O. P.....	20 25
" 1860.....	24 25
" 1850.....	26 25
" 1840.....	30 25
J. Borianne * * *.....	6 75

au gallon.	
Hennessy.....	0 00 6 75
Martel.....	0 00 6 75
E. Puet.....	0 00 3 65
J. Borianne depuis.....	0 00 3 75
Rivière-Gardrat.....	0 00 4 15
Bisquit Dubouché.....	4 30 @ 4 55
Renaud & Cie.....	4 10 @ 4 30
Boutelleau & Cie.....	3 80 @ 6 00
<b>Rhums.</b>	
à la caisse.	
St-Georges, 12 lit.....	12 50
" 24 1/2 pts imp.....	14 50
Chauvet cachet or 12 lit.	0 00 14 50
" rouge 12 lit.	0 00 12 75
".....	0 00 7 75
St-John.....	0 00 11 50
St-Joseph, Jamaïque.....	0 00 10 50
St-Péitz, Martinique.....	0 00 9 25
St-Marc.....	
au gallon.	
Jamaïque.....	4 25 6 15
<b>Whiskey Ecossais.</b>	
Dewar's Special Liqueur.....	12 25 12 50
Dewar Extra Special.....	9 25 9 50

H. Fairman & Co.....	7 50	8 50
Royal Eagle.....	9 25	9 50
Sheriff's.....	10 00	18 00
Mackie's R. O. spec.....	0 00	10 25
" Islay.....	8 25	8 50
Glenfalloch.....	8 75	8 80
Glenlivet.....	9 00	9 25
".....	10 00	10 25
Cabinet 1 crown.....	0 00	8 75
" 2.....	0 00	9 50
" 3.....	0 00	10 75
Harvey's R. O. S. spec. liq.	0 00	12 50
" Pitz-James H. y. old	0 00	9 75
Alex. McAlpine old scotch.	0 00	8 75
Watson old scotch, qrts.	0 00	8 75
"..... pts.....	0 00	9 75
Thom & Cameron.....	0 00	6 75
Bernard's Eucoro.....	0 00	7 75
Bulloch, Lade & Co.		
Special blend.....	9 25	9 50
" extra special.....	10 75	11 00
" L. Katrius.....	0 00	7 50
Caher's O. V. G.....	0 00	8 75
" special reserve.....	0 00	9 75
" G. O. H.....	0 00	12 00
Gaelic Old Smuggler.....	0 00	9 50
Greer's O. V. H.....	0 00	9 50
Stewart's Royal.....	0 00	10 00

au gallon.	
Banagher Irish.....	4 05 4 30
H. Fairman & Co.....	4 05 4 15
Sheriff's.....	4 85 4 85
Glenfalloch.....	3 70 3 85
Glenlivet (old).....	4 30 6 30
<b>Whiskey Irlandais.</b>	
à la caisse.	
Henry Thomson.....	0 00 8 50
St-Kevin.....	0 00 7 50
J. Jameson & Son * * *.....	0 00 9 75
".....	0 00 11 50
Geo. Roe & Co * * *.....	0 00 9 50
".....	9 75 10 50
Banagher.....	9 75 10 25
Thom & Cameron.....	0 00 6 75
Burke's * * * qrts.....	0 00 8 00
" * * * 12 imp.-qt.....	
flasks.....	0 00 11 75
Dunville.....	0 00 7 25
Bushmills.....	0 00 9 75
<b>Gins.</b>	
à la caisse.	
De Kuyper 1 & 24c.....	6 25 11 75
" 25ct plus.....	6 15 11 55
" cse violette.....	0 00 2 60
" cse blanche.....	0 00 3 60

POUDRE A PATE

### COOK'S FRIEND

Le Neg Plus Ultra de la Qualité

Amène la clientèle  
et la maintient.



TOUS LES EPICIERS DE GROS

Vendent de la **COOK'S FRIEND**

La Seule Veritable...

FABRIQUEE PAR W. D. M LAREN, MONTREAL

Demandez...  
le nouveau tabac

# GASINO

POUR FUMER  
OU POUR CHIQUER

UN SIMPLE ESSAI VOUS  
PROUVERA QU'IL N'Y EN A  
PAS DE MEILLEUR AU MONDE

5 CTS LE PAQUET

MANUFACTURE PAR

JOS. COTE, No 179 RUE ST-JOSEPH, QUEBEC.

Table listing various goods such as Key Brand, Melchers poney, and Wynard Fookink with their respective prices.

Table listing Gins en futs, including De Kuyper, bartiq, le gal, and others.

Table listing J. Hirsch-Sons & Co. Old Tom, including extra, No. 1, and No. 2.

Whisky Canadiens au gallon, au quart ou plus.

Table listing various whisky brands like Gooderham & Worts, Hiram Walker & Sons, etc.

Table listing Rye Gooderham & Worts, Hiram Walker & Sons, etc.

Table listing Rye Canadian Club Walker & Sons, including quantities and prices.

Rye Canadien à la caisse.

Table listing Walker's Impérial, Walker's Canadian Club, etc.

Table listing quantities and prices for Rye Canadien.

Table listing Apéritifs, including Angostura, Orange Bernard, etc.

Bénédictine

Table listing Bénédictine in litres and half litres.

Liqueurs Frederic Mugnier, D. Jon. France.

Table listing various liqueurs like Crème de Menthe, Curaçao, etc.

Stowers.

Table listing Stowers like Lime Juice Cordial, Double Ref. Lime Juice, etc.

Mélasses.

Table listing Barbades tonne, Porto Rico, etc.

Moutardes.

Table listing Coleman ou Keen, Boites, Jarres, Durham.

Pâtes et denrées alimentaires.

Table listing Macaroni importé, Vermicelle, Lait concentré, etc.

Poissons.

Table listing Harengs Shore, Morue sèche, Poisson blanc, etc.

Poudre & Pâte.

Table listing Cook's Friend, No 1, 2, 3, 4, 12, etc.

Produits de la ferme.

Table listing Beur e, Townships frais, En rouleaux, etc.

Fromage.

Table listing De l'Ouest, De Québec, etc.

Œufs.

Table listing Frais pondus, Œufs chaulés, etc.

Sirop et sucre d'érable.

Table listing Sirop d'érable, Sucre d'érable, etc.

Miel et cire.

Table listing Miel rouge, Cire vierge, etc.

Produits Pharmaceutiques.

Table listing Sirop d'Anis, Graine de lin, Huile foie de morue, etc.

Spécialité de Rod. Carrière.

Table listing Gomme Mal de dents, etc.

Régilisse.

Young & Smylie.

Table listing various Régilisse products like Fantaisie, Ringed, etc.

Riz.

Table listing Riz with different quantities and prices.

Riz "Crystal."

Table listing Riz Patna Imp., etc.

Salaisons, Saïndoux, etc.

Table listing Lard Can. Sh't Cut, Jambons, Lard fumé, etc.

Saïndoux.

Table listing Pur de panne, Canistres, Composé, etc.

Sapollito.

Table listing En caisses de Sapollito.

Sauces et Marinades.

Table listing Marinades Morton, Sauce Worcester, etc.

Sel.

Table listing Sel fin, Sac 56, etc.

Sirops.

Table listing Matchless, Amber, Diamond, etc.

Sucres.

Table listing Sucres like Jaunes bruts, Extra ground, etc.

Tabacs Canadiens.

Spécialités de Joseph Côté, Québec.

Table listing XXX Nouvelle récolte, Grand Havane, etc.

Tabacs coupés.

Table listing Rouge, Casino, Théo, etc.

Cigares.

Table listing El Rama, St-Louis, Our Leaders, etc.

Tabacs.

American Tobacco Co. of Canada.

Table listing Old Chum, Seal of N. Carol., Old Gold, etc.

Thés.

The Indo-Ceylan Monsoon.

Table listing Etiquette bleue, etc.

Noirs.

Table listing Congous, caddies, etc.

De l'Inde.

Table listing Darjeelings, Assam Pekoe, etc.

Verts de Chine.

Table listing Gunpowder, Young Hyson, etc.





## La Construction

Chez Eric Mann, architecte, rue St Jacques, No 151. Modifications à une bâtisse, rue Mansfield.

Maçonnerie, John O'Leary.

Charpente et menuiserie, do

Plombage, John Watson & Co.

Chauffage, do

Brique, John O'Leary.

Enduits, M. McCarthy.

Peinture et vitrerie, John O'Leary.

Propriétaire, P. Starr.

### NOTES

MM. Gamelin & Huot, architectes préparent le plan et devis pour 6 maisons formant 18 logements, devant être érigées rue Lagachetière; M. D. Parizeau en sera le propriétaire.

MM. Gamelin & Huot préparent le plan et devis pour 5 maisons formant 10 logements devant être érigées rue St André près de la rue Mont-Royal; M. D. Houle en sera le propriétaire.

MM. Gamelin & Huot, architectes, préparent le plan et devis pour le portail de l'église St Louis, à Chicago, dont le Rev. M. Bourassa est le propriétaire.

### VENTES PAR LE SHÉRIF.

Du 8 au 15 février 1898.

DISTRICT DE MONTREAL

Fidèle Alaire vs Elzéar Paré

Montréal — Le lot 198-13 du quartier St Denis situé rue St Denis avec bâtisses. Vente le 10 février, à 10 h. a. m. au bureau du shérif.

Paul Laverdure vs Jean Côté et Henri Côté.

Montréal Annexe—Les lots 12-2-82, 83, 84, 85 et 86 situés Avenue du Parc avec bâtisses.

Vente le 10 février à 11 h. a. m., au bureau du Shérif à Montréal.

Ed Chanssé vs Oscar Riopelle

Montréal—Le lot 7-313 du quartier St-Denis situé rue St Hubert avec bâtisses.

Vente le 11 février à 10 h. a. m. au bureau du Shérif.

Hon. L. F. R. Masson et al vs Jérémie Cadoret

Montréal — Le lot 1035 du quartier St Antoine, situé ruelle Busby, avec bâtisses.

Vente le 10 février, à 2 h. p. m., au bureau du shérif.

Louis Séguin vs Joseph Séguin, fils

St Rédempteur — Les lots 109 et 121, contenant 98 arpents, avec bâtisses, sujets à charges

Vente le 11 février à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Dame David Strachan vs Charles Fyfe

Montréal.—Le lot 105 du quartier St Louis situé rue Cadieux avec bâtisses.

Vente le 10 février, à 3 h. p. m., au bureau du shérif.

### ARCHITECTES ETC.

V. LACOMBE, 897, Ste-Catherine

GAMELIN & HUOT, 58 St-Jacques

### L. Z. GAUTHIER

Cl-devant de la société Roy & Gauthier

Tel. Bell 2287 ... Architecte et Evalueur

180, St-Jacques. Bâtisse Banque d'Epargne,

Elevateur, 3me étage. Chambre 7

Albt Mesnard. TEL. BELL 2452. Théo. Daoust.

### Mesnard & Daoust

ARCHITECTES MEMBRES A.A.P.Q.

108, RUE ST FRANÇOIS XAVIER, MONTREAL

Bâtisse du Séminaire

### L. R. MONTBRIAND

ARCHITECTE ET MESUREUR

280 — RUE ST. ANDRÉ — 280

MONTREAL

### J. B. KESTHER & FILS

ARCHITECTES,

Chambre 13 Bâtisse "Impérial

107 rue ST-JACQUES, - Montréal

Téléphone 1899.

J. EMILE VANIER,

Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, Ingénieur Civil et

Arpenteur — No 107 rue St-Jacques

En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal.

Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de

tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages

publics et particuliers, de demandes de brevets

d'invention, etc. Téléphone No 1899.

### SABLE ET BRIQUES.

### J. A. ROBILLO & CIE

MARCHANDS DE BRIQUE et SABLE DE GREVE

COIN NAPOLEON ET CANAL LACHINE

Tel. Marchands 1211. STE-CUNEGONDE

### CAPITAINE TELLIER & CIE

— MARCHANDS DE —

SABLE DE CHATEAUGUAY

Et SABLE DE RIVIERE

BASSIN No. 1 au CANAL

RÉSIDENCE: - 81 RUE McJORD

U. Garand et al vs Joseph Daigle.

Belœil—Les lots 46 et 47 contenant 3 arpents en superficie avec bâtisses.

Vente le 12 février à 11 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT D'IBERVILLE

Alex Barette vs Julien Fredette et al.

Sherrington — Le lot 7 contenant 17 arpents et 7 perches avec bâtisses.

Vente le 9 février à 2 h. p. m., à la porte de l'église paroissiale.

Dame Vve Moïse Caron vs Alexis Chéri Bourdeau.

St Michel Archange—Le lot 290 avec bâtisses.

Vente le 9 février à 11 h. 30 a.m., à la porte de l'église paroissiale.

J. C. Poffant vs Alexis Chéri Bourdeau.

St Michel Archange—Les lots 91 et 99 avec bâtisses.

Vente le 9 février à 11 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE KAMOURASKA

J. P. Pouliot vs Aimé Caron

St George de Cacouna—Le lot 27 et la partie du lot 25 avec bâtisses.

Vente le 9 février, à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT D'OTTAWA

Fred James Wilson vs Charles Wilson et al

Buckingham—Un lot de terre formant partie du lot 12 du 2e rang, contenant 3 acres, avec moulin et autres bâtisses.

Vente le 9 février, à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE QUÉBEC

J. B. Bolduc vs Vve Siméon Huot L'Ange Gardien — Les lots 91 et 336 avec bâtisses.

Vente le 11 janvier, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE RICHELIEU

Dieudonné Bayeur vs Pierre Bayeur St Guillaume d'Upton — Le lot 468, avec bâtisses.

Vente le 10 février, à 11 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE SAGUENAY.

François Caron vs George Desmeules St Irénée — Les lots 68, 69 et 70 avec bâtisses.

Vente le 15 février à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE ST-HYACINTHE

Pierre Ostigny vs Nazaire Tétrault et al Ste Angèle de Monnoir — Une terre désignée sous le No 248 et la partie du No 245 avec bâtisses.

Vente le 10 février, à 1 h. p. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

Raphaël Lambert vs Théodore Branchaud

Ste Ursule — Les lots 144 et 145 de la concession Augusta.

Vente le 9 février, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE GASPÉ

Louise Esclambre vs Adolphe Grenier, fils d'Abel.

Canton Hope—La moitié ouest d'un lot situé au 1er rang contenant 20 acres ainsi qu'un lot situé au 3e rang avec bâtisses.

Vente le 8 février à 2 h. p. m. à la porte de l'église St Godefroi.

L'emploi de la mélasse, dit l'Agriculture rationnelle de Belgique, comme nourriture pour le bétail est préconisé par divers organes, et il commence à se répandre. Il est bon que l'on sache que l'emmagasinage des fourrages additionnés de mélasse demande certaines précautions pour éviter les risques d'incendie. La *Zucker Industrie* rapporte comme simple exemple le fait suivant, qui s'est passé récemment en Allemagne, où l'emploi de la mélasse dans le fourrage est assez répandu.

Dans une fabrique de sucre, on avait fait deux tas, éloignés de quelques mètres l'un de l'autre, d'un mélange d'une partie de mélasse et de deux parties de tourteaux de palmiste concassés. Au bout de quelque temps, une forte odeur, rappelant celle de la chicorée, se répandit dans la fabrique. L'enquête à laquelle on se livra montra que les deux tas étaient carbonisés. La température intérieure s'était élevée à 120 degrés, et l'on dut immédiatement éteindre ces foyers d'incendie en les inondant d'eau.

## SABLE DE CHATEAUGUAY

Montreal Sand & Gravel Co., 270 rue Ottawa, Montréal.

La Compagnie la plus forte et la mieux outillée du Dominion; a toujours en main un fort assortiment de Sables et Gravois; La Compagnie garantit la qualité et la quantité livrée. .... On sollicite des commandes.

Téléphone Bell 8586.

**Ventes enregistrées de Montréal.**

Pendant la semaine terminée le 29 janv. 1898

**MONTREAL EST**

**QUARTIER ST-JACQUES.**

Rue Montcalm, Nos 240 et 242. Lot 980 avec maison en brique, terrain 42 x 75. Narsal Birtz Desmarteau et ux à Eustache St Jacques; \$3,00 [453 2]

Rue Cherrier, Nos 112 à 120. Lots 1203-72, 73, pt S. E. 1203 71 avec maison en pierre et brique, terrain 70 x 120. Bazille M. Oct Turgeon à Moïse Rochon; \$8,400 [45399].

Rue Berri, Nos 505 à 515. Lots 1203 139 et 140 avec maison en brique, terrain 50 x 109. Marie Agnès Mongeau vve de Hugh McMillan à Pierre Desforges; \$5150 [45425].

**QUARTIER ST-LAURENT**

Rue St Urbain Nos 11½. Lot N. O., 801 avec maison en bois et brique, terrain 20 x 52. Rebecca Lee vve de Michel Shannon à Francis McLennan; \$2,800 [45413].

**QUARTIER ST-LOUIS.**

Rues Demontigny, Nos 1250 et 1252. Wolfe, No 303 et Berri Nos 227 et 229 Lot 475, quartier St Jacques. Lots 974 128, 452, avec 3 maisons en brique, 1 terrain 41 x 77 9 d'un côté et 77.3 de l'autre; 1 do 22 x 72; 1 do 33 6 x 25. Joseph Lamoureux ex-test. de feu Norbert Lamoureux et de Marie Doris alias Dor-

**BOIS**

**FELIX DANSEREAU**  
MARCHAND DE **BOIS DE SCIAGE**  
819 Rue ONTARIO, (Coin Parthenais)  
Tél. Bell No 6212. MONTREAL.

T. PREFONTAINE H. BOURGOUIN

**T. PREFONTAINE & CIE**  
**Bois de Sciage et de Charpente**  
GROS ET DETAIL  
Bureau: coin des rues NAPOLEON ET TRACY  
STE-CUNEGONDE

Clos à bois, le long du Canal Lachine, des deux côtés. Téléphone Bell 5141, Montréal.  
Spécialité: Bois préparés de toutes façons, assortis par longueurs et largeurs en grande quantité.

**MENUISERIE**

**I. CH. BONNEAU & CIE MANUFACTURIERS**  
Spécialités, Balcon, Galerie en tournage, Lustrage et menuiserie de fantaisie de tout genre.  
Nos 1896 à 1898, rue St-Laurent, Mile-End.

**EUG. PAQUIN, CHARPENTIER - MENUISIER.**  
Réparé de toute sorte à des prix défiant toute compétition  
No. 1 Rue Calumet, Ste-Cunegonde.

**WILFRID. MERCIER**  
Entrepreneur Charpentier - Menuisier  
184, RUE ST-ANDRE, MONTREAL.  
Toute entreprise ou réparation exécutée à court délai.

J.-BTE VIEN, PROP. TEL. 6526  
**FYFE & CIE**  
CONTRACTEURS - MENUISIERS  
ET MANUFACTURIERS DE  
Fournitures de Bureaux et Magasins.  
Comptoirs et Tablettes.  
Nos 60 et 62, rue Cadieux, Montréal

risse à Antoine Mazurette dit Lapierre, fils; \$6750 [45397].

Rues DeMontigny, Nos 1250 et 1252, Wolfe, No 303 et Berri, Nos 227 et 228. Lot 475, quartier St Jacques. Lots 974-128, 452, avec 3 maisons en brique, terrain 41 x 77 9 d'un côté et 79 3 de l'autre; 1 do 22 x 72; 1 do 33 6 x 25. Antoine Mazurette dit Lapierre, fils à Joseph Lamoureux; \$6750 [45398].

Rues Roy Nos 286 à 298, Cadieux, No 684. Lot 941-6, avec maison en bois et brique, terrain 52 x 36 pour une portion et 36 x 52 9 pour l'autre. Jean Adolphe Desjardins à Edouard Masson; \$6000 [45415].

**QUARTIER STE-MARIE**

Rue Ontario No 967. Lot 1099 avec manufacture en brique, terrain 200 d'un côté, 235 de l'autre et 157, supr. 34904. The Globe Wollen Mill Co à la Succession Sir John J. Abbott et al; \$90,000 [45393].

Rue Ontario, No 967. Droit dans le lot 1099 avec manufacture en brique, terrain 200 d'un côté, 235 de l'autre x 157, supr 34904 La Succession John J. C. Abbott & al à Andrew F. Gault; \$37,300 [45394].

Rue Fullum, Nos 541 et 543, 518 à 528. Lot pt N. O. 1463, 1468-14 à 16 avec 2 maisons en brique, 1 terrain 64 x 214 9 d'un côté et 214 6 de l'autre, supr 13736; 3 do 29 x 74 chacun. Téléphore Alger à Adolphe Mathieu; \$13,500 [45402].

**MONTREAL OUEST**

**QUARTIER STE-ANNE**

Rue Notre-Dame. No 2204. Lot 1259 avec maison en bois, terrain 23 6 x 105 6 Maurice Curran à Joseph Cazetals; \$3,725 [130595].

**QUARTIER ST ANTOINE**

Rue Victoria, No 70. Lot pt S. E. 1309-3 avec maison en brique, terrain 18 8 x 95 6. Le Shérif de Montréal à Abraham Moses Vinberg; \$2,700 [130577]

Rue Quiblier. Lot 1653 14a, 14b, 15a, pt N. E. 1653-15b, terrain 53 9 x irr. supr 5378 vacant. Pierre Arsène Beaudoin à Mde Henriette Rhéaume épouse de Antoine Bélanger; \$4 883 65 [130578].

Rues St Antoine, Nos 22 à 16, Craig, Nos 805 à 811. Lot 946 avec maison en pierre et brique et 1 do en bois et brique, terrain 43-6 x 66 6 et 123 6 et 76 Horace Homère Manseau à Madame Eulalie Manseau vve de Modeste Manseau; \$19,000 [130581].

Rue de la Montagne. Lot 593-25, terrain 20 9 x 87 6 vacant. Les Syndics de la Congrégation de l'église Méthodiste de la rue de la Montagne à Joseph Ward; \$1,075 [130583].

Rues Richmond, Nos 400 à 414, St-Mathieu, No 90 et 22. Lot 394, pt S. E. 1663 14; pt N. O. 1663-14. pt S. E. 1663-15 avec maison en brique, terrain 44 x 163-6; 1 do 20 x 94, supr 1880; 1 do 4 x 94; 1 do 16 x 94. Ludger Cousineau & Ed Gohier à Alphonse Valliquette; \$19,400 [130589].

Rue Mansfield. Lot 1109 5, terrain 32 d'un côté, 32 2 de l'autre x 103.7, supr 3326 vacant. Joseph Ovide Gravel à George Hillyard Matthews; \$8000 [130596].

Ave Lorne, Nos 21 et 21½. Lot 1822 48 avec maison en pierre et brique, terrain 22 x 82 Dame Ruby Lillian Young vve de Seth C. Spooner à Anson Walt Young; \$4,000 [130598].

**HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER QUARTIER ST DENIS**

Rues St Denis, Nos 1317 à 1321 et Carrière, No 92. Lot 198-45 et pt 198-46 avec

**CONTRACTEURS DIVERS**

**JOS. BINETTE**  
Contracteur - Général  
398 RUE ST-JACQUES.

**NORMIDAS CONTANI**  
CONTRACTEUR PLATRIER  
290 RUE BEAUDRY  
TEL. BELL 7177. DES MARCHANDS 90.

**ETIENNE ROBERT & FRÈRE**  
Contracteurs: en: Général  
465, RUE ST ANDRÉ

**PEINTRES**

**PEINTURE et DECORATION**

**A BON MARCHÉ**

**L. Z. MATHIEU...**  
245 Rue RICHÉLIEU.

**A. VAILLANCOURT,**

PEINTRE-DECORATEUR  
IMITATIONS, DORURES ENSEIGNES, une spécialité  
Atelier: 535, rue St-André, Montréal.

**THEO. DAVID**

**PEINTRE-DECORATEUR** DE MAISONS ET D'ENSEIGNES

Enseignes sur bois, toile, coton, broche, cartes d'annonces, etc. Spécialité: Décorations d'églises, édifices publics, résidences privées.

69, RUE ST-LAURENT, MONTREAL

Entre les rues Vittré et Lagauchetière.

maison en bois, terrain irr. supr 3046. Adolphe Lemay dit Delorme à David Ménard; \$3,400 [71181].

Rue Carrière, No 182. Lot 202, avec maison en pierre, terrain irr. supr 6912 Pierre Paré à Joseph Dagenais et ux; \$900 [71204].

**QUARTIER ST JEAN-BAPTISTE**

Ave de l'Hôtel-de-Ville, Nos 1058 à 1062, rue Lionais No 2. Droits dans le lot 52, avec maison en brique, terrain 30 x 70. Frederick William Weir, jr, à The Grand Trunk Ry Co of Canada Superannuation & Provident Fund Ass; \$35 00 [71149].

Ave Mont-Royal. Lot 7-56, terrain 27 x 80, supr 2160. La Succession Alfred Roy fils à Mathilda Thoun vve de Olivier David Benoit et al; \$200 [71156].

**WESTMOUNT**

Rue Selby. Lot 383-70 avec maison en brique, terrain supr 2162. Lewis O. Tariton à Annie Parker épouse de Arthur Wesley Greig; \$3,400 [71159].

Ave Elm. Lot 375-79 avec maison en pierre et brique, terrain supr 2700 John B. de Lorimier au Rév. Elson I. Rexford; \$7,000 [71167].

**ST-HENRI.**

Rue Laurier, Nos 6 à 19. Lot 385-19, 21 et 22 avec maison en pierre et brique, terrain supr 5175. Moïse Rochon à Basile Michel Octave Turgeon; \$13,000 [71147].

Rue Notre-Dame. Lot 1705-135, avec maison en bois, terrain supr 2116. François Godin à Onésime Denancourt; \$2000 [71174].

Rue St Philippe. Lots 1523 et 1554, avec maison en bois, terrain supr 75 0. La faillite Thomas Sutton à Herménégide Ide Martin; \$2375 [71190].

Rue Rose de Lima. Lot 2050 et pt 2203, avec maison en bois, terrain supr 5000. La faillite Thomas Sutton à Aimé Tailleur; \$1125 [71191].

Rue St Jacques. Lot pt N. E. 1581, terrain, supr 2046 La Cité de St Henri à David Carrigan; \$2,046 [71196].

DE LORIMIER

Lot pt 152, terrain vacant. Joseph Brunet à François Charles Laberge et Jos Ed Laberge; \$597.67 [71213].

MAISONNEUVE

Rue Lasalle. Lot 8-452, terrain 25 x 100 vacant. George Laporte à Adolphe Beauchamp; \$400 [71192].

COTE ST. PAUL

Ave Maisonneuve. Lot pt 3573, terrain vacant. Caroline Desparois vve Jos. Robin dit Lapointe à Narcisse Desparois; \$250 [71224].

SAULT AUX RECOLLETS

Rue Labelle. Lot 489-219, terrain 25 x 87 vacant. H. V. Meredith à James Davidson; \$55 [71151].

Rue St Laurent. Lot 262-246, terrain 25 x 146 vacant. Leslie H. Gault et al à Desanges Caron; \$200 [71165].  
 Lot 245a-2, 3, 4, 21 et 22 avec maison en bois et brique, 4 terrains 50 x irrég, 1 do 46 x irrég, supr 32717. Le Shérif de Montréal à Robert Hamilton; \$350 [71172].

Lots 228-678 à 680, terrains vacants. Le Shérif de Montréal à Charles M. Fortin; \$279 [71187].

Rues Amherst, Dufferin, Boyer et St André. Lots 488-626 à 651, 667 à 692, 376, 377, 385, 386, 100a, 101a 100b, 101b, 26 terrains 25 x 130; 26 do 25 x 110; 2 do 25 x 125; 2 do 25 x 114; 1 do supr 2215; 1 do supr 2209; 2 do 25 x 80 chacun vacants. La Cie des Terres du Parc Amherst à l'abbé Arsène P. Dubuc; \$5400 [71211].

Lots 323-148, 149 et 150, terrain 336 x irrég, supr 19420 vacants. Désilda Légaré épouse de Chs Théodore Audy à Jules Damase St Pierre; \$865 [71315].

ST LAURENT

Lots 19-99 et 100, terrains vacants. Joseph Hilaire Chasle à Rodolphe Monty; \$500 [71173].

LACHINE

Lot 339, terrain 40 x 93 6 d'un côté et 95 de l'autre, supr 3770 vacant. George Browne à The Montreal Park & Island Ry Co.; \$377 [71207].

POINTE CLAIRE

Lot 38 avec maison en bois, terrain supr 1782, Denise Desjardins épouse de Herménégilde Théorêt à Valérie Séguin; \$600 [71188].

Lot pt 157, terrain vacant. Hilaire Daoust aux Commissaires d'Ecoles de St Joachim de Pointe Claire; \$100 [71221].

STE ANNE DE BELLEVUE

Lot 195-15, terrain vacant. Alexandre Boyer à Esail Gravel; \$300 [71155].

Lot 317 avec maison, etc, terrain supr 84 arpents, 98 perches et 243 pieds. Le Shérif de Montréal à John Grier & Brockville Grier; \$4,000 [71214].

STE GENEVIÈVE

Lot pt 131 avec maison etc. Arthémise Martel vve de Eustache Labrosse à Emery Cardinal; \$1,100 [71157].

Ventes d'immeubles par quartiers

Voici les totaux de ventes par quartiers:

St Jacques.....	\$16,550 00
St Laurent.....	2,800 00
St Louis.....	1,950 00
Ste Marie.....	140,800 00
St Anne.....	3,725 00
St Antoine.....	59,058 65
St-Denis.....	4,300 00

PLOMBIERS ETC.

E. DOUVILLE, 137B rue St-Urbain

A. BLAIS, Plombier Sanitaire et Couvreur  
 Poseur d'Appareils à Chauffage.....  
 Fabricant de Corniches en tôle galvanisée.  
**STE-ANNE DE BELLEVUE, Q.**

L. GIRARD & CIE., Plombiers Couvresse  
 Ferblantiers  
 Spécialité: Corniche en tôle galvanisée  
 TÉL. BELL 6329. 350, ST-LAURENT.

THE JAMES ROBERTSON CO., LIM

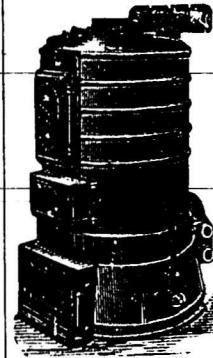
MARCHEANDS DE METAUX,  
 FABRICANTS DE TUYAUX EN PLOMB.

Couffes en plomb comprimé, Plomb de chasse, Mastic, Blanc de plomb. Spécialité de l'enveloppe des Fils Electriques avec du plomb; aussi Scies rondes, Scies à moulins, Godendards et autres scies.

Bureaux: 144 rue William,  
 Usines: coin rues William et Dalhousie. MONTREAL

TELEPHONE BELL 7012

A. DEMERS & CIE



CI-DEVANT  
 DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE  
**PLOMBIERS**

Couvresse,  
 Poseurs d'Appareils  
 à Gaz et à Vapeur,  
 Electriciens, Etc.

Spécialité pour la pose des  
 Appareils de Chauffage  
 de toutes sortes.

Votre patronage est respectueusement sollicité, et nos prix sont modérés

No 386, rue St-Laurent  
 MONTREAL

PLATRE ET MARBRE

VICTOR BOHEMIER TEL. MARCH. 568

Manufacturier d'Ornements en Plâtre  
 No 168, RUE STE-ELISABETH

Propriétaire de Carrières de Granit Rouge, Rose et Gris.  
 Bureau et Atelier: --- COTE-DES-NEIGES, MONTREAL

J. BRUNET  
 Manufacturier et Importateur de MONUMENTS EN MARBRE  
 ET GRANIT OUVRAGES DE BATISSES en gros et en détail.  
 Estimations données sur application. Téléphone Bell 4666,  
 connection gratuite pour Montréal.

COTE-DES-NEIGES MONTREAL

MARBRERIE CANADIENNE

T. ROCHON & FILS  
 (Successeurs de A. R. Cintrat)

Carrelage en Marbre et Mosaïque; Manteaux de Cheminées, Monuments, Tables pour Plombiers et Meubliers.  
 Réparations de tous genres.  
 36 RUE WINDSOR. Tel. Bell 2973. March. 756

St Jean-Baptiste.....	235 00
Westmount.....	10,400 00
St Henri.....	20,546 00
De Lorimier.....	597 67
Maisonneuve.....	400 00
Côte St Paul.....	250 00

\$279,163 32

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants:

Rue Quiblier, quartier St Antoine, 90½c le pied.	
Rue de la Montagne do	
59½c le pied.	
Rue Mansfield do	
\$2.40 le pied.	
Ave Mont Royal, quartier St Jean-Baptiste, 9½c le pied.	
Rue St Jacques, St Henri, \$1 00 le pied.	
Ave Lasalle, Maisonneuve. 16c le pied.	

PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES

Pendant la semaine terminée le 29 janvier 1898, le montant total des prêts et obligations hypothécaires a été

de \$102,388 divisés comme suit, suivant catégories de prêteurs:

Particuliers.....	\$63 838
Successions.....	19,000
Cies de prêts.....	12,300
Assurances.....	7,250

\$102,388

Les prêts et obligations ont été consentis aux taux de:

5 p. c. pour \$3,000; \$5,000; \$10,000; \$15,334 et \$16,000.  
 5½ p. c. pour \$1,200; \$3,000; \$7,250 et \$7,500.

Les autres prêts portent 6 et 7 pour cent d'intérêt.

Voici la recette d'une excellente confiture originale et peu connue, la marmelade de carottes.

Vous prenez une certaine quantité de carottes, suivant que vous voulez avoir plus ou moins de marmelade; vous les râlez et vous les faites blanchir à l'eau bouillante pendant dix minutes; vous les égouttez sur un linge, puis vous les mettez dans une baignoire ou un chaudron, et vous les couvrez, de façon qu'elles baignent de vin doux. Vous laissez cuire à feu doux. A moitié cuisson, vous écumez, vous ajoutez un peu de cannelle et du sucre ou du miel. Quand la confiture commence à brunir, vous en versez un peu sur une assiette, et si elle épaisit en refroidissant, vous pouvez la mettre en pot, elle est cuite.

La fièvre de l'or suscitée par les mines du Klondyke, renouvelle les miracles qui transformèrent jadis les solitudes californiennes en un pays peuplé, prospère, où les villes surgissaient du sol comme des champignons. Mais on n'a rien vu de pareil à la fondation de la ville de Skaguay, sur la côte du Pacifique, qui sert de point de départ aux chercheurs d'or se rendant au Klondyke. Cette ville, née au mois de septembre dernier, compte déjà des milliers d'habitants, des rues larges et régulières qui se coupent à angle droit, comme toutes les rues américaines, et filent pendant des kilomètres, entre deux rangées de maisons en bois.

Au milieu de septembre, le nommé Ben Moore avait loué un terrain où il élevait sa hutte, auprès de laquelle il construisait un petit magasin. Peu après, la banque de l'Alaska et North-West Trading Company, ainsi qu'un certain nombre de tentes, se groupaient autour de ce noyau. Trois semaines plus tard, c'étaient des rues et des places, et toute une ville!

Skaguay est bâti sur une vaste plage que recouvre la haute mer. Les steamers n'y peuvent aborder; les milliers de chercheurs d'or qui débarquent là doivent le faire au moyen de bateaux plats ou même à dos d'homme. On doit surveiller ses propres bagages, qui, à l'arrivée de chaque steamer, s'entassent sur le rivage en amoncellements confus. Mais, malgré le manque de police et l'affluence de toute l'écume sociale des deux mondes, on n'a pas entendu parler de vol manifeste; chacun finit par retrouver son bien, dans l'effroyable promiscuité des hommes et des choses qui se remarque sur le débarcadère.

Du reste, deux grands mâles sont en construction, qui vont doter Skaguay d'un port en eau profonde. Ce qui manque encore à la ville et gêne son développement, c'est le bois de construction, qu'il faut faire venir de très loin et à grands frais.